VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 JUILLET 1937 — NUMERO 9



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

UN BANQUET RÉUNIT LES DÉLÉGUÉS AU CHÂTEAU

Un témoignage du Vatican au Canada français — L'hon. M. Duplessis félicite S. E. Mgr Yelle — Vibrant discours de M. Camille Fournier.

QUEBEC — Le second Congrès de la Langue française au Canada, est terminé. Le grand banquet de clôture, en la salle de bal du Château Frontenac, a réuni l'auditoire le plus distingué en même temps que le plus enthousiaste à la diffusion de l'esprit français, non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique du Nord, jusque dans les régions ensoleillées des Antilles.

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., président général du Congrès, présidait ce diner somptueux. On remarquait aussi à la table d'honneur, Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province, l'hon E.-L. Patenaude; Mgr Umberto Mozzoni, chargé d'affaires de la légation apostolique d'Ottawa; l'hon. J.-E. Michaud, ministre des pêcheries et représentant du premier ministre du Canada; le premier ministre de la province de Québec, M. Maurice-L. Duplessis; Son Excellence Mgr Joseph Le Gouaze, archevêque de Port-au-Prince, Haïti; l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. sénateur Louis Côté, l'hon. Lucien Moraud, sir Thomas Chapais, l'hon. juge Albert Sévigny, le juge Lucien Dubuc, la plupart des évêques de la province ecclésiastique de Québec et notamment L. Exc. NN. SS. J.-Hermann Brunault, Guillaume Forbes, Joseph Guy, Emille Yelle et Arthur Melanson.

L'immense salle était remplie de congressistes, et durant toute la durée du diner, un trio de concert charma les convives.

Au dessert, Mgr Camille Roy proposa les différentes santés auxquelles répondirent des orateurs des diverses régions représentées au Congrès.

Mgr U. Mozzoni

S. Exc. Mgr Mozzoni, chargé d'affaires de la légation apostolique au Canada, répondit à la santé de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

Je suis profondément sensible aux hommages que vous venez de rendre à mon auguste Souverain, le Pape Pie XI. Ce soir, vous exprimez à l'Eglise et à son chef non pas votre dévotion personnelle, déjà bien connue, mais celle de tout le Canada français. Votre peuple reconnait par votre voix ce que la papauté a fait pour lui, surtout dans les heures les plus tragiques de son histoire. Au-dessus de la petite politique qui divise, il y a la réalité vivante de votre peuple magnifique, qui veut conserver sa personnalité et accomplir sa mission dans le concert des autres races et des autres nations. La papauté, qui un jour a baptisé la race française et fixé ses immortelles destinées, a béni et soutenu votre volonté de vivre; par cela même, elle a voulu la conservation de votre langue, note distinctive d'un peuple dans l'histoire.

Le Pape ne prend pas fait et cause pour une langue en particulier

Dans son récent livre sur **Le Canada, puissance internationale**, André Siegfried a affirmé: "Dans l'Amérique du Nord, qui parle anglais, l'Eglise ne se solidarisera certainement pas avec la petite minorité qui reste attachée à notre langue."

L'hommage de votre Congrès, ce soir, prouve une fois de plus que ce jugement n'est pas juste. La Papauté ne prend pas fait et cause pour une langue en particulier, même si elle est celle d'un bloc de cent vingt-cinq millions. Mais elle protège la langue de chaque peuple, parce que c'est l'expression première et suprême de l'homme. Un regard jeté sur les concordats d'après-guerre suffit pour vous convaincre de mon affirmation.

Ici la splendeur de la pourpre romaine en cette ville, mère et gloire de toutes les églises du Canada, les archevêchés et les évêchés de la province, les diocèses de l'Ouest, les glorieux vicariats apostoliques du Nord, les nouveaux champs d'activité missionnaire ouverts à vos congrégations en Afrique et en Orient, tout cela témoigne de la sollicitude immense de Rome pour le Canada français.

Je suis heureux de proclamer ici ce soir, l'histoire est là pour en faire foi, que le Saint-Siège n'a jamais voulu pour sa part, et qu'il ne voudra jamais circonscrire le domaine de votre langue à telle ou telle province, quand elle est l'expression sincère d'un peuple qui se propage et qui s'affirme.

Soyez unis, soyez forts, perfectionnez votre génie national, agrandissez le rayonnement de votre âme latine et catholique, multipliez la puissance conquérante de votre peuple, et soyez assurés que, comme aujourd'hui le pape Pie XI, demain ses successeurs, béniront toujours votre marche ascendante et l'avenir de votre jeune nation.

Cet avenir, Mgr le président, et c'est plus qu'un souhait, c'est une conviction que je vous exprime en ce moment, je le prévois glorieux, parce qu'il est illuminé de la croix et préparé par vos meilleurs enfants sous l'Eglise de la Papauté. Et la Papauté tient en ses mains des secrets de la vie profonde pour tous les peuples dans le développement de leur histoire.

M. Duplessis

M. Duplessis fustigea ceux qui prêchent le séparatisme.

"Je félicite le ministre fédéral des pêcheries, l'hon. M. Michaud, d'avoir dit que l'on n'a pas le droit de concentrer dans un cercle restreint, l'influence française, ni de mettre entrave à son expansion. Je salue ici, Mgr Yelle, digne prélat de Saint-Boniface, et je le félicite de son discours où il s'est prononcé contre le séparatisme."

En terminant, M. Duplessis assure les membres du Congrès, les Canadiens français des autres provinces, que la province de Québec saura continuer sa mission de propagatrice de la culture française dans tout le pays.

M. Camille Fournier

M. Camille Fournier, vice-président de l'Association d'Education du Manitoba, a répondu à la santé de cette province.

Je vous apporte le salut cordial et fraternel des 50,000 Canadiens français de la province du Manitoba, vos frères. En leur nom je vous remercie du fond de mon coeur de l'accueil chaleureux que vous avez fait à leurs délégués à ce Congrès. Cet accueil nous touche profondément. Nous sommes venus de notre lointaine province pour assister à ces assises solennelles et mémorables de notre nationalité. Nous voulions vous apporter le témoignage de notre survivance, de notre fidélité à la foi catholique et à l'esprit français.

Nous avons survécu — et quels combats n'avons-nous pas livrés pour assurer notre survivance.

L'histoire de nos luttes vous est familière. Depuis près d'un demi-siècle nous luttons avec constance et ténacité pour la conservation de l'école catholique et de la culture française et nous n'aurons de cesse que lorsque la justice aura triomphé.

Et d'où viennent cette opiniâtreté dans la lutte et cette résistance irréductible à l'assimilation? C'est que nous sommes fils de l'Eglise et fils de Québec. Votre devise "Je me souviens" fut toujours notre devise. Elle fut pour nous un signe de ralliement, un appel aux armes. Nous l'avons gardée en nos coeurs comme un précieux trésor. Nous nous sommes souvenus, nous nous souvenons.

Le culte du passé! Voilà notre force, voilà notre appui. Dans l'histoire de notre nationalité, nous avons trouvé les vertus qui ont assuré pour toujours je le crois, notre survivance.

Ces vertus-là, nous les avons pratiquées, nous les avons enseignées à notre génération montante, à notre blé qui lève, et le blé est beau chez nous.

Nos fils comme vos fils se souviennent — ils se souviennent des travaux de nos héroïques missionnaires, des courses aventureuses de nos découvreurs et de nos explorateurs, des sacrifices et du labeur de nos colons et de nos pionniers. Comme tous ces héros, ils veulent être forts, ils veulent être grands.

Comme vos fils, nos fils sont attachés à l'église et respectent ceux qui les dirigent. Ils ont pour le prêtre le respect dont les ancêtres entouraient le ministre de Dieu.

Comme vos fils, ils aiment, ils respectent la langue française, ils la parlent avec fierté. Comme vos fils, nos fils sont canadiens-français et ils le seront toujours.

Vous savez quels souvenirs amers rappellent 1890-1916? 1890 c'est l'abolition des écoles séparées. L'illustre Mgr Langevin a valeureusement et brillamment clamé à tout le pays, l'indignation profonde et la fière détermination d'une minorité qui ne veut pas mourir, et qui veut rester elle-même.

1916 — L'enseignement du français à l'école est interdit. Il faudra donc boire le calice jusqu'à la lie. Nous n'avions donc rien de rien, c'est la disparition de notre groupe ethnique.

Au Congrès de 1912, Mgr Langevin avait prononcé cette inoubliable parole: "A ceux qui veulent nous priver de nos droits nous disons avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: ce que nous avons nous le gardons."

En 1916, aux premiers jours de la lutte qui ne fut jamais bruyante, Mgr Béliveau a lancé ce mot d'ordre: "Restons sur nos positions. Ce que nous avons, nous le gardons. Restons sur nos positions."

C'est la fière et noble réponse que vos frères persécutés firent à l'oppresseur.

Ce que nous avons, nous l'avons gardé, nous l'avons accru de tout le dévouement de vingt ans de résistance ordonnée et sage.

Nos positions, nous les avons fortifiées et je puis déclarer à l'honneur de nos chefs et de nos frères de combat, que l'école est bien à nous; elle est catholique, elle est française. Honneur à l'Association d'Education qui a eu le souci de l'âme de l'enfant et l'a protégée efficacement contre la déchristianisation et l'anglicisation. Honneur à nos chefs. Honneur à notre corps enseignant. Honneur à tous les ouvriers d'une glorieuse survivance.

Sur ce rocher de Québec, témoin de tant de gloire et de tant d'héroïsme, je jure au nom de mes frères que nous resterons catholiques et français.

Laissez-moi vous répéter ces mots de la vieille marche lorraine: "Tes fils n'ont pas dégénéré, sol sacré."

Au Congrès de la Langue française



Quelques personnages sur l'estrade, au Colisée. De gauche à droite: Mme E.-L. Patenaude, l'hon. E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province de Québec; S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie française; Mgr Camille Roy, P.A., président du comité d'organisation du Congrès, et debout, près du micro, sir Thomas Chapais, présentant à l'auditoire le représentant de l'Académie.

A l'honneur



Son Excellence Mgr E. Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, qui a été créé docteur en droit de l'Université Laval.

La rouille au Manitoba

Il y a plus de rouille du blé dans la région sud-ouest du Manitoba que dans la partie est de la province, a dit M. Peterson, du laboratoire de recherche du Dominion, à la suite d'un voyage d'étude à travers la province. Le pourcentage des tiges de blé affectées était de 75 à Lyleton, de 20 à Brandon et seulement 1% à Portage-la-Prairie. M. Peterson n'a trouvé que quelques traces de rouille à l'est de cette dernière ville.

PARIS — M. Mackenzie King s'est embarqué sur l'**Empress of Britain** samedi pour revenir au Canada.

NEW-YORK — Le total des morts accidentelles survenues aux Etats-Unis, à l'occasion des fêtes du 4 juillet, s'élevait à 437, lundi soir.

25 ans de prêtrise



M. l'abbé Léonide Primeau, procureur de l'archevêché de Saint-Boniface, qui fête aujourd'hui son 25e anniversaire de sacerdoce.

JUBILÉ D'ARGENT

C'est aujourd'hui que M. l'abbé Léonide Primeau, de l'archevêché de Saint-Boniface, célèbre le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale, au milieu de ses confrères et durant la retraite ecclésiastique que prêche, à son clergé, cette année, Son Excellence Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque-coadjuteur.

M. Primeau a été fait prêtre, le 7 juillet 1912, dans l'église paroissiale de Boucherville, P.Q., par Son Excellence Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de Saint-Boniface.

Le nouveau prêtre avait fait ses études classiques et théologiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, P.Q., et fut envoyé dès l'automne de 1912 au Collège Canadien, à Rome, pour y parachever sa théologie. Il revint au Canada, au commencement de la grande guerre, et fut nommé professeur au Petit Séminaire de Saint-Boniface, en septembre 1914. Après la mort de Mgr Langevin, Son Excellence Mgr A. Béliveau, alors évêque auxiliaire du diocèse, permit au jeune abbé d'aller se dévouer, durant une année, à l'école apostolique de Sifton, parmi les enfants Ruthènes qui y étudiaient en vue de devenir prêtres selon leur rite particulier.

M. Primeau fut nommé vicaire à la cathédrale, en août 1916, puis économe de l'archevêché, de 1917 à 1923 et de 1929 à 1934. Il devint procureur de la Corporation Archiépiscopale le 15 juin 1921, charge qu'il remplit encore présentement. A la mort de Mgr G. Cloutier, en 1930, Son Excellence Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, nomma son procureur archidiacre de son diocèse.

Comme ministère pastoral, M. Primeau fut successivement aumônier des Moniales Carmélites de Saint-Boniface, de 1918 à 1929, date de leur départ du Manitoba pour Trois-Rivières; aumônier des Soeurs Grises de Saint-Boniface, tant de la Maison Provinciale et du Noviciat, que de l'Hospice Taché et des deux hôpitaux, de 1929 à 1935; et actuellement aumônier des Petites Soeurs de la Sainte-Famille de l'archevêché, et des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang du Monastère de notre ville, depuis 1935.

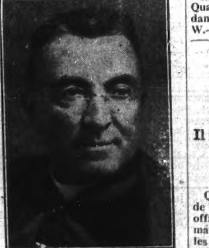
M. Primeau est né le 12 mai 1888, dans la paroisse de Châteauguay, P.Q., sur le lac Saint-Louis. Il est, avec son frère jumeau, le R. P. Joachim, S.J., le plus jeune d'une famille de treize enfants qui a donné quatre prêtres et trois religieuses à la Sainte-Eglise. Ses père et mère, Louis Primeau, cultivateur, et Clémence Pinsonnault, de Saint-Isidore de Laprairie, sont tous deux décédés depuis plusieurs années.

Aux félicitations et aux voeux de ses nombreux amis, la Liberté est heureuse de joindre les siens, en souhaitant à M. l'abbé Léonide Primeau, encore plusieurs années de fructueux apostolat au service du diocèse de Saint-Boniface.

AMICUS.

OTTAWA — Le R. P. Thomas Murphy, O.M.I., curé de la paroisse Saint-Joseph d'Ottawa depuis deux ans, a été nommé supérieur de la maison des Oblats, à Kamloops, Colombie-Britannique, et curé de cette paroisse.

Président du Congrès



Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, qui a présidé aux grandes assises du Congrès de la Langue française à Québec

La chaleur dans l'Ouest

La chaleur sévit au Manitoba et en Saskatchewan depuis le commencement de la semaine. Le thermomètre marquait 114 à Weyburn, Sask., lundi, et 102 à Birtle, Man. Le maximum enregistré à Winnipeg était de 82.

Une tempête a causé pour plus de $10,000 de dégâts à Minitonas, Man., tandis qu'on estime à $25,000 les pertes dues au cyclone qui a frappé Canora, Sask.

MONTREAL — M. C. D. Howe, ministre des transports, et M. C. P. Edwards, chef du service aérien du Dominion, tenteront une envolée d'essai le 15 juillet de Montréal à Vancouver en suivant l'itinéraire projeté pour la ligne Trans-Canada.

DON DU PAPE À Mgr BREYNAT

Création d'une mission qui sera dédiée au Christ-Roi, à la limite des terres émergées du Mackenzie, au 72e degré.

PARIS — Le Pape offre un calice aux missionnaires du grand Nord canadien.

C'est Mgr Breynat, Vicaire apostolique du Mackenzie, qui, à son départ de Rome, vient d'annoncer cette nouvelle à ses missionnaires. "Le Souverain Pontife, raconte Mgr Breynat, ne s'intéresse pas seulement aux conquêtes spirituelles, oeuvre de missionnaires. Il s'intéresse aussi aux maladies et épreuves qui les affligent. Il me demanda des nouvelles de Mgr Turquetil qu'il sait avoir été touché par la maladie maligne persistance. Il se fit raconter les aventures de Mgr Fallaize et de ses intrépides compagnons et la fameuse expédition de sauvetage par avion. Je le mis au courant des bons résultats donnés par l'avion dans le Grand Nord canadien, le voyage de 5,000 milles en trois semaines avec la visite à toutes les missions des Oblats le long de la côte arctique qu'aucun pilote n'osa jamais affronter.

Nouvelle mission aux glaces polaires

Le Souverain Pontife, avec une très vive joie, apprit la création prochaine d'une mission à la limite des terres émergées du MacKenzie, au 72e degré, qui sera dédiée au Christ-Roi. Pie XI non seulement tint à bénir le Vicaire apostolique mais il poussa la condescendance jusqu'à lui offrir un calice pour les missionnaires qui iront se dévouer dans cette fondation afin qu'ils offrent le Saint Sacrifice en son nom, au bout du monde. Mieux encore, le Saint-Père daigna se servir de ce calice avant de l'envoyer." Quelques heures plus tard, un messager apporta au missionnaire un petit paquet, le calice promis, qui porte l'inscription: "Pii XI Vicarii Christi praeconibus."

UNE VICTOIRE LIBÉRALE EN N.-E.

Tous les ministres réélus — Le chef de l'opposition défait — L'opposition réduite de 9 à 5 — Aucun n'a perdu son dépôt.

HALIFAX — Les libéraux de la Nouvelle-Ecosse ont remporté une victoire éclatante à l'élection provinciale générale du 29 juin. Non seulement le gouvernement Macdonald a été maintenu au pouvoir, mais il a même ajouté à l'énorme majorité qu'il commandait à l'Assemblée législative avant la dissolution. Les 30 circonscriptions électorales de la Nouvelle-Ecosse ont élu 25 libéraux et 5 conservateurs.

Pendant que le premier ministre Angus Macdonald se faisait réélire par une majorité de 1,148 dans Halifax-Sud, soit le double de sa majorité de 1933, le chef de l'opposition, M. Gordon-S. Harrington, était défait par 435 voix dans sa circonscription de Cap-Breton-Sud. L'opposition, qui comptait neuf députés à la dissolution, n'en aura plus que cinq dans la prochaine Chambre.

Tous les ministres du cabinet Macdonald ont été réélus; tous ont augmenté leur majorité à l'exception du procureur général, M. J.-H. MacQuarrie, qui a posé sa candidature dans la circonscription de Pictou. M. W.-J. Comeau, ministre sans portefeuille et représentant de la minorité acadienne dans le cabinet Macdonald, a été réélu par une majoritéx de 1,607 dans le comté de Digby.

Travailliste battu

Chose surprenante, c'est un conservateur, M. Percy-C. Black, qui a obtenu la plus forte majorité à l'élection: il a obtenu une majorité de 2,226 voix dans Cumberland. Le seul candidat d'un tiers parti, le Rév. W.-T. Mercer, travailliste, a été battu par le candidat libéral dans la circonscription de Cap-Breton-Est, mais il s'est classé en avant du candidat conservateur.

Fait assez rare, aucun des soixante et un candidats à l'élection n'a perdu son dépôt.

Le nombre des électeurs qui ont voté s'élève à 306,000 environ: les libéraux ont obtenu quelque 164,000 votes, soit 53%, et les conservateurs, 142,500 votes, environ, soit 46%.

GRANDE MANIFESTATION DES JEUNESSES FRANCAISES À QUÉBEC

Il faut procurer aux jeunes de l'Ouest le moyen de gagner convenablement leur vie tout en faisant usage du français — Discours de M. Emile Couture.

QUEBEC — Le deuxième Congrès de la Langue française s'est terminé officiellement jeudi soir, au Colisée, mais l'ont peut dire que pour toutes les jeunesses françaises du Canada et du reste de l'Amérique, il s'est terminé, mercredi soir, par une véritable manifestation d'apothéose qui s'est déroulée sous un ciel éblouissant d'étoiles, devant environ 15,000 personnes rassemblées, à la piste de course du terrain de l'Exposition.

La partie la plus substantielle du programme comprenait des discours vibrants des délégués des jeunesses du Québec, de l'Ontario, des provinces de l'Ouest, des provinces maritimes, de la Nouvelle-Angleterre.

Splendide programme artistique

Mais la soirée, qui était présidée par un grand ami des jeunes, Son Excellence Mgr l'évêque de Chicoutimi, comportait un splendide programme artistique. Pendant trois heures et demie, 800 membres des jeunesses catholiques des patronages, 200 scouts, 500 jeunes gens et jeunes filles des jeunesses indépendantes catholiques et des autres jeunesses ont chanté, dansé, exécuté des exercices physiques et des pageants très colorés.

Le spectacle s'est terminé par l'incomparable camp scout.

Pendant que la foule s'écoulait lentement, les flammes du bûcher allumé par les scouts continuaient de dessiner des arabesques dans le ciel et les derniers échos des chants scouts se dissipaient lentement.

Mais ce qui laissera dans l'âme des quinze mille auditeurs de mercredi dernier, une impression durable et profonde ce sont ces cris du coeur lancés avec enthousiasme par les délégués des différentes jeunesses de race française d'amérique.

M. Emile Couture

M. Emile Couture, délégué de la jeunesse des provinces des prairies, a fait une brève étude de la mentalité actuelle des jeunesses canadiennes-françaises de l'Ouest.

Comme les problèmes des jeunesses de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba sont à peu près similaires, il se guide surtout sur une analyse particulière de la jeunesse de sa province natale, le Manitoba.

Le jeune orateur rend hommage à l'Association d'Education des Canadiens français dans le Manitoba:

(A suivre en page 4 col. 6)

Résumé de travaux présentés au Congrès de la Langue française à Québec

L'enseignement secondaire français chez les Acadiens

Voici les grandes lignes du mémoire présenté au Congrès de la Langue française par le R. P. Omer Le Gresley, O.J.M., sur l'enseignement secondaire français dans les provinces maritimes:

Les Acadiens forment un cinquième de la population des provinces maritimes. Ils sont 34% de la population au Nouveau-Brunswick, 15% dans l'île du Prince-Edouard, 11% en Nouvelle-Ecosse. Dans ces provinces, on entend par enseignement secondaire le cours classique tel qu'il est organisé dans la province de Québec et aussi les quatre dernières années d'études dans les écoles publiques.

Là où les Acadiens sont la majorité, l'enseignement est donné en français, mais d'après un programme et des manuels anglais. Dans les couvents, les religieuses font la part très large au français. Malheureusement, là aussi, il faut subir la tyrannie du programme anglais.

Les collèges secondaires français sont au nombre de trois: Memramcook, Bathurst et Sainte-Anne de la Pointe de l'Eglise. La langue française est la langue officielle et prédominante dans ces collèges. Le problème du bilinguisme a été réglé selon les exigences de la prudence et du patriotisme. Ces collèges fournissent à l'Acadie ses chefs spirituels et temporels.

La Société l'Assomption et le gouvernement français contribuent à cette oeuvre de formation française qui est celle des écoles, collèges et couvents acadiens. Des cours de français sont donnés dans plusieurs couvents et universités de langue anglaise. L'avenir est à la race française en Acadie.

Les écoles primaires de la Nouvelle-Ecosse

Résumé du travail présenté à la deuxième section des moeurs, par M. J.-Edouard Comeau, de Truro, sur l'enseignement du français dans les écoles primaires de la Nouvelle-Ecosse.

Ce travail examine l'enseignement du français dans les écoles anglaises, et dans les écoles bilingues (ou acadiennes). Dans les deux groupes l'enseignement du français est facultatif.

Chez les Anglais, un réveil se fait sentir pour un enseignement plus pratique, surtout avec la facilité des voyages et la popularisation de la radio. Depuis 1933, il est possible de commencer l'étude du français de bonne heure, la plupart des écoles ayant adopté la septième année; cela donne cinq ou six ans de français contre trois ou quatre anciennement. Un comité pédagogique a suggéré aussi des manuels plus convenables et plus intéressants; ils ont tous été adoptés par le Département. Le plus important encore est de préparer un corps enseignant et de faire disparaître une méthode par trop livresque. Dans bien des cas on ne prononce même pas les mots de la langue. Pour obtenir le brevet d'instituteur il faut un an à l'Ecole normale et six semaines au cours de vacances du Département. Le temps est bien court; les élèves ne savent pas prononcer du tout; les progrès sont bien lents. Enfin, plus de cent élèves de la campagne surtout suivent des cours de français par correspondance sous la direction du Département.

Les écoles acadiennes sont encore contrôlées légalement par les règlements de 1902, dans lesquels l'intention semble avoir été de préparer les petits Acadiens à devenir des Anglais, au moins par la langue. La résistance native et une certaine tolérance ont permis un peu plus de français. Il y a une série de livres de lecture (en révision complète et radicale), peu ou point de grammaire; rarement d'autres manuels français. Après bien des démarches et des discussions, les Acadiens s'attendent à une plus large part de français, à un programme ayant des manuels d'histoire et de géographie écrits en français. Tout cela sera plus conforme à nos goûts et au principe d'enseigner et d'apprendre au moyen de la langue maternelle.

L'école paroissiale franco-américaine

Résumé du travail présenté à la deuxième section des moeurs par Mgr J.-A. Laliberté, de Central-Falls, Rhode-Island, sur l'école paroissiale franco-américaine:

De tous les groupes qui constituent la nation américaine, le groupe franco-américain reste le plus fidèlement attaché aux traditions du passé.

Ce résultat a été acquis par la fondation de l'école paroissiale, qui a suivi de près l'établissement de la paroisse franco-américaine.

L'école paroissiale entretient chez les générations successives, la connaissance de la langue française, et l'esprit français. Non seulement elle enseigne comme il convient la lecture, l'orthographe, la grammaire, la rédaction française, mais elle enseigne en français, la religion, l'histoire du Canada, la bienséance, faisant comprendre aux jeunes qu'ils doivent rester français de coeur et d'esprit pour rester meilleurs catholiques et devenir de meilleurs citoyens.

Cependant, il ne faut pas assimiler l'école paroissiale franco-américaine aux écoles de la province de Québec, parce qu'elle diffère essentiellement de ces écoles, par les exigences législatives, les coutumes du pays, l'idéal des parents et des enfants.

L'école de la province de Québec est appelée à former des citoyens du Canada — des Canadiens français — et l'enseignement de la langue et des matières anglaises occupe nécessairement le second plan.

L'école paroissiale franco- américaine est essentiellement une école américaine, où l'on enseigne le français et la religion. Appelée à former des citoyens américains, elle doit, de toute nécessité, donner une importance primordiale aux choses américaines: langue, histoire, constitution civile, droits et devoirs des citoyens américains.

Le but premier de l'école paroissiale est de conserver la foi catholique chez les enfants — telle est la direction de l'Eglise. L'enseignement de la langue française doit faciliter la conservation de la foi et faire de nos enfants des citoyens plus utiles, mieux formés, plus propres à rendre service et à réussir.

Cela exige de la part des communautés religieuses, des parents et des enfants un sucroit de travail et de sacrifices. L'école paroissiale, pour exister doit donner le même programme, de la même manière que les écoles publiques, l'enseignement de la religion et du français est ajouté en plus. C'est pour cela que les heures de classe sont plus longues et que nos enfants ont des devoirs et des leçons à la maison quand on n'en a pas aux écoles publiques.

Jusqu'à présent l'école paroissiale a réussi à remplir ce double devoir de former des citoyens américains véritables avec une mentalité française. Elle continuera certainement d'être américaine; mais pour continuer de donner la formation française que nous désirons pour nos jeunes et qui demeurera, quoi qu'on dise, le principal élément de leur supériorité intellectuelle, il faut améliorer, moderniser, l'enseignement du français.

Tout naturellement le groupe franco-américain se tourne vers la province de Québec, berceau de notre race en ce pays, pour l'assistance dont il a besoin pour réussir. Le Congrès de la Langue française ferait oeuvre durable et pratique en accordant son attention aux suggestions contenues dans ce rapport.

Le parler des Madelinots

M. Paul Hubert, de Rimouski, a présenté un rapport sur le parler des Madelinots, devant les congressistes de langue française. Voici un résumé:

Pascal Poirier disait en 1914: "C'est aux Iles-Madeleine que le type acadien s'est mieux conservé." Il pourrait dire en 1937 que de tous les groupes acadiens, ce sont les Madelinots qui ont le mieux gardé l'héritage français et la tradition acadienne. Ils ont eu, par exemple, des avantages que n'ont pas connus leurs frères des Provinces Maritimes. Placés sous le régime scolaire de la province de Québec et séparés des Anglais, ils ont pu transmettre à leurs enfants toute la richesse de leur âme trois fois française. Leur langue a évolué, s'est enrichie de mots nouveaux, mais elle n'a rien perdu des tournures et des expressions apportées de France. Le Frère M.-Victorin disait que "le vocabulaire des Madelinots, en tant qu'il se restreint aux objets concrets qui les entourent, est très riche comparativement à celui des habitants de nos campagnes."

Un étranger qui débarque aux Iles s'aperçoit vite qu'il n'est plus au pays de Québec et qu'il n'est pas chez les Acadiens des Maritimes. La langue est celle du Québec, mais sa phonétique diffère: l'accentuation est plus prononcée, la voix est douce, le vocabulaire original et pittoresque.

Je crois bien qu'au premier abord le trait le plus frappant c'est cette diversité d'accents que l'on rencontre dans un si petit pays. Entre le parler des gens de la Grave, celui de l'Etang-du-Nord et celui du Havre-aux-Maisons, il y a autant de différence qu'entre le parler de la Gaspésie et celui de Québec, si l'on s'en tient à l'accent.

Le r roulé des premiers est complètement différent du r grasseyé de l'Etang-du-Nord et du r inerte des habitants du Havre-aux-Maisons. L'étranger confond parfois ce r inerte avec i, mais il a tort.

Par contre, les gens du Havre-Aubert qui ont un si bel r chuintent le d, tandis que les Havre-aux-Maisons l'articulent d'une manière parfaite.

La labiale v s'élide complètement devant la voyelle double oi dans les mots voile, voiture, avoir, voir et ses dérivés, etc.

F sonne au pluriel comme au singulier à la fin des mots: un oeuf, des oeuff, un boeuf, des boeuff, un gilet neuf, des gilets neuff.

La prononciation ouverte des voyelles est frappante dans toutes les Iles de la Madeleine. Les voyelles doubles ai, ais, à la fin des mots, sonnent comme a dans ma-da-me: balai fait ba-là; les deux a de même valeur. Ainsi pour les mots vrai, quai, lait, fait, exprès, j'avais, Anglais, et les trois personnes singulières du présent du conditionnel. Cette finale ne renferme aucun accent anglais. Le son n'est pas â, mais a.

Les Madelinots, comme leurs frères du Québec, se permettent certaines licences grammaticales, mais d'un genre différent. Les jeunes s'appliquent à les extirper.

L'emploi de la 2e personne sujet pour la troisième est fréquent. Ex.: *en larguant le quai, tu te roules une cigarette, tu t'en vas au large, tu fais ta pêche sans penser à fumer*...

Une particularité du parler madelinot, c'est qu'il n'est pas souillé de jurons. Les noms de place sont d'origine locale et d'une grande exactitude géographique: l'île d'Entrée, La Passe, le Cap-au-Moule, La Pointe-Basse, La Vernière, etc; pourquoi se laisser imposer des noms anglais?...

Les écoles primaires du Nouveau-Brunswick

Résumé du travail présenté à la deuxième section des moeurs par M. J.-Edouard de Grâce, de Cambellton, sur l'enseignement du français dans les écoles primaires publiques du Nouveau-Brunswick:

La loi scolaire du Nouveau-Brunswick ne reconnaît pas officiellement d'écoles bilingues mais les règlements du Conseil de l'Instruction publique autorisent des manuels scolaires pour les écoles acadiennes et font mention du département français de l'école normale.

Le programme prescrit pour les écoles acadiennes n'est pas des plus pratiques et quelques livres autorisés par le Conseil de l'Instruction publique ne nous plaisent pas. Le Syllabaire comprend trop de mots difficiles et peu usités et le Quatrième Livre de Lecture est plutôt une géographie qu'un livre de lecture.

La plupart de nos instituteurs et institutrices ne possèdent ni les connaissances académiques ni les connaissances pédagogiques voulues pour bien enseigner le français. Leur formation les a habitués à considérer notre langue comme une matière d'importance secondaire du cours. Les examens d'admission au High School n'en demandent aucune connaissance et, en conséquence, on n'en enseigne que très peu aux élèves qui se préparent à cette épreuve difficile. Les élèves eux-mêmes, sachant que l'examen ne nécessite aucune connaissance du français, ne l'étudient pas sérieusement. On trouve même, dans nos villages français, des institutrices qui enseignent presque exclusivement en anglais à nos petits Français qui ne comprennent pas encore cette langue.

On peut dire que, d'une manière générale, la langue française est parlée et enseignée dans les écoles acadiennes du Nouveau-Brunswick mais qu'elle n'a pas la place qui lui appartient. Nos écoles forment surtout une mentalité anglaise et si nos enfants conservent leur langue c'est grâce au milieu où ils vivent et non à nos écoles.

Heureusement, nous avons des instituteurs et institutrices qui ont fréquenté nos collèges classiques et nos meilleurs couvents et leur formation leur permet de faire le stage voulu à l'école normale sans subir l'influence du milieu. Ils ont les connaissances nécessaires à l'enseignement du français. Ils font un grand bien dans nos écoles.

Le grand obstacle au progrès de nos écoles acadiennes c'est le défaut de formation de nos institutrices. Une école normale bilingue le supprimerait.

Le français dans l'enseignement aux Etats-Unis

Voici le résumé du travail présenté au Congrès de la Langue française, section des moeurs, par M. Arsène Croteau, sur le français dans l'enseignement américain:

Les efforts accomplis et les sommes dépensées aux Etats-Unis pour y apprendre le français constituent le plus bel hommage qu'on puisse rendre à Sa Majesté la Langue française. Que des gens de langue française louent à l'envi leurs syllabes sonores, rien de surprenant, mais que dans un pays matérialiste comme les Etats-Unis des milliers et des milliers de jeunes gens de langue anglaise s'appliquent à l'acquisition du verbe de nos classiques, voilà qui surpasse tous les plus beaux témoignages et les hymnes de gloire les plus significatifs: 600,000 élèves dans les "high schools" et 290,000 étudiants dans les "colleges" s'adonnent actuellement à cette étude. Le coût total de cet enseignement se chiffre à $73,000,000 par année. Ce luxe est dispendieux, mais pour les Américains, la langue de Molière, Racine et La Fontaine ne se paie jamais trop cher. Professeurs et élèves y mettent "une conscience, un coeur...; pour eux, c'est la culture des cultures, c'est la phosphorescence intellectuelle que donne tout contact avec une civilisation supérieure, c'est la quintessence de la sagesse des anciens jointe aux beautés d'arts européennes. Cette étude, ces syllabes fines et sonores, ces pensées limpides, ce clair bon sens et ce juste milieu constituent l'ornement tant désiré pour l'esprit, ce quelque chose que requiert Montaigne lorsqu'il demande que les têtes soient "bien faites plutôt que bien pleines."

Pour que les têtes soient "bien faites" il faut employer de bonnes méthodes, et là encore l'enseignement aux Etats-Unis se dresse comme un grand exemple: c'est par la lecture, la littérature, l'appréciation des chefs-d'oeuvre qu'on veut insuffler l'âme de la France et non par la grammaire. L'élève qui a tant "pioché" pour apprendre ces règles de grammaire, même s'il est Français, n'a contracté aucun amour pour la langue et il ne s'attardera guère à édifier sur cette prétendue base. C'est l'esprit qui manque. Aux Etats-Unis, on s'applique à rendre l'étude du français intéressante: on lit, on chante, on joue des pièces, on anime l'enseignement. Rien n'est à négliger quand il s'agit de faire passer l'âme et le coeur de la langue française dans l'âme et le coeur de nos enfants.

Salaires raisonnables

De plus, dans l'enseignement du français aux Etats-Unis, les salaires, sans être fabuleux, sont fort désirables, et la concurrence n'en est que plus grande; d'où la nécessité de se perfectionner sans cesse. Les "colleges" deviennent ainsi des eldorados de compétences. La préparation des instituteurs, institutrices et professeurs de français est tout à fait à la hauteur de cette dignité quasi sacerdotale. Dans les "colleges" on exige le doctorat américain, le "Ph. D.", puis dans les "high schools" des grands systèmes scolaires on exige la licence, le "M.A." Ces professeurs de français sont versés non seulement dans la philologie, la littérature et la civilisation françaises, mais aussi dans la langue courante: prononciation idiomatique, vocabulaire, syntaxe, etc., rien ne leur manque. Les milieux français se rendent très peu compte du haut degré de compétence de ces professeurs américains. Quelle leçon encore!

Une langue vivante ne se conserve jamais qu'en progressant: c'est pourquoi tous les grands serments de fidélité, quelque tonitruants qu'ils soient, n'aboutiront jamais qu'à la faillite de la civilisation française sur ce sol d'Amérique, si nous ne consentons chacun de nous en particulier à accompagner de résolutions fort déterminées ces grandes allégeances jurées sur tous les sommets et à tous les carrefours. Oui, je sais, c'est le martyre à petit feu que je propose en suggérant à chacun en particulier d'être parfait, mais c'est là seulement que réside le salut national. Il en vaut bien la peine. Si parfois le découragement nous assaille, ou si l'indifférence paralyse nos forces, songeons alors à l'effort surhumain accompli par les gens de langue anglaise des Etats-Unis pour obtenir au moins quelques bribes de cette civilisation française dont nous nous honorons.

890,000

Si 890,000 élèves et étudiants américains y dépensent $73,000,000 par année et y consacrent le quart de leur temps, c'est qu'ils convoitent ardemment cette culture des cultures. Comme ces gens-là admirent les Français canadiens et les Français américains qui s'efforcent de résister à l'ambiance; mais combien plus ils nous admireront lorsque nous aurons repris un visage encore plus français et qu'ils sentiront chez nous la même fierté qu'ils éprouvent eux-mêmes à se servir de la langue qui nous a valu notre âme nationale.

L'action du clergé

Résumé du travail présenté mardi dernier à la deuxième section des moeurs par M. l'abbé Philippe Perrier sur l'action du clergé:

Parmi les causes d'espoir pour la survivance de l'esprit français en Amérique, on place l'action du clergé. Tout d'abord l'apostolat doctrinal tient la tête des grands devoirs du sacerdoce. Le prêtre enseigne dans une langue digne toute la doctrine du Christ et cet enseignement répond à toutes les grandes questions que se pose la raison humaine. Cette action religieuse, le prêtre l'exerce par tout son ministère auprès des hommes.

L'action religieuse du clergé postule l'action sociale. Sa Sainteté le pape Pie XI le demande lui-même dans sa dernière encyclique. Il demande d'aller à l'ouvrier, spécialement à l'ouvrier pauvre. Un grand effort a été fait dans ce sens surtout depuis les encycliques **Rerum Novarum** et **Quadragesimo Anno**. Il s'agit de sauver les bases mêmes de la foi et de la civilisation. Dans ce travail l'action religieuse aidera l'action nationale en développant les Syndicats catholiques et nationaux pour garder au Christ et à l'église les masses populaires.

Le prêtre en se faisant l'interprète fidèle et le vaillant défenseur de la vérité religieuse ne sert pas seulement la cause catholique. Il réalise parmi nous le plus noble objectif de l'action nationale. Car nous ne pouvons être, nous ne serons jamais d'authentiques héritiers du nom et des gloires les plus pures du Canada qu'en étant tout ensemble des fils sincères et dévoués de l'Eglise.

Ce sont aussi nos évêques, nos prêtres, qui redoutent le plus l'anglicisation parce qu'ils y voient une menace d'apostasie. De ce côté l'Eglise a toujours accompli son devoir.

L'action religieuse impose aussi des devoirs envers la nationalité. La doctrine catholique nous enseigne l'un de nos devoirs les plus importants: celui de la solidarité nationale. Jamais l'Eglise n'a demandé à aucun peuple de renoncer à sa mentalité, à sa ligne de culture. Son seul désir c'est d'aider les diverses chrétientés sous toutes les latitudes à se développer selon leurs lignes propres. L'Action religieuse ne nous interdit pas de nous intéresser à la conservation et au développement des valeurs culturelles de notre peuple. Elle prêche plutôt l'amour légitime de la patrie.

La profession de cultivateur

M. Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture de Québec, a présenté à la section des moeurs du Congrès, un travail sur la profession de cultivateur.

M. Rioux a fait voir que l'agriculture est, de toutes les professions, celle qui développe au plus haut chef les vertus individuelles, familiales et sociales, parce que vivant en contact intime avec la nature, — qui est en quelque sorte un reflet de Dieu — l'agriculteur livre une lutte incessante et opiniâtre à des éléments que seule sa vaillance finit par vaincre et discipliner.

Le cultivateur n'arrivera à maîtriser le sol que par des efforts acharnés et incessants, par un labeur persistant et, en certaines saisons, quasi surhumain.

Le cultivateur aura aussi une autre occasion d'exercer ses vertus individuelles en élevant le bétail. Pour cela, il devra être patient, clairvoyant, laborieux et ponctuel.

Si la tâche est souvent très dure, l'agriculteur a au moins la satisfaction d'être son propre maître. Mais le cultivateur moderne ne doit pas compter rien que sur le travail physique, il doit aussi se cultiver sans répit. Il doit faire en sorte que son coeur et son esprit s'enrichissent contamment.

M. Rioux, dans la deuxième partie de son travail, s'attache aux vertus familiales de l'agriculteur, vertus qui ne sont d'ailleurs que la progression logique des vertus individuelles.

Les travaux de la terre deviennent le moule idéal dans lequel se forme la famille. Entre la terre et la famille il y a un rapport harmonieux. L'une appelle l'autre. L'épouse joue dans la vie du cultivateur un rôle de premier plan. C'est elle qui fixe le foyer rural, le relie au passé et l'oriente vers l'avenir. Sans elle, sans son concours, maternel et spirituel, rien de durable, rien de réellement profitable ne s'édifie.

M. Rioux fait alors un tableau des joies familiales à la campagne, joies les plus pures et les plus nobles.

La dernière partie du travail de M. Rioux est consacrée aux vertus sociales, ou mieux, à la paroisse qui recrée, en plus grand, ce bienfait qu'est la famille rurale.

La paroisse rurale plus que la paroisse de ville est un rempart contre le communisme, poison distillé surtout dans les villes. Partout, l'agriculture est une digue contre les tentatives sociales qui s'éloignent dangereusement des viriles lois divines et humaines.

L'esprit français chez les Franco-Américains

M. Josaphat Benoit, de Woonsocket, a présenté un travail, dont voici les grandes lignes, sur l'esprit français dans la vie sociale, économique et politique des Franco-Américains.

L'esprit français de nos frères qui se sont exilés aux Etats-Unis a miraculeusement survécu, mais il a dû s'adapter aux conditions de son nouveau milieu. Les Francos ont adopté certaines coutumes américaines. Ils ont conservé de façon générale les traditions de France et du Canada. Ils maintiennent bien vivantes dans leur vie sociale la spiritualité et la distinction françaises.

Ils ont fait leur marque dans la vie économique des Etats-Unis. Un tiers d'entre eux sont propriétaires des demeures qu'ils habitent. Plusieurs sont devenus chefs d'entreprises ou gérants d'établissements commerciaux. Cependant la langue et l'esprit français ont perdu beaucoup de terrain depuis un quart de siècle dans la vie économique des Franco-Américains.

Les Francos sont en progrès sur le terrain politique. Ils commandent plus de 300,000 suffrages. En 1937, ils sont représentés dans les sphères gouvernementales par 10 sénateurs et 137 députés. Cinq des leurs sont juges de Cours supérieurs dans la Nouvelle-Angleterre.

Dans l'ensemble, la situation des Francos est beaucoup meilleure en 1937 qu'en 1912. Seule, la langue est en décadence. On lit moins de français, on parle davantage l'anglais. Il n'y a pas lieu de désespérer. Les vouloirs de survivance sont encore fermes et les sacrifices passés sont le garant des victoires futures.

Les mariages mixtes

Bref résumé du rapport présenté au Congrès de la Langue française par M. l'abbé R. Limoges, directeur du Grand séminaire d'Ottawa, sur les mariages mixtes:

Il est difficile d'établir le nombre des mariages mixtes tant au point de vue religieux qu'au point de vue racial. Les statistiques fédérales nous apprennent que des 625,508 mariages inscrits de 1926 à 1934, 40,862 sont des mariages mixtes, dont 23,008 ont été contractés par des épouses catholiques. Le nombre des mariages mixtes augmentent avec les années. Il est plus élevé là où l'élément canadien-français est davantage en minorité.

Les causes de ces mariages sont difficiles à préciser. Le facteur le plus important est le milieu. L'intérêt financier, les préoccupations sociales jouent un certain rôle. De même certaines tendances biologiques encore mal étudiées.

Les conséquences de ces mariages sont généralement désastreuses au point de vue de la foi catholique et de la langue française. Plus de 50% des catholiques engagés dans ces unions apostasient. Les statistiques nous révèlent qu'au point de vue national, 80% des conjoints d'origine française s'anglicisent à brève échéance. Le recensement de 1931 nous révèle que 56,266 enfants nés de mariages mixtes ne parlent pas le français.

Le remède aux mariages mixtes réside avant tout dans un catholicisme mieux compris et mieux vécu. Québec, à ce point de vue, doit rayonner sa foi et son patriotisme sur les Canadiens français de la dispersion. Il faudrait orienter en ce sens la propagande par les journaux, la radio, les rencontres privées.

Franco demande du secours

PARIS—Dans une note de l'Agence-Espagne, il est dit que Franco a demandé à Hitler et à Mussolini un renfort de 125,000 hommes, 50 avions, 50 batteries et un nombre considérable de tanks; avant d'entreprendre une grande offensive. L'attaque portera sur Madrid et sur Teruel, au nord-ouest de Valence.

S. E. Mgr E. Yelle

C'est dans les termes suivants que Mgr Camille Roy a proclamé S. E. Mgr E. Yelle, docteur en droit de l'Université Laval:

Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, dépense au Manitoba et dans l'Ouest canadien un zèle qu'il n'avait jamais songé à porter en dehors des solitudes de Saint-Sulpice. Alors qu'il dirigeait avec tant de sagesse le Grand Séminaire de Montréal, le Manitoba lui fut tout à coup désigné par le Souverain Pontife comme un champ nouveau et plus vaste d'apostolat. Il y est, à Saint-Boniface, le soutien, le coadjuteur efficace d'un archevêque que la maladie a épuisé, mais en qui s'est un jour incarnée, comme un chevalier intrépide, la défense du français.

Mgr Yelle unit en sa personne la vaillance du vénérable Mgr Béliveau, l'autorité, le prestige personnel d'une haute culture et le souci vigilant d'assurer dans l'Ouest la survivance de la langue et de nos traditions françaises.

L'Université Laval est heureuse d'applaudir elle-même à une telle oeuvre et à son ouvrier. Elle veut rendre hommage à l'une et à l'autre et elle invite Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, à recevoir des mains de Son Eminence le cardinal chancelier le diplôme de docteur en droit honoris causa. Je le prie de vouloir bien ensuite s'inscrire au livre d'or de l'Université Laval.

L'académie St-Thomas d'Aquin se réunira au mois d'octobre

QUEBEC — La session 1937 de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin sera tenue à l'Université Laval les 13 et 14 octobre prochains. L'hon. juge Thibeaudeau-Rinfret, de la Cour suprême d'Ottawa, sera l'un des conférenciers.

Des explorations de la région arctique

OTTAWA — Le ministère des mines et des ressources annonce qu'au cours de l'été, des savants américains et anglais exploreront la région arctique du Canada. Le gouvernement du Canada y enverra aussi son expédition annuelle qui s'embarquera à Montréal, à bord du "Nascopie," le 10 juillet.

VOLUME XXV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 JUILLET 1937 — NUMERO 9

Gardons nos positions, conservons ce que nous avons, si nous voulons du français, c'est à nous d'en meitre.

Mgr BELIVEAU.

LA LIBERTÉ

Les Franco-Manitobains ont appris que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre résolument.

Mgr E. YELLE.

La Confédération

Jeudi dernier, la Confédération canadienne atteignait ses soixante-dix ans d'existence. C'est une date, et il n'est point sans à-propos de se demander si les partisans de la mesure que l'on discutait à Québec en 1865 ont trouvé dans le régime, depuis qu'il existe, la réalisation de tous leurs espoirs. Notre réponse à nous, Canadiens français de l'Ouest, n'est pas douteuse, nous n'avons pas eu pleine mesure. Et il est curieux de constater aussi, que, parmi ceux qui réclament avec le plus d'insistance la révision de notre charte fédérale, il faut placer les hommes et les provinces qui ont le moins respecté les clauses par lesquelles sir John A. Macdonald, sir Georges-Etienne Cartier, George Brown avaient voulu constituer un pacte d'amitié entre les deux races mères de ce pays.

D'abord, il n'y eut que quatre provinces à lier leur sort à cette vie commune: l'Ontario, (alors le Haut-Canada), Québec (alors le Bas-Canada), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Plus tard, vinrent s'adjoindre l'Ile du Prince Edouard, la Colombie Anglaise, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Au lieu de quatre états, il y en a donc neuf maintenant, lesquels sont compris entre l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique. C'est un territoire plus vaste que l'Europe, plus vaste même que celui que couvre le drapeau américain.

Malgré la crise actuelle et le chômage, qui ne peuvent être que des accidents passagers, communs à tout le monde civilisé, nous devons apercevoir nettement le profit matériel que nous avons retiré de l'union: l'agrandissement territorial que nous a valu la Confédération nous a dotés d'une grande variété de ressources, il a augmenté nos productions, activé notre industrie, multiplié notre commerce intérieur et extérieur. Nous sommes aujourd'hui l'un des pays dont l'avenir attire davantage les yeux de l'univers. Ne comptons-nous pas parmi les six ou sept pays des deux Mondes qui tiennent la tête des grandes nations commerçantes?

Force nous est d'attribuer à la Confédération, sinon pour le total, du moins en grande partie, cette merveilleuse éclosion de supériorité dont le germe dormait en nous depuis longtemps. Fussent-elles demeurées isolées, nos diverses provinces n'auraient pas atteint le même degré d'expansion économique.

Sous le rapport intellectuel, le progrès est aussi très réel, et il nous est permis de le constater, à la condition de ne pas ignorer que nous restons encore bien loin en arrière de l'antique et savante Europe. Nos universités, nos grandes écoles classiques, vont sans cesse se développant, se multipliant, le nombre de leurs élèves s'est accru, nos professeurs vont de plus en plus se perfectionner dans les vieux centres d'étude d'outre-mer, des laboratoires ont été créés; on vient de partout assister à nos congrès et nos savants sont appelés à prendre rang dans les associations étrangères de même nature.

* * *

On peut prétendre, et ce n'est pas nous certes qui essaierons d'y contredire, que les diverses parties de ce vaste tout ne sont pas homogènes. C'est notre espoir cependant que les différents éléments de notre société finiront par aspirer plutôt à la paix qu'à des agitations problématiques dans leurs résultats, à la stabilité de nos institutions plutôt qu'à leur ébranlement. Un patriotisme, non pas nouveau, mais d'une envergure aussi large que la totalité du patrimoine canadien, finira par se former et grandir dans l'âme du peuple. Ce patriotisme, plein de verdeur, ayant pour objet et pour foyer l'ensemble du pays et ses intérêts bien entendus, s'exerçant par dessus les frontières provinciales, deviendra progressivement, par un travail de tous les jours, un élément puissant de cohésion. Tous seront alors d'accord à conserver—avec les modalités requises par les temps nouveaux—une charte et des conditions d'existence qui leur ont donné, outre des progrès tangibles, des libertés constitutionnelles indéniables, encore qu'il faille faire ici toutes les réserves exigées par la vérité historique.

* * *

Il y a, c'est vrai, des différences morales importantes, et c'est très grave. Sous ce rapport, notre influence canadienne-française et catholique a subi des échecs douloureux. Les droits de plusieurs minorités ont été submergés par la houle gonflée des passions politiques et sectaires.

Mais cet échec, si nous l'avons subi, c'est, pour une trop large part, notre faute. La charte fédérative avait ses lacunes, on l'a bien vu plus tard, mais elle était née d'une pensée de concorde. Nous sommes de ceux qui refusent d'y apercevoir un traquenard. **Termes trop vagues**, a-t-on écrit. Peut-être, en effet. Mais tout le débat de la Confédération était là pour préciser le sens de ces termes. Nous voudrions avoir ici l'espace voulu pour donner des citations, à pleines colonnes. Pourquoi s'obstiner à condamner surtout le texte, alors que les hommes plus que le texte furent coupables. Ils furent coupables, les uns en dénaturant, les autres en laissant dénaturer, ce texte fait honnêtement pour conduire d'honnêtes gens et non pour servir d'exercice syllogistique à des légistes filandreux.

Si tous les catholiques s'étaient sagement coalisés pour remettre à leur place les transgresseurs de nos immunités, nous n'aurions pas à gémir sur autant de déconvenues. Nous nous sommes divisés, nous avons subi des revers, c'était inéluctable.

Si à toutes les phases de notre existence nationale et religieuse, nous ne sommes pas plus avisés, restons confus; car nous ne faisons pas notre devoir: notre devoir essentiel, avant d'accuser plausiblement les autres, c'est de nous unir, quel que soit le sacrifice, chaque fois qu'il y a une parcelle de foi ou de langage à sauver. Nous sommes bien loin de maintenir toujours parmi nous cette discipline de simple dignité.

Nous nous abstenons ici d'une énumération qui prendrait vite l'allure d'une polémique; nous n'avons qu'un désir en traçant ces lignes, c'est de contribuer une page d'utile réflexion à ceux qui veulent examiner en toute sincérité et modération le problème canadien.

Ceci étant dit, nous dirigeons notre voix surtout du côté de nos jeunes amis de Québec, et nous exprimons notre conviction que nous aurions tort de chercher à désagréger notre Confédération. Cherchons, plutôt, à la consolider, en l'améliorant, en la précisant. Et appliquons-nous à nous servir de tout ce qu'elle met à notre disposition, nous, peuple de race française et catholique. Il faut réformer en nous certaines manières de voir, de sentir et d'agir. Tout compte fait, il faut revenir aux lointaines et simples traditions de nos vieux parents: exiger qu'on nous laisse vivre complètement notre foi et notre langue sur toute l'étendue de la patrie canadienne, et laisser vivre semblablement ceux de langue anglaise—deux races égales, deux amies.

Noël BERNIER.

Le 1er juillet a été fêté avec éclat à Paris

PARIS — Grâce à la présence de M. Ernest Lapointe et de nombreuses personnalités canadiennes la célébration du premier juillet revêtit à Paris un éclat exceptionnel. Plus de 75 convives assistaient au déjeuner offert au restaurant Du Bois par la section canadienne de la chambre de commerce britannique. On rémarquait, outre M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris, et tout le personnel de la légation, le député Boulanger, commissaire général du pavillon canadien à l'Exposition, le sénateur Beaubien, M .Brugère, ministre de France au Canada, Sir Robert Cahill, attaché commercial à l'ambassade britannique, M. de Ramel, fondateur du groupe parlementaire franco-canadien, le colonel Barré, attaché commercial du Canada, M. Bousquet, représentant le ministre des affaires étrangères.

Au dessert, M. Robert Siegel porta les toasts à l'amitié franco-canadienne.

Le Congrès de la Langue française

Discours de S. E. Mgr Yelle

"Les Manitobains de langue française ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours résolument; ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont voulu; ils entendent, sans se faire illusion pour les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français."

Texte du discours de Son Excellence Mgr YELLE, P.S.S., archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface, sur "la Situation des Manitobains de Langue française."

Le Canadien qui aime son pays et cherche à saisir l'âme qui en assurerait l'unité profonde et durable, a le temps de se livrer à bien des réflexions quand, emporté vers l'Ouest par la vapeur, il traverse les mille milles de la région en grande partie désertique qui sépare Sudbury de la capitale du Manitoba.

Découvreurs et missionnaires

Si ce voyageur est d'origine française, il se rappelle qu'autrefois, il y a deux siècles, un groupe d'aventureux explorateurs accompagnés des Pères Jésuites Messaiger et Aulneau, guidés par le Sieur de La Vérendrye et ses fils, parcourait les rivières et les lacs que côtoie aujourd'hui la voie ferrée, et à la cadence des rames, faisait retentir l'écho des forêts et des rochers de joyeux refrains français. Par eux toute la plaine de l'Ouest était couverte de forts et les syllabes de France étaient portées jusqu'aux premiers contreforts des montagnes Rocheuses.

Ce voyageur n'oublie pas que par le même chemin passèrent pendant un demi-siècle, à partir de 1818, les premiers prédicateurs de l'Evangile dans l'Ouest: missionnaires de langue française envoyés par l'évêque de Québec. Et en arrivant à Saint-Boniface, ce qui frappe d'abord le regard sur les rives de la rivière Rouge, c'est le temple magnifique élevé par le grand défenseur de la langue française dans l'Ouest, Mgr Langevin; à l'intérieur de la cathédrale ce qui émeut profondément le coeur français, c'est de lire à 1,500 milles du vieux Québec, ces mots d'espérance: "Le Dieu vivant est au milieu de vous."

Si le voyageur se demande quelles traces durables ont laissées ces découvreurs d'empire et ces fondateurs de civilisation qui portaient noms français et qui parlaient la langue de la douce France, il doit d'abord se rappeler qu'à Saint-Boniface on n'est encore qu'aux portes de l'Ouest canadien: il faudrait parcourir encore 1,000 milles pour atteindre le sommet des Rocheuses, et c'est une distance égale à celle qui sépare Québec de Winnipeg — ou Paris de Moscou — qu'il resterait à franchir pour arriver aux paroisses canadiennes-françaises récemment fondées sur les bords de la rivière à la Paix, au vicariat apostolique de Grouard.

Population française de l'Ouest

Les trois provinces de l'Ouest couvrent une superficie de 757 000 milles carrés. Ce n'est que la cinquième partie de la superficie du Canada, mais c'est trois fois et demie la superficie de la France. Cet immense territoire était peuplé, au recensement de 1931, par une population de 2 353 529 personnes — le quart de la population canadienne — établie au Manitoba surtout depuis une soixantaine d'années et dans la Saskatchewan et l'Alberta depuis une quarantaine d'années. Toutes les nations du monde y sont représentées.

De cette population près de 87% peut parler l'anglais, un peu plus de 6% sait le français et près de 7% ne parle ni anglais ni français.

De la population sachant le français, 143 138, 21% — 30 291 — n'est pas d'origine française; par contre 17% de la population d'origine française (23 269 sur 136 116) ne parle plus français.

Pour comprendre la pleine signification de ces chiffres, il faudrait les mettre dans leurs cadres concrets de géographie humaine, les expliquer dans leur évolution historique, les voir dans leur enveloppe sociale et ethnographique et dans le triple milieu politique et juridique de chacune des trois législations provinciales des provinces des Prairies. On comprendra facilement qu'un tel travail dépasse les cadres de cette communication autant que mes propres renseignements et mes moyens d'investigation. Je me contenterai donc de quelques notes un peu précises sur les Manitobains de langue française dont je connais un peu moins mal la situation.

Les groupements

En jetant un coup d'oeil sur une carte ethnographique du Manitoba, on constate que la population d'origine française, soit 47 039 sur 700,139, pas tout à fait 7% de la population totale, est surtout groupée dans un rayon d'une centaine de milles autour de Saint-Boniface: au sud dans la plaine de la rivière Rouge, au sud-ouest, dans la région ondulée de Pembina, à l'ouest, dans le bas de la rivière Assiniboine; au nord, sur la rivière Winnipeg. Ajoutons quelques groupes plus isolés autour du lac Manitoba et dans l'ouest de la province.

La population des groupes ruraux bien organisés s'élève à environ 22,000. Quatorze mille font partie de l'agglomération urbaine où s'entassent les 280,000 habitants de Winnipeg et des municipalités environnantes. De ces 14,000, 9,000 environ forment les deux paroisses de langue française de Saint-Boniface et du Sacré-Coeur de Winnipeg. Le reste de la population, soit environ 6,000 à 7,000, est dispersé sur tout le territoire manitobain jusque dans les régions non organisées du nord, les villes du Pas et de Flin Flon, les régions minières du nord et de l'est. Sur les 125 municipalités manitobaines, il y en a au moins 75 où la population d'origine française ne dépasse pas cent personnes. Dans ces conditions on comprend facilement que près du dixième de la population d'origine française ne parle plus français, soit 4,540 sur 47,039. Par contre 10,178 personnes d'origine étrangère comprennent le français, ce qui porte à 52,677 le nombre de personnes sachant le français, soit 7.5% de la population totale de la province.

Une grande partie de la population française du Manitoba vient, ou ses ancêtres viennent de la province de Québec; plusieurs sont venus de la vieille province après un stage plus ou moins long aux Etats-Unis. Un certain nombre vient directement de France, à la suite des disciples de Dom Gréa en 1892 et les années suivantes. Ce groupe forme aujourd'hui deux ou trois paroisses bien organisées.

Quelques milliers, descendant des pionniers français qui se sont unis aux femmes du pays dans les premiers temps de la colonie, forment la race métisse. Enfin 1,200 à 1,500 sont d'origine belge.

Nos municipalités civiles n'ont là-bas aucune relation géographique ou légale avec la paroisse, et sur les quelque 125 municipalités civiles, il y en a à peine 7 ou 8 où notre élément ait une faible majorité. Dans ces conditions si l'influence des nôtres peut s'y faire sentir en bien des endroits, on ne peut cependant y trouver une ambiance protectrice de la langue et de l'esprit français.

La paroisse française

C'est la paroisse catholique qui reste le centre protecteur des traditions françaises et de la langue maternelle. Le dimanche matin nos gens viennent de 4, 5 et parfois 8 ou 12 milles, car la paroisse manitobaine est moins populeuse et plus étendue que la paroisse québécoise. Réunis autour de la petite église paroissiale, avant et après le service divin, ils échangent, en français, leurs impressions avec la même familiale bonhomie que leurs cousins du Québec. On s'entretient des petits événements de la localité, des nouvelles des autres paroisses. Il est frappant de constater combien les Manitobains de langue française se connaissent malgré les distances qui les séparent; on n'oublie pas les souvenirs du vieux Québec, on s'y passionne même pour les révolutions politiques qui s'y déroulent, on prévoit le rendement de la prochaine moisson en supputant le prix du blé, ou en exprimant des craintes sur la rouille qui menace ou les sauterelles qui peuvent venir quand la sécheresse n'est plus à craindre. Et, à côté de l'église, près du murmure des vivants, le petit cimetière conserve, écrits sur de pauvres pierres ou d'humbles monuments, les noms des aïeux, des noms bien français qui rappellent les traditions de courage, d'endurance et de fidélité de ceux qui sont partis pour un monde meilleur.

A l'intérieur de l'église, la prédication se fait en français par des prêtres de langue française. Dans une quarantaine de paroisses les Manitobains de langue française sont unis en groupes suffisamment homogènes pour qu'il ne soit pas nécessaire d'employer d'autre langue que le français à l'église. Dans une dizaine de paroisses en plus, la prédication se fait en français et en une autre langue: anglaise, polonaise ou flamande. Dans nos paroisses le prêtre reste, en même temps que le témoin du surnaturel, un des meilleurs ouvriers de la survivance française.

Langue et religion

Bien que la vérité religieuse qui commande l'assentiment de notre foi soit destinée à tous les peuples et ne soit le lot d'aucune race en particulier, il n'en reste pas moins vrai, l'expérience le prouve, qu'au concret d'une psychologie vivante on ne pratique pas impunément la vivisection dans les sentiments intimes les plus profondément unis au coeur de l'homme. L'affaiblissement ou la perte des uns, produit un contre-coup certain sur la force de résistance et d'épanouissement des autres. Dans nos milieux de l'Ouest canadien, le Français qui s'anglicise subit presque fatalement l'influence dominante de la majorité; or au Manitoba, il y a sur 600,189 individus parlant l'anglais, dont 368,010 d'origine britannique, 19,031 personnes d'origine britannique qui sont catholiques. Dans un tel milieu, l'assimilation conduit très vite au mariage mixte, et le mariage mixte conduit dans une proportion effrayante à la perte de la foi ou au moins à l'abandon de la pratique religieuse.

De même la conservation du sens catholique avec ce qu'il comporte nécessairement de bon sens, d'équilibre, de juste appréciation des valeurs d'âme, des éléments de culture spirituelle, d'élévation au-dessus d'un matérialisme rappetissant et niveleur, aide à nos gens à rester plus attachés aux traditions ancestrales, à la langue de famille qui ont modelé leurs âmes et ne peuvent être abandonnées sans amoindrissement spirituel.

Je n'ai pas les renseignements qui me permettraient d'établir une comparaison entre les personnes d'origine française qui ne parlent plus leur langue, au Manitoba, et celles qui ne sont pas catholiques; les chiffres du recensement de 1931 suggèreraient une étude intéressante à faire sur ce sujet: sur 47,039 personnes d'origine française, 4,540 ne parlent plus français, et 3,719 ne sont pas catholiques.

(En Saskatchewan sur 50,700, 8,497 ne parlent plus français et 6,020 ne sont pas catholiques. En Alberta sur 38,377, 10,232 ne parlent plus français et 6,274 ne sont pas catholiques).

La population d'origine française, catholique dans la proportion de 92%, forme presque le quart de la population totale catholique du Manitoba, exactement 22.84%. Sur la population catholique de rite latin (les Ruthènes de rite grec sont au nombre de 58,489), les catholiques de langue française forment le groupe racial le plus nombreux, 33%. Ils sont suivis par les Polonais qui forment le quart de la population catholique de rite latin. Les catholiques d'origine britannique forment un peu plus du sixième, et le dernier quart est formé des catholiques originaires des différents pays de l'Europe centrale et des Indiens indigènes. Le clergé séculier et régulier de langue française comprend plus des deux-tiers des prêtres au travail, soit 175 sur 260, et les religieuses de langue française sont au nombre de 850 environ, sur 1,050, soit 80%.

La salle paroissiale

A côté de l'église, vous trouverez au Manitoba, presque partout, même dans les paroisses les plus pauvres, la salle paroissiale, qui en est comme le complément social nécessaire. La salle paroissiale permet de prolonger la conversation "du perron de l'église," elle donne à la paroisse manitobaine un caractère plus familial encore que dans la province de Québec. A la salle paroissiale tous les Manibotains sont frères, on se sent chez soi avec la liberté de conversation et la jovialité d'allures qui ne sont pas de mise à l'église. C'est là qu'ont lieu les fêtes paroissiales, les repas de famille ou de paroisse; là s'organisent les séances où l'on s'efforce d'entretenir l'amour du français et de cultiver la pureté de la langue; c'est là que l'on reçoit les délégués de la vieille province en tournée d'évangélisation française; là que l'on discute des voies et moyens d'agrandir l'église ou de réparer le presbytère; là que l'on organise les parties de cartes, les bazars, les ventes de charité qui permettront de trouver les ressources nécessaires à ces améliorations ou simplement aux dépenses ordinaires de la paroisse. La salle paroissiale contribue ainsi à entretenir et à développer la connaissance mutuelle, l'union: elle prémunit contre le danger de la fréquentation des réunions protestantes et des rencontres qui pourraient aboutir aux mariages mixtes; disons qu'elle est au Manitoba un bon soutien de la langue et de l'esprit français.

L'ambiance anglaise

Ce peuple qui sort de l'église ou de la salle paroissiale, si nous le suivons dans ses foyers, nous l'entendrons parler français. A la campagne les relations nécessaires avec l'extérieur où ne résonne que la langue anglaise, peuvent être limitées assez souvent au commerce, à la vente et à l'achat des produits, et le foyer est moins menacé qu'à la ville par l'envahissement des habitudes, de l'esprit, de la langue de la majorité. Dans les centres urbains, en effet, au bureau, à l'usine, au chantier de travail, c'est l'anglais qui prédomine, pour ne pas dire qu'il est exclusivement employé. Là la langue anglaise devient rapidement plus familière, c'est le mot anglais qui monte spontanément aux lèvres et qui risque d'envahir le foyer. Danger trop réel contre lequel on tâche de réagir, et pour réagir, il faut que l'esprit français reste assez vivace pour remonter sans cesse le courant; il faut que du fonds des coeurs restés français, il monte continuellement vers les lèvres un afflux capable de percer l'atmosphère enveloppante, de desserrer l'étreinte étouffante, de vaincre l'habitude facile du moindre effort, du laisser-aller, capable d'entretenir sans relâche le miracle psychologique d'un bilinguisme presque complet dans toutes les classes de la société et non seulement dans une élite intellectuelle.

L'école et l'Association d'Education

Et en se demandant si cette gageure est possible, on se tourne instinctivement vers l'école, on se demande ce qui grandit dans le coeur de l'enfant. Or "l'école officielle, disait au dernier congrès de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, le président d'alors, M. le magistrat Lacerte, avec l'anglais comme seule langue d'enseignement, est à mentalité anglaise. Du point de vue religieux elle est protestante. Du point de vue national, l'enseignement est partial, incorrect, injuste."

Et, en effet, le dualisme scolaire, imité du Québec, introduit dans la constitution manitobaine en 1870, n'a pu résister au fair-play et à l'esprit d'équité de la majorité montante. En 1890, la population de langue française ne forme plus que 8% de la population totale. On sait l'histoire humiliante que je ne referai pas ici; l'humiliation se complétait en 1916 par la suppression pure et simple du français à l'école (1). C'était quatre ans après le premier Congrès de la Langue français au Canada, et c'était pendant les jours glorieux où les Canadiens, au-delà des mers, se battaient pour la liberté des peuples et la défense des minorités...

L'Asociation d'Education des Canadiens Français du Manitoba fut fondée. Mgr Langevin disait au premier Congrès de la Langue française, ici même: "Nous ne reconnaissons à personne le droit d'arrêter les Canadiens français à la frontière de Québec et de leur dire: Hors de là vous n'êtes pas chez vous. Nous sommes chez nous partout au Canada" (2). En des circonstances difficiles le successeur de Mgr Langevin, Mgr Béliveau, fit l'application opportune de cette fière déclaration: "Gardons nos positions, conservons ce que nous avons, si nous voulons du français au Canada c'est à nous d'en mettre."

L'Asociation d'Education prit ces paroles comme programme d'action: elle résolut de conserver la langue française dans lécole et l'esprit français au coeur des écoliers: elle veilla sur l'école, recruta et forma des éducateurs ,stimula et éclaira les pères de famille, réunit les bonnes volontés, éveilla les assoupis et les découragés: elle resta toujours très près de la réalité; pendant vingt ans elle a amélioré ses méthodes, affermi ses positions; elle a conquis la confiance des Canadiens français, s'est imposé à l'attention et au respect de l'autorité publique, s'est attiré l'admiration de tous les groupes français et a servi de modèle aux organisations similaires des autres provinces anglaises du Canada. Son vice-président actuel, M. Camille Fournier, pouvait écrire récemment: "Nos positions légales nous ne les avons pas reprises, nos droits nous ne les avons pas reconquis mais nos efforts constants ont établi un état de fait qui honore les chefs qui nous ont guidés et qui équivaut presque à une reconnaissance juridique" (3). Je ne connais pas, sur l'état des Manitobains de langue française de documents plus instructifs et plus émouvants à la fois dans leur apparente sécheresse et leur volontaire absence de tout élément théâtral, que les comptes rendus des différents congrès de l'Association qui se sont tenus tous les deux ans depuis 1916. On y trouve non pas en style de rhétorique, mais en notations très objectives, en formules sobres l'inventaire des ressources et l'indication des faiblesses de notre situation française au Manitoba, la mise au point progressive d'un organisme complexe qui maintient le droit contre la légalité abusive, les voeux qui sont des directives immédiatement pratiques, en un mot l'expression nette, sans pessimisme déprimant, sans optimisme aveugle, l'expression articulée dans la texture de la vie nationale, de la volonté de vivre de quelques milliers de descendants de fils de la vieille France perdus dans un coin du Canada anglais.

Commissaires d'école

Du compte rendu du Congrès de 1936, je prends les renseignements suivants que je complète en les mettant à date. Il y a chez nous une municipalité scolaire pour chaque arrondissement scolaire. Des commissaires, représentants des pères de famille, s'occupent d'actionner le rouage scolaire selon les dispositions de la loi. Sur 2,050 districts scolaires, 145 à 150 sont contrôlés par des commissaires de langue française. Ces commissaires, au nombre de 450, forment une association en contact intime avec l'Association d'Education, et qui a une influence notable dans les conventions générales des Commissaires d'écoles du Manitoba. M. le magistrat Lacerte, ancien président de l'Association d'Education, et M. Marion, président actuel, font partie du bureau de l'Association générale des Commissaires d'écoles du Manitoba, qui comprend huit membres.

Cercles paroissiaux

Pour maintenir les commissaires et les pères de famille en éveil, l'Association d'Education a organisé des cercles paroissiaux qui, dans certains endroits, pourraient être plus actifs, mais qui, somme toute, s'efforcent d'organiser des soirées françaises instructives et récréatives dans chaque paroisse, de maintenir l'attention éveillée sur la question scolaire, et d'entretenir l'amour du français au fond des coeurs et son influence pratique au foyer et autour de l'école.

Personnel enseignant

L'éducateur est l'âme de l'école. L'Association d'Education l'a compris dès le début. Une association des Instituteurs a été formée, en relation très intime elle aussi avec l'Association générale. La Ligue des Institutrices de langue française a un bulletin mensuel. Nous avons actuellement tout près de 300 instituteurs et institutrices, dont la moitié environ est formée par des religieux et des religieuses. Tous possèdent actuellement le diplôme d'Etat de première ou de deuxième classe (4), et plusieurs sont bacheliers. Dans les premières années, le nombre des éducateurs sachant le français faisait défaut; l'Association d'Education fournit des bourses d'études pour les élèves de l'école normale. Aujourd'hui il serait difficile, à cause de la crise financière, de continuer ces déboursés; d'ailleurs le nombre de nos éducateurs est maintenant suffisant et le recrutement se fait normalement: l'Association porte ses efforts du côté de la formation pédagogique française et catholique.

Car les cours de l'école normale de l'Etat—il n'y a pas d'école normale catholique depuis 1916 — ne préparent ni à l'enseignement du français, ni à l'enseignement du catéchisme. L'Association d'Education a organisé des cours de pédagogie française et religieuse. Actuellement, il y a une semaine pédagogique pendant les vacances d'été, et quelques réunions durant la semaine de Pâques. La moyenne des assistances, même en plein milieu des vacances, s'élève à 75 ou 80%. Il y a là une manifestation très consolante quand on se rappelle que l'assistance à ces cours est complètement libre et n'a pas de contrôle officiel. Depuis quelques années ces cours pédagogiques sont donnés aux élèves de l'école normale. Des examens ont été passés cette année, et l'Association d'Education est à rechercher les moyens d'assurer une sanction efficace à ces examens.

(Suite à la page 7)

(1) On trouvera le récit de cette histoire dans le magistral ouvrage de l'abbé Groulx: L'enseignement français au Canada. Tome II, c. 2.

(2) Premier Congrès de la Langue française au Canada, p. 207.

(3) La Liberté, 7 avril 1937.

(4) Le diplôme d'enseignement de première classe est accordé aux élèves qui, après la douzième année d'études, subissent avec succès les épreuves d'une année à l'école normale. Le diplôme de deuxième classe est accordé dans les mêmes conditions aux élèves qui n'ont fait que la onzième année d'études.

Saint-Boniface

Communiqué de Mgr l'Archevêque-Coadjuteur de Saint-Boniface

L'Association d'Education donne des cours aux élèves de langue française de l'école normale, sur la pédagogie du catéchisme, sur les meilleures méthodes pratiques d'enseigner le français, sur l'éducation nationale, etc. On donnera cette année aux élèves qui ont réussi à passer des examens convenables, un diplôme spécial.

L'attention de tous les intéressés est attirée sur ce point: il y aurait tout intérêt pour nous que, toute chose égale d'ailleurs, ces candidats à l'enseignement soient préférés à ceux qui n'ont pas ces diplômes. De même les élèves de l'école normale qui suivent les cours ailleurs qu'à Winnipeg, sont privés de l'avantage de ces cours.

MM. les Curés sont priés de faire connaitre la chose dans les écoles et d'encourager les parents à profiter de ces avantages pour leurs enfants.

✠ Emile YELLE, P.S.S.,
Arch.-Coad. de St-Boniface.

A l'Archevêché

Son Excellence Mgr Yelle est arrivée dimanche matin. Son Excellence a assisté au deuxième Congrès de la Langue française et a remporté de bien consolantes impressions. Lors de la séance finale Son Excellence a été fait docteur en loi, honoris causa, par l'Université Laval. Le distingué recteur de l'Université Mgr Camille Roy, a souligné le fait en disant que cet honneur était la reconnaissance des sevices rendus à la langue et à la civilisation françaises par Son Exgcellence Mgr Yelle et Son Excellence Mgr Béliveau et leurs auxiliaires. Comme on le voit la gloire en réjaillit sur tous nos compatriotes du Manitoba.

* * *

Le clergé diocésain est entré en retraite lundi soir. La retraite ecclésiastique leur est prêchée par Son Excellence Mgr Yelle. La retraite a lieu au Collège de Saint-Boniface. On y suit l'heure solaire. Jeudi aura lieu le service pour les évêques et prêtres défunts à la cathédrale.

Jeudi, à 9 h. 30, 10 h. 45 et 4 h. Son Excellence parlera d'organisation paroissiale. Les religieux qui font du ministère dans le diocèse ont été convoqués à ces réunions.

A la cathédrale

Jeudi matin, à 9 h. 15, aura lieu le service annuel pour les évêques et les prêtres défunts du diocèse.

M. l'abbé Blais conduit cette semaine un groupe important de "guides" au lac en campement. Cette oeuvre a été inaugurée l'an dernier et prend de l'envergure cette année, tant par le nombre des présences que par l'organisation. Les "guides" se sont organisées de longue main pour la circonstance. Elles auront la messe tous les matins et même une chapelle spéciale leur permet d'avoir la présence réelle de la Sainte Eucharistie dans le site enchanteur qui leur a été choisi.

Union Nationale Française

Célébration de la fête nationale française

A l'occasion de la Fête Nationale française, il y aura un banquet le samedi 17 juillet à 7 h. 15 du soir à l'hôtel Marlborough.

Le dimanche 18, à 10 h. grand'messe avec sermon de circonstance dans la chapelle du Collège de Saint-Boniface. Le soir à 7 h., dans la salle du Collège, kermesse avec attractions diverses, programme musical.

Invitation cordiale à tous. L'entrée est gratuite. Il sera remis à chaque personne présente un billet qui donnera droit au tirage d'un prix d'entrée.

LE SECRETAIRE.

La ligue des vacances

Malgré la chaleur, les difficultés et l'apathie de quelques-uns, elle est en pleine activité. M. l'abbé E. Lévêque, bien secondé par un groupe zélé de jeunes gens, a organisé ses programmes de jeux divers et des équipes donnant aux petits, aux moyens et aux grands une ambiance appropriée à leur âge, à leurs forces et à leurs goûts.

La belle salle de la jeunesse étudiante du bloc Dubuc est à la disposition de tous.

Le séjour d'une semaine au camp Morton est à l'ordre du jour, le prix de la pension pour la semaine étant 5 piastres, plus $1.10 pour frais de voyage. Toute demande doit être faite à M. l'abbé Lévêque qui accompagnera les enfants.

Grâce à la générosité de la Cie Arctic Ice qui a prêté ses camions, un voyage sera fait cette semaine à Pine Falls ;outre le plaisir du voyage et le séjour de quelques heures sur la rivière Winnipeg, nos enfants auront l'avantage de visiter le moulin à papier qui est en pleine activité et prendront là une belle leçon des choses de l'industrie. Un point noir est cependant à l'horizon, c'est celui de la finance. Si l'oeuvre nécessite un grand zèle et un grand dévouement, elle demande aussi un peu d'argent pour l'achat de balles et autres nécessités. Bien que l'organisation soit gratuite, si chaque famille qui peut le faire donnait une petite contribution de 25 sous par enfant, cela aiderait fortement.

L'oeuvre répond à une nécessité urgente: conversation morale de notre jeunesse et nul doute que notre population verra de lui donner les moyens de vivre.

A l'hôtel de ville

Sur considération du jugement de la cour d'appel annulant la dernière élection du quartier No 2 pour fins techniques, son honneur le Maire déclara, que d'après la charte, il avait le droit d'appeler une élection dans le plus bref délai et qu'il demandait à l'avocat de la ville, M. T. Taylor, de donner son point de vue à ce sujet. M. Taylor, est d'opinion que le conseil n'a d'autre alternative que celle d'appeler une élection au plus tôt, mais une difficulté se présente; le conseil ayant résolu de faire une nouvelle distribution des voteurs dans chaque quartier afin d'arriver à une plus grande équité, l'élection devrait se faire pour la nouvelle division et d'après la nouvelle liste électorale qui n'est pas encore préparée. L'appel d'une cour de révision demande un certain temps. Après discussion le conseil décide d'appeler une assemblée spéciale à ce sujet.

* * *

Malgré son bon vouloir, le conseil s'est vu dans l'obligation de refuser une modeste contribution demandée par l'un de nos groupements de ligues de vacances. Rien dans les estimés n'est prévu pour ces dons, et créer un précédent n'est pas de sage politique.

Pique-nique Conservateur le 10 juillet

Errick Willis, chef du parti au Manitoba, sera un des orateurs au pique-nique de l'Association Conservatrice de Norwood, qui sera tenu au Parc Assiniboine le samedi 10 juillet. L'ex-maire Webb de Winnipeg adressera aussi la parole.

Un bon programme de jeux pour jeunes et vieux a été préparé. Des prix seront tirés au sort et remis aux heureux détenteurs de billets. Les conservateurs de Saint-Boniface et leurs amis sont cordialement invités à y assister. Nous promettons à tous une agréable après-midi.

John G. HART, secrétaire.
(Communiqué).

Fête de l'Union Nationale Métisse

L'Union Nationale Métisse a célébré son cinquantième anniversaire cette semaine. La cérémonie a commencé par un grand banquet donné à l'hôtel Saint-Charles, mardi soir, sous la présidence de M. Samuel Nault. Les orateurs principaux ont été M. Camille Teillet qui a fait l'historique de la Société dans un très intéressant exposé et M. John-C. Davis, qui a parlé des troubles de 1869. Ce dernier a traité de la formation ethnique du groupe Métis et de la légitimité du gouvernement provisoire, ainsi que de tout le mouvement de 1869. Plusieurs autres convives ont été invités à prendre la parole, entre autres M. l'abbé A. d'Eschambault, l'hon. Sauveur Marcoux, qui représentait le gouvernement provincial; Son Honneur le juge Roy, MM. Thorson, Mutch, Rhodes Smith, M. Ulric Lambert, président du Cercle Ouvrier, et autres.

Samedi et dimanche la fête s'est continuée au parc Riel. Les membres de la Société et leurs amis ont assisté à la sainte messe à la chapelle Saint-Emile. Dans l'après-midi eut lieu la décoration des tombes. L'on déposa des couronnes de fleurs sur les tombes de Louis Riel, de Marie-Anne Gaboury, de Louis Lépine et d'André Nault. M. l'abbé Brunet récita les prières pour les défunts.

Il y a cinquante ans que fut fondée à Saint-Norbert, la Société Nationale Métisse. La Société a bien de belles oeuvres à son crédit comme la démontré l'autre soir, M. Camille Teillet. Ce sont ces souvenirs qu'ont évoqués cette semaine les fidèles amis de la Société.

PETITES NOTES

Mlle M. Daignault est partie pour Vancouver, Victoria et Seattle, où elle passera trois semaines.

* * *

Mme Jean Bouvier était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière en route pour Scarth, Man., où elle doit rejoindre M. Bouvier qui vient d'être nommé gardien de nuit à la gare de Scarth. Mme Bouvier était l'invitée de M. et Mme Alexandre Allaire, de la rue Aulneau.

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

Lundi 28 juin, et toute la semaine, bien des visiteurs, qui venaient prier la Vierge Immaculée. Puissent-ils être exaucés selon la Providence divine, "qui ne se trompe jamais dans ses dispositions" (7e dim. après la Pentecôte).

Samedi 3 juillet, à la messe de 8 h. pour les bienfaiteurs de la Grotte, une cinquantaine de personnes assistaient dont 40 ont communié.

Dimanche 4 juillet, par une chaleur torride, une soixantaine de personnes ont assisté à la Bénédiction du S. Sacrement à la Grotte. Les invocations évangéliques à Notre-Seigneur Jésus-Christ présent et à sa Sainte Mère ont été répétées par le peuple. Le chant de l'Ave Maria de Lourdes clôturait la cérémonie.

C'est le 18 juillet, troisième dimanche du mois, qu'aura lieu la procession aux flambeaux, à 9 heures du soir.

HISTOIRE DES APPARITIONS

(Suite)

2.—Dixième apparition. Le samedi, 27 février, M. Clarens, directeur d'école à Lourdes, est présent. Il nous en laisse un récit très net dans son rapport du 4 mars. Bernadette l'impressionne par le charme de sa prière, ses sourires, ses saluts à la Dame . . . ses accès de tristesse même. Un instant, ses allées et venues sur les genoux, exécutées avec ardeur, lui causent une peine infinie. Il croit devoir expliquer ses visions par "quelque concentration de ses facultés intellectuelles."

Mais ce témoin sérieux, le lendemain, interroge la Voyante. Il écrit: "L'espèce d'indifférence avec laquelle Bernadette me parlait, le charme naturel que je trouvais néanmoins dans sa narration, l'assurance de ses réponses, la naïveté de ses réflexions, ébranlèrent ma conviction première. Allez l'entendre, vous qui faites les esprits forts, et vous ne vous retirerez pas sans être bouleversés.

— "Pourquoi, lui demandai-je, avez-vous baisé la terre, hier matin, à la Grotte?"

— "La Dame me l'a commandé, pour faire pénitence, pour moi d'abord, pour les autres ensuite."

A toutes mes questions, j'eus des réponses aussi satisfaisantes.

Je lui demandai: "Vous a-t-elle fait quelque communication? Vous a-t-elle donné quelque mission?"

— "Non, pas encore."

L'instituteur Clarens ne croit plus dès ce jour au rêve dû à l'hallucination de Bernadette. Déjà il accepte la réalité de ses visions merveilleuses.

3.—Onzième apparition et Interrogatoire. Le repos du dimanche 28 février donne à de nombreux visiteurs l'occasion de venir à la Grotte.

Des groupes compacts attendent dès l'aube Bernadette en la rue des Petits-Fossées, où le garde-champêtre Callet va chercher la Voyante à la porte même du "Cachot" pour la guider à travers la foule qui avoisine Massabielle. Des soldats, bénévolement, lui facilitent l'approche de la Grotte. Tante Lucille l'accompagne, portant le cierge bénit.

Estrade et Mlle Pène nous la montrent ce jour-là, se prosternant, baisant la terre avec ardeur, écoutant la Dame en des alternatives visibles de joie et de tristesse, conquérant dans le ravissement de son extase la foule qui répète à sa suite les agenouillements, les prières et les prostrations. Le brave Callet, pris d'un beau zèle, n'hésite pas à commander à haute voix les gestes des spectateurs subjugués.

Tandis qu'une foule mêlée s'attache avec sympathie aux faits et gestes de Bernadette, les habitués du "Café français" prétendent n'y voir que désordre et explosion de fanatisme.

Les pouvoirs publics, étonnés de n'y rien comprendre, leur font écho. Le rapport du commissaire Jacomet, adressé le 4 mars au préfet de Tarbes, fourmille d'erreurs grossières et de racontars sans fondement. Le procureur Dutour écrit au procureur Falconnet de Pau "qu'il fait surveiller attentivement Bernadette et ses parents" sans arriver à découvrir qu'ils aient reçu des dons capables de faire suspecter leur sincérité.

Ces deux fonctionnaires songent à faire comparaitre la Voyante devant M. Rives, juge d'instruction, le dimanche 28 février, afin de l'intimider et de lui interdire le chemin de la forêt. Le cantonnier Léon Latapie est chargé de la lui conduire à la sortie de la grand'messe. Il raconte:

—"Je la pris par les bras avec douceur. Bernadette me dit: —"Que voulez-vous?" —"Petite, tu dois venir avec nous."

—"Tenez-moi bien fort, et je décamperai . . ."

—"J'étais près de la petite et le commissaire derrière moi. Les gens regardaient sans rien dire, étonnés. Nous allâmes chez M. Rives, juge d'instruction. Quand nous entrâmes, le juge dit à Bernadette en patois:

—"Tu es là, polissonne?"

—"Oui, Monsieur, je suis ici."

—"Nous allons te renfermer. Qu'est-ce que tu vas chercher à la Grotte? Pourquoi faire courir tant de monde comme cela? On te pousse pour te faire agir ainsi, nous allons te mettre en prison."

—"Je suis prête, mettez-m'y, et qu'elle soit solide et bien fermée, et je m'en échapperai."

Ces messieurs ne riaient pas. Le juge dit:

—"Il faut que tu renonces à aller à la Grotte, ou tu seras enfermée."

—"Je ne me priverai pas d'y aller."

—"Je te ferai mourir en prison."

En ce moment entre la Soeur Supérieure de l'hospice. Elle pleurait, elle dit: "Je vous en prie, Messieurs, laissez-nous la petite; ne la faites pas mourir! . . ."

Il fallait que Bernadette fût sainte ou qu'elle eût beaucoup d'inspiration, pour être de sang-froid comme elle était, cette petite. Le juge dit au commissaire: "Que voulez-vous y faire? Lâchons-la; nous n'avons rien à mordre avec elle."

Bernadette était assise devant le juge; le juge à une table. M. Jacomet se promenait; moi, j'étais debout près de Bernadette. Alors, elle est partie avec la Soeur, et, en partant, elle disait: "J'y veux aller; c'est le dernier jour, jeudi."

(A suivre)

Tiers-Ordre de Saint-François

N. B.—1. C'est aujourd'hui qu'a lieu la réunion mensuelle de juillet: premier mercredi, 7 juillet, avec absolution générale.

2. Les Tertiaires diront une bonne prière pour les prêtres en retraite.

3. Que les Tertiaires lisent dans leur "Calendrier de Tertiaires" pp. 39,40,41, les conditions pour gagner l'Indulgence de la Portioncule le 1 et 2 août; ces conditions regardent et la personne qui veut la gagner et l'église où elle veut la gagner. Si ces conditions se remplissent, Tertiaires et fidèles peuvent gagner le Grand Pardon pendant un jour et demi (36 heures) à chaque visite de l'église. Mais l'église doit se rendre apte en remplissant les conditions qui lui sont imposées (voir "Calendrier" p. 41, en haut).

* * *

Les dévotions du Tertiaires

Le Très Saint Sacrement

La grande foi du séraphique Patriarche l'attirait vers le Tabernacle, comme vers son centre; là, il passait les longues heures du jour et de la nuit, dans un colloque intime avec le Divin Prisonnier. Il voulait que le très saint Corps du Sauveur fût traité avec le plus profond respect et, lorsqu'il s'approchait de la table eucharistique, "il brûlait d'amour"; aussi est-il le modèle des vrais adorateurs de Jésus-Hostie. A son exemple, faites-vous remarquer par votre piété envers le Saint Sacrement, que l'on vous retrouve souvent devant le Tabernacle, devant l'Ostensoir, adorant votre Dieu; soyez aussi très heureux, très heureuses, de contribuer à la dignité du culte, par la décoration des autels et la confection des ornements sacrés. Comme pratique spéciale, les Tertiaires ne passeront jamais devant une église, sans donner un signe de respect, et, s'ils ne peuvent y entrer, ils feront, dans leur coeur, une fervente adoration envers le très saint sacrement, disant avec S. François: "Nous vous adorons, o très saint Seigneur, Jésus-Christ, ici et dans toutes vos églises à travers le monde entier, et nous vous bénissons parce que vous avez racheté le monde par votre sainte Croix."

Le 14 juillet à Paris

PARIS — La fête nationale du 14 juillet aura cette année, à cause de l'Exposition, une ampleur particulière. La journée commencera par une revue des troupes de la garniron de Paris, présentées au président de la République par le général Gouraud, gouverneur militaire de la capitale. Défileront successivement: les élèves des grandes écoles Saint-Cyr, Polytechnique, etc., les détachements de la marine, les aviateurs, les fantassins et les détachements de toutes les armées spéciales de l'armée française; cela constituera un défilé monstre de tous les engins motorisés, tanks, tracteurs, canons, suivant dans le vrombissement des puissants moteurs l'itinéraire du défilé de la victoire en 1918: de la Porte Dauphine à l'Etoile, par les Champs-Elysées avec la dislocation Place de la Concorde.

Grande manifestation des jeunesses françaises

(Suite de la première page)

C'est, dit-il, grâce aux efforts constants et aux sacrifices innombrables de cette association que la langue française a été enseignée par toute la province, dans les écoles publiques pour la plupart, c'est-à-dire, maintenues aux frais du gouvernement.

M. Couture rend ensuite hommage au Collège de Saint-Boniface, dirigé par les RR. PP. Jésuites, qui a formé des hommes de valeur qui, dans le clergé séculier et régulier, dans les diverses professions et carrières, rendent à la société d'inappréciables services.

A la sortie de l'école

Mais tous ne peuvent faire des études classiques. La masse des jeunes Manitobains est obligée, dès sa sortie de l'école, de prendre tout de suite les moyens de faire son avenir. Elle se rend compte alors de la beauté de sa langue maternelle mais réalise l'impossibilité à peu près complète de gagner sa vie avec cette langue. C'est dire que sa formation intellectuelle française cesse à la sortie de l'école et qu'à partir de ce moment, elle commence à s'effriter. Vient un temps où la jeunesse manitobaine ne s'intéresse plus que passivement à nos questions nationales. Elle résiste bien quelque temps à l'atteinte puissante que porte à sa pensée et à son âme l'ambiance dans laquelle elle vit mais elle ne peut toujours tenir, sauf dans les paroisses de la campagne, où il est plus facile de conserver sa langue maternelle. Et ce qui est vrai de la jeunesse du Manitoba l'est, en grande partie, de toutes les provinces de l'Ouest.

Que faut-il faire alors? Il importe d'offrir à la jeunesse les moyens de gagner son pain, de lui ouvrir des avenues vers les situations qui l'attirent et pour lesquelles elle est prédisposée. Autrement dit on ne réussira pas, par la seule force des principes religieux et nationaux, à convaincre la jeunesse de l'Ouest du devoir qu'elle a de rester française. Il faudra, en plus, lui procurer des avantages d'ordre matériel d'améliorer les conditions matérielles de la jeunesse, c'est donc là la tâche la plus urgente.

Il faudra ensuite, selon la parole de Mgr Béliveau, mettre du français partout, ne pas se contenter de revendiquer nos droits en paroles mais aussi en actes, dans chacun de nos gestes quotidiens.

Dans les campagnes, il faudra, en plus, attacher la jeunesse à la terre afin de lui permettre de faire sa vie.

Pour conclure:

Le devoir de l'heure est de faire en sorte que tous les jeunes de l'Ouest puissent gagner convenablement leur vie tout en faisant usage de leur langue. Voilà ce qu'il faut entendre par véritable action nationale.

Les doctorats de l'Université Laval

QUEBEC — L'Université Laval a conféré quinze doctorats honorifiques au cours de la séance solennelle de mercredi soir. Les nouveaux docteurs sont:

S. Ex. Mgr E. Yelle, archevêque-coadjuteur de Saint-Boniface.

S. Ex. Mgr Melanson, archevêque de Moncton;

M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat.

M. Jules Dorion, rédacteur en chef de l'Action catholique, à Québec.

MM. Louis Bertrand, délégué officiel de l'Académie; Richard-W. Lèche, gouverneur de la Louisiane; Adolphe Robert, président de l'Association canado-américaine; le juge Lucien Dubuc, de l'Alberta; Omer Héroux, rédacteur en chef du journal le Devoir; André Lafargue, avocat éminent de la Louisiane; Wade-O. Martin, ministre des Travaux publics en Louisiane; Dominique Hippolyte, délégué de Haïti; le R. P. Joseph Hébert, Oblat, recteur de l'Université d'Ottawa, et Mgr Maurault, Sulpicien, recteur de l'Université de Montréal.

La survivance de l'esprit français par celle des moeurs et des traditions

Voici le texte du discours prononcé à la séance publique du lundi soir au Congrès de la Langue française, par Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec:

Nous célébrons, et à Québec, la fête de l'esprit français en Amérique. Faut-il redire de quelles allégresses tressaille la cité-mère, en regardant tant de ses fils et de ses neveux, venus de toutes les provinces canadiennes et de tout le continent, chanter, au pied de Champlain et de Laval, l'hymne de leur fierté française et renouveler les serments de leur irréductible fidélité.

La parole du Prophète revient spontanément à la mémoire: "Lève tes yeux, ô Québec, et regarde autour de toi; tous ceux qui sont assemblés ici viennent à toi. Tes fils et tes filles sont partis de loin, et ils arrivent de tous les côtés. Ton coeur surabonde de joie!" (Isaïe, L., 4).

Pourtant, c'est plus qu'une fête au Cap Diamant et dans l'enceinte de la plus ancienne ville française de l'Amérique du Nord. C'est une ressaisie d'elle-même que veut opérer notre race. Elle veut renouveler l'embrasement du feu sacré que nous ont légué nos pères. Elle vient répéter à l'unisson l'oraison suppliante de Néhémie pour tous les frères de la dispersion.

Serait-ce par un vain artifice de langage que je rapproche ainsi, Messieurs, les traits de la race choisie de Dieu dans les temps anciens, avec cette réunion des éléments de la race française en Amérique? Non.

Pour peu qu'on étudie l'histoire, l'histoire de notre **épopée mystique**, de notre arrivée sur ces rives laurentiennes; l'histoire du rameau français d'Acadie et des aventures héroïques du petit peuple martyr; l'histoire de l'expansion des nôtres dans les pays d'en haut et tout le long du Mississipi jusqu'au Golfe du Mexique; l'histoire de notre séparation de l'ancienne France, et l'histoire de nos résistances nécessaires au pouvoir nouveau et aux influences nouvelles qui tentèrent de nous étouffer et de nous anéantir; la revanche des berceaux et la conquête du sol; on ne peut s'empêcher de reconnaître tant de providentielles protections et tant de manifestes prévenances divines que, dans notre race en Amérique, on ne doive admettre une race choisie de Dieu. Chacune des pages de cette histoire est marquée de sceau du Christ, non plus à venir, mais déjà venu; du Christ venu sauver le monde et imprimer à certains peuples privilégiés, une mission plus évidente dans l'oeuvre de l'universelle rédemption. **Non fecit taliter omni nationi.**

N'est-ce pas en vertu de ce trait imprimé à fond en notre caractère ethnique que, ce soir, l'Etat par ses plus distingués ministres, la France dans son Académie du même âge que nous, toutes les institutions civiles et tous les groupements animés de quelque sympathie française, sont réunis ici avec, au premier rang, vos évêques.

Hier, Messieurs, vous exaltiez l'Eglise dans la personne du doyen de ses Pontifes parmi nous. Aujourd'hui vous lui réitérez votre hommage de soumission, de dévouement, de loyauté, en vous adressant à celui qui occupe le siège de Laval, d'où par la suite se sont détachées des centaines d'églises nouvelles. Et à travers la pourpre romaine dont il a été honoré à cause de vous, c'est le Vicaire du Christ, c'est l'intrépide Pontife suprême, Sa Sainteté Pie XI glorieusement régnant, que vous révérez et vers Lequel vous faites remonter vos témoignages.

Messieurs, vous accomplissez là un acte de clairvoyant patriotisme autant qu'un devoir de profonde foi chrétienne. Et c'est aussi notre devoir d'accueillir avec religion vos protestations, comme c'est notre devoir de rester à votre tête, de vous appeler et de vous conduire vers les hauteurs dont tant de nations se sont détournées, vous gardant des périls de l'heure, et vous sauvant, avec votre concours, en même temps que de l'apostasie religieuse, de la ruine nationale aussi.

L'un de mes éminentissimes prédécesseurs (1) le prononçait d'une voix aussi émue qu'autorisée, lors du premier Congrès de la Langue française, il y a un quart de siècle, "les pionniers et les colons qui apportèrent chez nous la langue française ouvrirent leurs lèvres pour annoncer tout ensemble le règne de la France et le règne du Christ. C'est au berceau même de notre vie historique que la langue française et la foi chrétienne ont contracté, à Québec, une indissoluble alliance; et, depuis, toutes deux se sont ici prêté, au cours des trois derniers siècles, un mutuel et nécessaire secours." Que nul ne s'étonne donc, Messieurs, qu'en votre Congrès l'Eglise se sente chez elle, et qu'elle ose vous donner comme à des fils très aimés les conseils de sa sagesse intemporelle et de sa séculaire expérience.

Moeurs et traditions

Je le ferai en son nom, en traitant, comme on m'y a invité, mais tout brièvement, de la survivance de l'esprit français par la survivance des moeurs et des traditions.

Sujet qui demeure bien vaste et qui, dans son titre même, embrasse à peu près tout l'objet de ce Congrès. Les moeurs et les traditions, c'est la langue, la culture, l'esprit, l'esprit français, et son rayonnement dans toute la vie individuelle et sociale.

Les moeurs, pourquoi ne pas entendre par là la conception de la famille, du mariage, de ses devoirs, de sa préparation, de ses sauvegardes, et aussi des corollaires pratiques qui en découlent pour l'organisation de la vie au foyer, pour l'éducation des enfants, et pour toutes les relations de société. Voilà qui demanderait un long développement que j'omettrai, me contentant de souligner une considération, que je soumets, Messieurs, à votre particulière réflexion.

Il y a, en effet, une manière traditionnelle pour nous et française de concevoir la famille, l'union de l'homme et de la femme et leur rôle dans l'humanité. Elle n'est point celle qui s'affiche sur les boulevards, pas plus à Paris qu'à New-York; car il y a un Paris plus exotique par rapport à la France que les pays qui en sont le plus éloignés. La famille française, cherchez-la discrètement retenue derrière les hauts murs de sa demeure dans les quartiers paisibles de la capitale de France et surtout en province. Sa maison n'est pas ouverte à tous les vents. Je le dis, pour l'avoir en de favorables occasions bien observé; malgré les ravages qu'un siècle mauvais y a souvent laissés, le ménage français a gardé, parfois sans le savoir, beaucoup de ce respect, de cette intimité, de cette austère fidélité qu'inspire la religion chrétienne. Il y a encore, malgré tout, tant de catholicisme latent dans les moeurs, les vraies moeurs françaises, celles qu'on raconte, par exemple, aux séances des prix de vertu et dans le rapport des enquêtes sociales! Puis, René Bazin l'a soutenu, "dans le corps d'un homme, on compte huit litres de sang, de ces huit litres il y a toujours dans le corps d'un Français, (au moins) une goutte qui croit en Dieu."

Eh! bien, Messieurs, ce qui m'inquiète le plus gravement c'est que, chez nous, où d'ordinaire les huit litres du sang de nos veines croient en Dieu, l'influence vitale de cette croyance soit en certains milieux si réduite et si peu réactive, surtout en ce qui concerne l'institution de la famille. A ce point que beaucoup qui parlent encore le verbe de France et s'y croient fidèles, ont cependant une âme étrangère, une conscience américaine, au sens péjoratif du mot.

Pour parler plus nettement, nos maisons sont trop ouvertes à tout venant: de toute classe, de toute opinion, de toute valeur morale, de toute audace. Tout venant: je veux dire, invités, voyageurs, livres, journaux, revues, radio, cinéma. Nos liaisons sont sans discernement. C'est dans nos foyers une atmosphère peu conforme à nos origines qui pénètre de plus en plus et qu'on y respire trop communément. Le mari n'y pratique point ce digne empire d'autorité, ni l'épouse ce bel empire d'amour que nos ancêtres apprirent autrefois en France et qu'ils nous léguèrent en Amérique. Et comment le don mutuel de soi et l'attache infrangible des coeurs ne seraient-ils pas entamés par le calcul égoïste des jours? Comment aussi gardera-t-on à la femme sa dignité française, sa noble pudeur, cette réserve de moeurs qui aiguise les plus délicates fidélités, si les fréquentations chez nous, même en nos familles honnêtes, ne se pratiquent plus à la française mais à l'américaine, je veux dire avec toutes les libertés d'une prétendue égalité des sexes et l'indépendance de nos siècles démocratiques? Si on procède à l'aventure, abandonnant ce code de prudence autant que de distinction morale qui jusqu'ici s'imposait à la galanterie féminine? C'est une affaire où s'engagent non seulement le bonheur des individus, mais l'avenir, le caractère et la solidité même de notre race.

Conception moderne et américaine de la vie, du mariage, de la famille: pour le plaisir; conception traditionnelle et vraiment française, comme nous l'ont apportée il y a trois siècles ces Normands et ces Saintongeais et les autres qui firent par ici une France nouvelle: pour le devoir.

Pour le devoir: ils nous en laissèrent des exemples héroïques, sur les champs de bataille, mais aussi dans leurs travaux, les hommes et les femmes, au couvent et au foyer, étant tous des rudes et courageux français qui savaient ce que c'est qu'une patrie et les obligations dues au bien commun. Ils voulurent continuer de parler français parce qu'ils avaient une âme et une conscience françaises.

Ah! monsieur le président, je le crains, le beau temps d'Anselme et de Catherine Letiec s'en va: rééditez vos belles histoires de **Chez nos gens**.

Et vous, monsieur l'académicien, depuis que, comme on l'a dit, vous avez reçu le **Visiteur Divin**, qui a détourné vos regards des laideurs humaines pour vous faire contempler la sublime vie des saints, Augustin, les Martyrs d'Afrique, sainte Thérèse, vous savez bien qu'il y a des moeurs françaises qui sont, au fond, les moeurs chrétiennes; celles qui épousent l'abnégation sur terre et qu'illumine d'un doux rayon une éternelle espérance; celle que pratiqua entre autres votre délicieuse **Mademoiselle de Jessincourt**.

C'est par les moeurs, qui incarnent nos idées et qui soulignent nos mots, que nous conserverons, messieurs, notre langage et surtout notre esprit français!

(1) Mgr Louis-Nazaire Bégin.

La France reste au-dessus de tout: elle est trop nécessaire à l'humanité

Résumé du discours de M. Louis Bertrand, délégué de l'Académie française, sur le génie et l'esprit français, à la séance publique du Colisée, lundi soir.

Après avoir dit tout son plaisir, tout son bonheur de représenter, en une telle circonstance, l'auguste corps dont il fait partie, M. Louis Bertrand exprime également toute sa joie de voir de ses yeux que "l'oeuvre de nos communs ancêtres n'a pas été vaine, que le rameau transplanté ici par eux a fructifié merveilleusement." Il se sent chez lui au milieu de nous, si loin de sa terre natale.

"Vous avez su rester vous-mêmes et vous comprenez tous que c'est la vieille langue ancestrale, entretenant la communauté des idées et des sentiments, que c'est la langue française qui vous a permis de rester fidèle à la langue française.

"L'esprit français est comme le gardien et comme le garant de la perpétuité de la langue.

"Le souci de la pratique est un des caractères essentiels de l'esprit français. L'oeuvre d'art ou de pensée, nous voulons qu'elle ne soit pas seulement un jeu intellectuel, un caprice de l'imagination ou de la sensibilité, mais qu'elle dise quelque chose et qu'elle serve à quelque chose. Notre pragmatisme s'exprime par notre souci du vrai et du réel.

"Voir les choses telles qu'elles sont, ce n'est pas facile. Mais la démarche instinctive et primordiale de l'esprit français est de saisir dans les choses le substantiel et le permanent. Nous cherchons en tout la perfection. Ce qui est parfait ne peut changer. Alors nous donnons moins d'attention au contingent.

"Nous sommes aussi éloignés du positivisme anglais qui tient compte uniquement des faits que de la conception allemande du devenir, sans but et sans terme.

Le permanent

"Je ne crains pas d'exagérer cette tendance de l'esprit français vers le substantiel et le permanent. Cette tendance sera peut-être pour nous et pour les hommes de bonne volonté, le salut. On peut nous reprocher de sacrifier trop dans cette recherche du substantiel et du permanent, à notre besoin de simplification et de clarté, mais le fait est que nous avons un goût très vif de la clarté et qu'elle est en quelque sorte nécessaire à notre hygiène mentale.

"Cette clarté de notre esprit se reflète dans notre langue, qui n'a pas toujours été claire, mais qui l'est devenue grâce à un travail persévérant. Avec Pascal, notre prose s'est allégée et illuminée. Depuis lors le français est promu à la dignité de langue universelle et comparé à lui la plupart des langues étrangères sont comme un voile opaque sur la pensée.

"Tout a été dit sur la propriété et la précision de notre langage qui, en raison de ces qualités, est devenue la langue des contrats et de la diplomatie.

"La composition est une qualité éminemment française. En général, nos livres sont bien composés.

Sens de la mesure

"Ce don d'exposer les idées s'accompagne enfin chez nous d'un sens inné de la mesure, lequel ne se rencontre pas toujours chez nos voisins. D'ordinaire, nous n'aimons pas l'outrance ni la violence parce qu'elles nous paraissent à côté de la vérité.

"Nous avons nos outranciers, même chez nos classiques et on a pu nous reprocher d'avoir peur de la force de la libre expression, de l'imagination et du sentiment. Il est certain cependant qu'on peut être fort avec mesure et que même la contrainte augmente la force. L'essentiel est d'être vrai et probe. "Devenir classique, Messieurs, disait Barrès devant la tombe de Jean Moréas, c'est décidément détester toute surcharge, c'est atteindre à une délicatesse d'âme qui, rejetant les mensonges, si aimables qu'ils soient, ne peut goûter que le vrai.

"C'est en un mot, devenir plus honnête." C'est aussi devenir plus français, parce qu'à ce souci de ne fausser ni la vérité, ni les sentiments par l'exagération, se joint le sens de la mesure qui est peut-être la qualité française par excellence.

Il y fait clair

"Nous autres, nous n'avons pas de ténèbres dans nos âmes: il y fait clair comme notre pensée. Le nom même de notre nation est devenu synonyme de franchise. Nous avons horreur de la ruse, du mensonge, de la perfidie. Nous croyons à la parole donnée. Nous entendons respecter la foi des traités. Nous sommes les francs, c'est-à-dire des hommes de vérité, de sincérité, de fidélité. Nous sommes aussi des hommes de liberté, c'est pourquoi nous mettons la raison au-dessus de tous, lui donnant la primauté sur les puissances troublées du sentiment et sur le dynamisme brutal de la volonté. Et la raison est libératrice.

Culture humaine

"C'est encore cette culture humaine qui rend notre domination acceptable là où nous avons planté notre drapeau, un peu partout, sans pouvoir, hélas, l'y maintenir toujours. Mais si aujourd'hui notre vieille métropole occupe une place restreinte sur la carte du monde, elle y a singulièrement étendu son empire, qui embrasse les deux hémisphères. On oublie trop cela, même en France: notre pays est doué d'une puissance d'expansion non seulement intellectuelle, mais aussi matérielle dont on ne se doute pas assez.

"On parle français sur tous les points du globe: Afrique, Asie, Océanie, Grande Amérique où votre actuelle manifestation prouve de la façon la plus touchante et la plus magnifique, que le Français n'est pas près d'abdiquer.

Christianisme

"Ces considérations nous amènent à des conclusions qui s'imposent et que vous attendez sans doute. C'est que l'âme et l'esprit français n'ont pris ce haut caractère d'humanité que parce qu'ils sont tout pénétrés de christianisme. La France, en particulier, doit combien à la pensée chrétienne; maîtrise dans le domaine de la psychologie, révélation de tout un monde intérieur insoupçonné des civilisations païennes, finesse de son introspection, goût pour les problèmes de la conscience, pour la description des moeurs, tendance à la pratique et, enfin, les plus belles qualités de son âme et de son caractère.

"La France est si profondément chrétienne que, même les incroyants de chez nous, parlent encore le langage du Christ lorsqu'ils invoquent les grands principes de justice et de fraternité. Et au Canada français, en dépit des mauvais exemples et de tous les abandons de la métropole, on continue à voir dans le langage et dans la pensée française la meilleure sauvegarde du catholicisme, comme si notre langue et le catholicisme étaient indissolubles.

"Notre foi est menacée, mais quand ne l'a-t-elle pas été? Nous avons triomphé de tout et c'est ce qui, avec la promesse divine, nous donne confiance.

"Je sais à qui je parle. Je sais que vous êtes pénétrés de ces sentiments. Devant le spectacle accablant de l'infamie humaine, devant l'atrocité de l'homme et de la nature, vous entendez toujours la grande leçon de la croix: Ce monde abominable n'est possible, cette vie de douleur et de luttes n'est supportable qu'à la condition d'être liés par un autre monde et par une autre vie." Tel est l'éternel langage de la croix. Ce paradoxe est l'éternelle vérité.

"La France est restée jusqu'ici une des plus grandes dépositaires de cette idée salvatrice et nul peuple plus que vous n'y est resté fidèle.

"Tant qu'il y aura des hommes comme vous, la cause de l'humanité, pour reprendre le mot du philosophe, ne sera pas désespérée, j'ai souvent répété que la France serait sauvée par ses colonies, restées plus saines, plus énergiques que la métropole. Et j'entends ce salut dans tous ses sens, matériel et moral. Puisse cet exemple nous être salutaire. Mais, quoiqu'il arrive, soyez sûrs que l'esprit et l'âme de notre race ne peuvent pas périr, que la France reste au-dessus de tout: elle est trop nécessaire à l'humanité."

Le salut de la jeunesse franco-ontarienne

"Salut à la jeunesse québécoise, héritière directe des souvenirs et des traditions, gardienne de notre patrimoine historique et dépositaire chérie d'une vertu patriotique toujours juste et simple, qui seule peut conserver les peuples et les faire grandir;

"Salut à la jeunesse du Manitoba et de l'Ouest canadien, pionnière hardie qui pousse la conquête française parmi les blés des plaines et claironne jusqu'au Pacifique le verbe français;

"Salut à la jeunesse américaine, émigrée ou fille d'émigrés qui conserve malgré la transplantation son âme et sa parlure;

"Salut à la jeunesse acadienne, jeunesse de persécution et de douleur mais que ni l'éparpillement ni le martyre n'ont pu disperser et tuer et qui a su garder à coups d'héroïsme la foi et la langue de ses pères;

"Salut à la jeunesse louisianaise, sympathique et attachante, et dont l'isolement et les difficultés n'ont point découragé le vouloir-vivre français et qui lutte pacifiquement pour conserver son héritage;

"Tous, frères français, revenus à Québec pour fêter le doux parler qui nous conserve frères, la jeunesse franco-ontarienne vous salue."

Des paroles comme celles-ci resteront, j'en suis sûr, gravées à tout jamais dans l'âme et le souvenir de tous ceux qui les ont entendues au Congrès. Tant que nous aurons des jeunes capables de penser aussi magnifiquement, la survivance du groupe français de la race française en Amérique ne sera pas en danger.

La Fédération Nationale St-Jean-Baptiste et le Congrès

QUEBEC — On avait précédemment adopté un voeu pour la formation d'une société pour toutes les femmes de langue française en Amérique; on a modifié ce voeu, parce qu'une telle organisation existe, et on a recommandé à toutes les femmes de langue française en Amérique de donner leur adhésion à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, fondée en 1907 à Montréal.

Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre Etat français, nous l'aurons

Dans une émouvante allocution, notre grand historien national, M. l'abbé Lionel Groulx, indique aux Congressistes les conditions de notre survie. Nous en donnons un bref résumé, quitte à y revenir plus tard.

"Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, notre état français, nous l'obtiendrons; nous le ferons jeune, fort, beau et puissant; nous en ferons un foyer spirituel, un pôle dynamique pour toute l'Amérique du nord."

La première condition pour réaliser cet idéal, ajouta M. l'abbé Groulx, c'est la restauration de l'esprit de la paysannerie, le l'amour et de la dignité de la terre. Puis il faudra sur chaque arpent, placer le plus grand nombre possible de Canadiens français."

"Il faut conquérir la terre de Québec jusqu'à son extrême limite, même jusqu'à la dernière motte cultivable," dit-il. "Pour y arriver, en principe, pas un pouce de cette terre ne devrait appartenir au marchand de bois, au propriétaire américain, au sportman parasite. Elle appartient aux fils des paysans."

Puis le peuple devra comprendre la nécessité de "se souder" en débutant avec les problèmes éducationnels. Les enfants canadiens-français devraient être instruits dans des écoles françaises, dans une atmosphère française, avec un idéal français, sans cependant pour cela, dit l'abbé Groulx, négliger les autres cultures.

"Je n'ignore pas ceux qui vivent à nos côtés. J'espère cependant qu'un de ces jours nous apprendrons de la minorité de cette province à nous occuper de nos propres affaires sans avoir à demander la permission de nos voisins. Bonne entente? Certainement. J'en suis. Et pour en être, si je manquais d'esprit catholique, la tradition française dans ce pays me suffirait. La bonne entente que je désire, c'est la bonne entente de dupes... mais basée sur le respect mutuel, sur l'égalité de droits."

A ceux de ses compatriotes que scandalise la simple mention d'un état français et qui se soucient plus de leur propre avenir que de celui de la minorité, l'abbé Lionel Groulx demande: "Finirons-nous jamais par apprendre qu'il y a deux millions et demi de Canadiens français dans cette province? qu'ils constituent près de cinq sixièmes de la population? que c'est le pays de leurs pères? qu'ils ont le droit d'y vivre?"

"Mais, après tout, que demandent les Canadiens français si ce n'est la liberté de faire dans leur province ce qui se fait pratiquement dans toutes les autres provinces canadiennes? Il y a des minorités ailleurs que dans la province de Québec."

Après avoir parlé du traité des minorités dans les autres provinces, l'abbé Groulx demanda ironiquement si les Canadiens français de la province de Québec devraient aller dans les autres provinces apprendre l'art de rendre justice à tous. A ses concitoyens d'origine anglaise, l'abbé Groulx dit: "Nous sommes ici deux races, deux races destinées à vivre côte à côte, à collaborer au bien commun de la province et du pays."

Les Anglais devraient être fiers de leur sang, de leur histoire culturelle, de leur civilisation. C'est leur droit. "Et certainement vous avez raison d'en être fiers," dit-il, "mais fiers, nous aussi, de notre sang, de notre histoire, de notre culture, autant que vous l'êtes des vôtres, nous maintenons que notre droit est égal au vôtre. Nous désirons aussi nous développer selon la ligne de notre culture innée, être français jusqu'aux moelles; nous le désirons, non pas dans un but égoïste ou par orgueil de race, mais, comme pour vous, afin de donner à notre patrie le meilleur de nos forces spirituelles. Enfin, comme vous, nous estimons que des idéaux parallèles de vie et des volontés similaires, ne sont pas une provocation ni un défi à qui que ce soit. Et honni soit qui mal y pense."

"Si notre histoire a un sens, dit l'abbé Groulx, et elle en a un, notre destinée légitime et urgente, l'aboutissant logique de nos 177 ans d'efforts, ne peut être que de constituer en Amérique, avec le maximum possible d'autonomie, un état catholique et français."

M. l'abbé Lionel Groulx parla devant un auditoire qui comprenait Son Eminence le cardinal Villeneuve, lord et lady Tweedsmuir, les chefs les plus éminents de la politique de la province de Québec.

Autour du Congrès

Le Devoir (Omer Héroux):

Les cerveaux travaillent et les idées fermentent. Il sortira sûrement du Congrès et des rencontres dont il est l'occasion des projets, des réalisations auxquels personne ne songeait.

"Nous n'allons pas attendre vingt-cinq ans pour nous réunir de nouveau,' nous disait, par exemple, un Franco-Américain en vue. "Nous n'avons pas la prétention de nous substituer à Québec et d'organiser chez nous le Troisième Congrès de la Langue française. Québec possède à ce propos des titres uniques. Mais pourquoi dans quelques années — ne faisons pas de délai trop long! — les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre n'organiseraient-ils pas chez eux un congrès où ils inviteraient tous les autres groupes français de l'Amérique? Les villes ne manquent pas qui pourraient recevoir les congressistes. Nous y gagnerions, nous, les Franco-Américains, de pouvoir donner à l'élan magnifique qui vient de se produire chez nous une nouvelle force; et le sentiment de la fraternité française en recevrait une nouvelle vigueur."

Le Congrès franco-américain de la Nouvelle-Angleterre, c'est peut-être une réalité prochaine. Ce ne serait du reste que la suite et la reprise, sous une forme amplifiée, des conventions d'autrefois.

Le congrès franco-américain, c'est la possibilité d'après-demain. Le congrès national acadien, c'est la certitude de demain. Il se tiendra dans la première quinzaine d'août.

Une rencontre heureuse nous permet d'affirmer qu'il aura une importance exceptionnelle. Il portera sur des sujets qui intéressent toute la vie acadienne: écoles, agriculture, coopération, etc. Il aura un caractère particulièrement pratique et mobilisera toutes les compétences acadiennes. Il sera longuement et soigneusement préparé. L'homme qui est aujourd'hui la plus haute personnalité de l'Acadie n'admet pas l'improvisation. Il croit à la méthode et à l'esprit de suite.

Le congrès national acadien reprendra l'oeuvre des congrès anciens. Tout indique qu'il marquera une date, une grande date, dans l'histoire de l'Acadie Nouvelle.

Et nous songeons que, si l'oeuvre reste considérable et dure, les ouvriers sont courageux et forts.

Enfants, jeunes gens, si l'on vous parle de désespérance, rappelez-vous qu'il y a vingt ans à peine les pessimistes affirmaient que votre génération, qui crie si haut sa fierté française, ne parlerait pas le français.

Faites que ceux qui viendront après vous puissent, dans vingt-cinq ans et cinquante ans, infliger aux pessimistes d'aujourd'hui le même et glorieux démenti!

NEW-HAVEN, Connecticut — L'Université Yale vient de recevoir des dons de $10 millions qu'elle devra consacrer à la recherche de l'origine du cancer et à la guérison de cette maladie.

Un nouveau livre

Avec le Sourire!

Recueil de 26 "nouvelles" préfacé par F. VEUILLOT, illustré par R. BRESSON.

Editions Casterman, Tournai, Belgique. En vente dans les bonnes librairies.

Voici un nouvel ouvrage d'Urbain MILLY!

Cette simple annonce remplace, aux yeux des milliers de lecteurs qui gardent un souvenir attendri, pénétrant et charmé des oeuvres précédentes du grand apologiste populaire, la plus pressante des recommandations.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore l'agrément de lire Urbain MILLY, voici quelques lignes extraites de la préface de François VEUILLOT. Elles auront tôt fait, souhaitons-le, de valoir à l'aimable romancier et conteur, de nouveaux amis.

"AVEC LE SOURIRE!"... Dans cette devise ailée comme une sonnerie de clairon, lumineuse comme une oriflamme au soleil, il y a toute la vaillance, tout l'optimisme et aussi toute la tendresse qui conviennent aux enfants de Dieu.

"Avec le sourire intrépide qui rassure les faibles, avec le sourire confiant qui dissipe l'angoisse, avec le sourire doucement apitoyé qui caresse la douleur, avec le sourire aimablement moqueur qui reprend la sottise, avec le sourire indulgent qui accueille la confidence, avec le sourire reconnaissant qui récompense le geste affectueux, Urbain MILLY nous entraîne, d'un pas alerte et brave, à travers les périls de notre temps.

"Savourer ou méditer les "nouvelles" d'Urbain MILLY — heureusement choisies, merveilleusement contées, illustrées avec tant d'art, de sentiment et de vie, par le jeune maître René BRESSON — c'est faire une cure de bonne humeur, de courage et de bonté."

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père
LES INFIRMIERS RELIGIEUX ET LAICS

Nous devons prier pour que les infirmiers religieux et laïcs aient les vertus nécessaires à leur état: esprit surnaturel leur montrant dans les malades les membres souffrants de Jésus-Christ; patience pour supporter toutes les exigences et les caprices de leurs malades; soumission et diligence dans l'accomplissement des ordonnances des médecins; esprit de foi pour aider les malades par leurs bons conseils à accepter la maladie de la main de Dieu, esprit de foi surtout pour les aider à bien mourir; esprit de foi pour qu'eux-mêmes se sanctifient dans les épreuves de leur état et méritent à leur dernier soupir d'entendre Notre-Seigneur leur dire: "...J'étais malade et vous m'avez visité."

Intention missionnaire
LA MULTIPLICATION ET LA PROSPERITE DES ECOLES EN AFRIQUE

Il y a, en Afrique, environ 100 millions de noirs que n'a pas encore gagnés l'islam. Mais l'islam les guette, et aussi le communisme. Le christianisme, soit catholique, soit protestant, ne reste pas non plus inactif. Pour le moment, les missions catholiques disposent de 17,650 écoles élémentaires et de 1,370 écoles secondaires, comprenant en tout 1,116,000 enfants. C'est assurément un chiffre encourageant, mais insuffisant pour répondre aux besoins de centaines et de centaines de milliers d'enfants.

Prions le Sacré-Coeur qu'il daigne donner aux écoles d'Afrique les ressources nécessaires, et aussi un personnel qui soit à la hauteur de sa tâche.

SAINT-HYACINTHE — Le R. P. Marie-Joseph Légaré, O.P., vient d'être nommé sous-prieur du couvent dominicain de cette ville, en remplacement du R. P. Ceslas Côté, O.P.

WILMINGTON, Delaware — Franklin Roosevelt, fils du président des Etats-Unis, a épousé Mlle Ethel du Pont, descendante d'une des familles industrielles les mieux connues du pays.

NEW-YORK — Frank-A. Vanderbilt, financier, est mort à l'hôpital à New-York, à l'âge de 72 ans. Il fut président de la New York National City Bank et membre d'un cabinet de Washington.

Le Serment

"Je jure, ô mon parler de France, ma noblesse,
De rester ton héraut, ton serviteur fervent,
De t'exalter plus loin sur les ailes du vent,
Sans souffrir qu'un rival t'amoindrisse ou te blesse!

"Le silence est la mort des pères. Je promets
De défendre les miens jusqu'à mon jour suprême,
De te faire vibrer aussi fort que je t'aime,
Sans te laisser déchoir ni te trahir jamais!

"Tu me suivras partout, ma joie et ma lumière,
Mon trésor invisible et pour moi seul présent,
Et ma lèvre rendra la vie en les baisant
Aux syllabes d'amour dont m'a bercé ma mère!

"Je veillerai sur toi, jaloux de ta fierté,
De tes titres anciens et de tes privilèges;
Mon culte écartera toutes mains sacrilèges;
Je soutiendrai tes droits non moins que ta beauté!

"Je veux, mon parler français, libre et sonore:
Je briserai les fers qu'on voudrait te forger;
Je ne permettrai pas qu'un vocable étranger
Sous de faux airs d'ami t'altère et déshonore!

"De ton drapeau royal je maintiendrai l'orgueil:
Si quelque hôte barbare envahit ton domaine,
J'écouterai l'intrus que le caprice amène,
Puis je reblanchirai la pierre de ton seuil!

"Je t'ai reçue intacte, ô langue, ma patrie:
Intact à mes enfants je transmettrai ce don:
Ce n'est pas par ma faute et par mon abandon
Qu'on te verra souffrir, mutilée et meurtrie!

"Je ferai resplendir, tinter clair ton métal:
J'essaierai, pour étendre encor ta renommée,
De te rendre, en t'ornant, plus digne d'être aimée,
De te dresser au ciel sur un pur piédestal!

"Puisses-tu triompher du temps et de l'espace,
O verbe merveilleux, si riche d'Infini!
Par moi du moins, toujours chantant et rajeuni,
Tu ne passeras pas de ce monde où tout passe!...

"Et puisse, par delà même l'ultime adieu,
Mon coeur que je te donne, ô cher Parler de France,
Travailler dans mes fils à quelque délivrance,
Accomplir avec toi la grande oeuvre de Dieu!"

GUSTAVE ZIDLER.

A travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

Letellier

Pique-nique

Pour terminer favorablement les dix mois de classe, la Commission scolaire organisa un pique-nique qui eut lieu au Parc Como le 30 juin dernier.

La journée débuta par une messe chantée par les élèves. Ensuite, maîtresses et enfants se rendirent en parade au parc. Un programme de chants, de courses, de balle, etc., occupa les jeunes, tandis que parents et amis encourageaient par leur présence les participants de la fête. Cette journée inaugura les vacances et l'on s'en souviendra, car elle fut un succès.

Un grand merci à Messieurs les Commissaires, aux Religieuses, à Mlle Alice Désautels et à M. Comeault, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à procurer une journée de bonheur à nos enfants. Nous leur souhaitons de bonnes vacances et nous espérons que tout en se reposant ils n'oublieront pas les bons conseils reçus durant l'année.

* * *

Les élèves de l'école des Pointes, accompagnés de leur institutrice et de quelques parents, passèrent la journée du 30 juin à Saint-Boniface et à Winnipeg. Ils visitèrent l'Oratoire des Martyrs Jésuites, la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes, le Parlement, les magasins d'Eaton et de la Baie d'Hudson, l'exposition historique de celle-ci, le collège d'agriculture, ainsi que d'autres institutions. Ils passèrent quelques heures très agréables au parc Assiniboine. La journée fut bien employée, bien appréciée, et les élèves s'en souviendront longtemps.

Visiteurs

Mme Lagacé, de Saint-Paul, Alta., soeur de M. Ed. Comeault et de Mme Joseph Houle, passe quelque temps ici pour revoir parents et amis.

* * *

Mlle Patricia Reynolds, de Montréal, est de passage chez M. A. Gallant depuis une semaine.

* * *

M. Léon Bruyère et ses deux fils, Jacques et Dollard, sont partis depuis deux semaines pour l'Est, où ils ont visité leurs parents à Ottawa et Montréal, avant de se rendre à Québec, pour assister au Congrès de la Langue française, comme délégués.

* * *

M. et Mme Antoine Lafrenière et leur famille sont allés à Lebret, Sask., pour assister à l'ordination sacerdotale de leur fils, le R. P. Léo Lafrenière, Oblat de Marie-Immaculée, le 29 juin. Nos voeux respectueux au nouveau prêtre et nos vives félicitations aux heureux parents. Que nous aurions aimé voir cette belle cérémonie se dérouler au milieu de nous, être témoins de la grande joie du nouvel élu et de ses parents! Mais le règlement de la communauté des Oblats n'a pu nous accorder ce grand bonheur.

Quand la famille sera de retour et que nous aurons plus de détails de cette fête, nous en reparlerons plus longuement.

Décès de Mme R. Graveline

Mme Roland Graveline, née Cécile Barnabé, qui subit de graves brûlures et se fractura une épaule en tombant avec une lampe allumée, le 5 juin, fut transportée à l'hôpital de Saint-Boniface immédiatement après ce terrible accident. Le 30 juin elle rendait son âme à Dieu après avoir enduré de grandes souffrances. Elle était âgée de 25 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, ses deux enfants: Agnès, âgée de 22 mois et Jean-Paul, 9 mois. Pauvres petits! Vos grands-parents, vos oncles et vos tantes multiplieront pour vous les soins et les caresses, mais vous ne vous souviendrez pas, hélas, des tendresses d'une mère! Survivent aussi à Mme Graveline son père et sa mère, M. et Mme Catoille Barnabé, cinq soeurs: Berthe (Mme Armand Aubin, de Saint-Adolphe), Fernande (Mme Joseph Dupuis, de Letellier), Simone, Lina, Madeleine, encore à la maison paternelle, ainsi que ses huit frères: Pierre, Fernand, Arthur, Robert, Lionel, Hervé, Marcel, Jean. De nombreux parents et amis sont allés prier près de la dépouille mortelle chez le père de la défunte.

Le 2 juillet eurent lieu les funérailles. M. le curé Laurin chanta le service. M. l'abbé Martin, de Saint-Joseph, était présent au service de celle qui fut institutrice dans sa paroisse et qui y vécut environ un an, après son mariage. M. Isidore Bouchard, beau-frère de la défunte, conduisait le deuil. Les porteurs étaient ses frères: Pierre, Florent, ses beaux-frères, A. Aubin, J. Dupuis, Léo Rémillard et Marcel Graveline. Mme Isidore Bouchard, sa belle-soeur, et Mme Edmond Saurette, sa cousine, firent la quête du service.

Une foule très nombreuse accompagna la défunte à sa dernière demeure. Des parents et amis vinrent de Saint-Adolphe, Carey, Otterburne, Saint-Norbert, Aubigny et Saint-Joseph.

Tous les paroissiens ont vivement compati aux souffrances physiques et morales de leur co-paroissienne et à l'angoisse de ses chers parents. La pauvre victime eut la consolation d'avoir presque constamment à son chevet son époux et sa mère ou son père, et d'être réconfortée par les secours de notre sainte religion.

Aux familles Graveline et Camille Barnabé, si douloureusement éprouvées, mais si religieusement soumises à la volonté de Dieu, nous renouvelons nos sincères condoléances. Soyez assurés, parents éplorés, de nos prières pour l'âme de votre chère disparue et pour l'adoucissement de votre immense douleur.

Soirée

Vivement peinés de l'épreuve de M. Roland Graveline et connaissant les dépenses occasionnées par un si long séjour à l'hôpital et les soins de gardes-malades spéciales, MM. Jos. Empson et Peter Fraser organisèrent une soirée pour venir en aide à ce paroissien si éprouvé. Beaucoup prêtèrent leur concours pour cette organisation et tous les paroissiens coopérèrent au beau succès de cette soirée qui eut lieu dans les jolis parterres de Mmes Fraser et Empson.

M. l'abbé Martin, de Saint-Joseph, et plusieurs amis des paroisses voisines y assistèrent. Il y eut goûter, rafraichissements, rafle d'un coussin et d'une nappe.

La principale attraction fut le discours de notre député fédéral, M. L. Beaubien, qui raconta d'une manière très habile et intéressante, en français, son voyage en France et en anglais, son voyage en Angleterre, lors du couronnement du Roi. M. le curé Laurin et M. N. Breton, notre préfet, eurent aussi des paroles intéressantes à adresser. La fanfare d'Emerson prêta gracieusement son concours à notre oeuvre. La soirée fut un réel succès.

La seule chose que nous regrettons, c'est d'avoir dû faire cette réunion durant le deuil si récent des familles éprouvées. Mais comme toutes les annonces et les préparatifs étaient faits, il n'eut pas été sage de retarder.

Saint-Labre

Les élèves de l'école Grenier sont en vacances depuis le 30 juin. L'examen de fin d'année a donné d'heureux résultats. M. le Curé et MM. les commissaires, ainsi que votre humble chroniqueur, assistaient aux examens. M. le Curé questionna les élèves sur les matières enseignées, notamment: histoire, géographie, catéchisme, etc., etc. Le succès répondit à ses espérances, surtout pour la matière la plus utile de toutes: le catéchisme!

M. le Curé félicita l'institutrice, Mlle Berthe Guilbert, et donna de sages conseils aux enfants, pour le temps des vacances. Les prix qu'on décerna aux élèves furent de la plus heureuse inspiration chrétienne. MM. les Commissaires ont choisi des livres de haute portée morale et de belle eau française. Notons, en particulier les livres de piété suivants: "Missel du jeune âge," "Paroissien romain pratique," le "Petit paroissien," dédié à la jeunesse chrétienne, et, le plus petit, — mais non pas le moindre, — les admirables "Maximes Eternelles," de S. Alphonse de Liguori, qu'on ne peut pas lire sans penser à notre salut, et sans tendre à une grande perfection.

Nous ne saurions trop féliciter MM. les Commissaires de ce geste éminemment catholique et français, qui atteste, chez eux, le grand intérêt qu'ils portent à ces futurs continuateurs de leurs familles: les enfants.

La fromagerie bat son plein, non pas comme rendement, (elle n'est pas encore construite), mais dans la tête de M. Georges Lafortune, de Vassar, qui multiplie ses démarches pour en assurer le succès. Nous avons causé un peu avec lui, et, d'après son rapport, elle sera peut-être en opération vers l'automne. Ce serait certainement une aubaine pour nos fermiers, et nous tenons à assurer M. Lafortune de notre entière coopération.

* * *

M. Louis Lorteau vient de commencer à construire sa maison sur le quart qu'il a acheté le printemps dernier. Tout comme la fromagerie, il ne pourra l'habiter qu'à l'automne. Vers ce temps, elle sera prête pour recevoir sa petite "nichée."

* * *

Lisez-moi ça!

Un jour on jouait un drame dans un théâtre où il y avait un enlèvement, et la dame qui pesait dans les 250 livres, devait être enlevée. Alors, un petit homme se présenta pour l'enlever. L'autre hésite un peu...

—Te voilà bien embarrassé, crie l'un des spectateurs; fais donc deux voyages, imbécile!

Le Pas

Son Excellence Mgr Lajeunesse est parti mardi 22 juin, pour une tournée épiscopale dans le nord de son diocèse. L'itinéraire de son voyage est comme suit: départ de Channing le 22 juin pour Island Falls d'où il partira le 28 juin pour se rendre au lac Pélican où il restera jusqu'au 5 juillet; de là il partira pour Pakitawagan où il restera jusqu'au 11 juillet; il se rendra ensuite à Nelson House et ne partira de là que le 16 pour se rendre à l'entrée du Lac Caribou où il restera jusqu'au 19; de là il se rendra à la tête de ce lac où il arrivera le 21 juillet; il reviendra au Pas vers le 30 juillet. Dans son voyage Son Excellence couvrira au-delà de 500 milles. Tout le voyage se fera en aéroplane, excepté la traversée du Lac Caribou—qui n'a pas moins de 150 milles—laquelle se fera en canot; durant cette traversée de 150 milles Son Excellence voyagera jours et nuits si le temps est propice.

M. Louis Paul, gardien à la prison d'Headingly, Winnipeg, ses garçons, Emile et Dave, sa fille Louise et Laurie Davis, sont en visite au Pas pour quelque temps. M. Paul a un grand nombre de parents qui demeurent ici ; ce sont: Mmes J.-B. Bacon, J.-B. Pelletier, Georges Dupas, Jos Joyal, Théo. Dupas, Henri Langlois, Pierre Pelletier et M. David Paul.

A l'assemblée des Chevaliers de Colomb qui eut lieu à la salle Guy, le 29 juin, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1937-38:

E.-F. Purcell, grand chevalier; Louis Lapointe, député grand chevalier; Charles Chartier, chancelier; A.-J. Roy, secrétaire-archiviste; E. Abraham, trésorier; J. Muller, cérémoniaire; W.-D.-T. Jones, avocat; J.-L. Despins, sentinelle intérieure; L. Trudeau, sentinelle extérieure; A.-J. Lafontaine, J.-B. Charbonneau et Wm. Mulhall, syndics. M. le curé Georges Marchand a été nommé chapelain et E.-S. Barker, secrétaire-financier.

Avant de quitter sa charge le présent grand chevalier, Albert Lafontaine, présenta à E.-S. Parker, une bague avec l'emblème gravé du quatrième degré de l'Ordre, en souvenir de son élévation au poste de Député d'Etat du Manitoba, et aussi comme marque d'estime et d'appréciation de son travail et de son dévouement au Conseil du Pas. Le Grand Chevalier remercia aussi tous les membres du Conseil pour leur coopération durant son terme d'office. A cette assemblée il fut aussi décidé que le Conseil donnera son pique-nique annuel, pour tous les catholiques du Pas, le dimanche 18 juillet.

* * *

En ce moment le niveau de la rivière Saskatchewan monte graduellement chaque jour, cependant il reste beaucoup plus bas que le niveau des années ordinaires.

Elie

L'ange de la mort vient de frapper bien cruellement une des meilleures familles de la paroisse, et dans circonstances vraiment pénibles...

Le 30 mai dernier, Mme Donat Désilets partait pour un voyage d'agrément dans l'Est. Avait-elle un pressentiment qu'elle ne reverrait jamais plus les chers siens ici-bas? C'est en pleurant qu'elle les quitta.

Mme Désilets jouissait d'une assez bonne santé, et chaque lettre de la chère absente assurait sa famille qu'elle allait toujours bien. Le 2 juillet, deux jours seulement après une dernière lettre, son époux et ses enfants furent jetés dans la consternation!... Un télégramme de St-Luc, P.Q., leur apprenait qu'une angine de poitrine venait de leur ravir une épouse et une mère bien-aimée... Sa dépouille mortelle fut ramenée dans sa famille éplorée, et sera inhumée à Elie, cette semaine.

A M. Donat Désilets et à ses enfants, la paroisse et les Religieuses offrent leur plus sincère sympathie. Que Celui qui a rappelé à Lui cette chère disparue leur donne la force d'accepter cette croix avec résignation, dans la certitude d'être un jour réunis, et pour l'éternité, à celle qu'ils pleurent ici-bas...

R. I. P.

Otterburne

Succès scolaire

Nous avons appris avec fierté que deux de nos enfants sont lauréats du concours de l'Association d'Education du Manitoba. Etienne Laroche, grade VIII, classe C, 96%, et Marie-Thérèse Roy, grade IV, classe C, 96%. Ces deux élèves appartiennent à l'école Saint-Viateur-Est. Félicitations à ces deux lauréats et à leur institutrice, Mlle Cécile Lapointe.

Baptême

Le 4 juillet, a été baptisée Marie-Alice-Anita, fille de M. et Mme Horace Desrosiers, marchand. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Gobeil, de Norwood, Man.

Quarante-heures

Ces pieux exercices ont eu lieu vendredi, samedi et dimanche dernier. Le R. P. Lauzon, curé, a chanté la messe d'ouverture. M. l'abbé V. Fyfe a officié à la messe de clôture. Les Religieux de l'Orphelinat ont fait les frais du chant à l'heure sainte de vendredi et ont aidé aux membres de la chorale, dimanche. Le P. Lesage a présidé à l'heure sainte de samedi et la chorale de la paroisse a exécuté les chants de circonstance. Chaque famille a dû "faire ses Quarante-heures."

Maison Saint-Joseph

Pèlerinage

Mercredi le 30 juin, nous étions heureux de recevoir le club Marial de Saint-Anne-des-Chênes, venu en pèlerinage sous la direction du R. P. L. Laplante, C.SS.R., curé. Une trentaine de jeunes filles formaient le groupe. La Rév. Soeur Alary, supérieure du couvent, et Soeur Lussier les accompagnaient. Nous gardons un excellent souvenir de leur piété et de la distinction avec laquelle toutes se sont comportées.

Un jeune héros

Déjà les grands quotidiens ont louangé la conduite de Jean Beauchamp, de Flin Flon, Man., qui a sauvé la vie de trois enfants au risque de la sienne.

Il s'agit d'une excursion sur le lac Fantôme. Ils étaient six dans la chaloupe qui a chaviré à 10 verges du rivage dans une profondeur de 35 pieds d'eau. Jean a réussi à conduire sur la grève sa petite soeur, Dolorès, sa petite cousine, Bérengère Gervais, et une petite amie Renée Floch. Il n'a pas réussi malheureusement à sauver son petit frère, Marcel, âgé de 11 ans, qui s'est noyé ainsi qu'un autre compagnon, M. Jonees, âgé de 30 ans. Cet acident bien triste est arrivé le 29 juin. Jean Beauchamp est un de nos élèves. Nous souhaitons qu'il soit récompensé pour son acte de bravoure.

A Sainte-Agathe

Nos enfants en vacances ici, et un groupe de religieux ont assisté à l'exposition de Sainte-Agathe, mardi, le 29 juin. Nous remercions de façon particulière M. Arthur Lemoine pour son hospitalité et sa générosité.

Visiteurs distingués

Ont pris le diner avec nous dimanche le 27 juin: M. l'abbé O. Archambault, curé de Crabtree (Joliette), le R. P. Granger, O.P., MM. les abbés Thibodeau et Trottier, professeurs au Collège l'Assomption, Qué. Ces voyageurs sont en route pour Juneau, Alaska, où M. l'abbé Thibodeau va rendre visite à un de ses frères. Bon voyage! Heureux retour!

Sainte-Geneviève

Le 4 juillet, grand pique-nique à Sainte-Geneviève. Tous les amateurs de balle-au-camp étaient réunis pour être témoins des exploits des clubs La Broquerie, Steinbach, Pinewood et Thibaultville. On y remarquait aussi plusieurs joueurs du club de Sainte-Anne-des-Chênes.

Le premier prix de $10.00 fut gagné par le club de La Broquerie. Thibaultville vint en second lieu. Mais tous les clubs firent des prodiges de valeur, soutenus qu'ils étaient par l'enthousiasme des nombreux visiteurs des paroisses environnantes, y compris Sainte-Anne-des-Chênes.

Il y eut comme attraction spéciale un acrobate qui marcha sur un fil de fer, concours de tir, etc.

Dans la soirée magnifique partie de cartes, organisée par Mme Ferdinand Fiola. Le prix d'entrée fut donné par Mme Cheramy. Le deuxième prix des hommes, don d'Alfred Rowen, fut gagné par Jean-Baptiste Lebrun. Prix de consolation des hommes gagné par Hormisdas Gauthier.

Le premier prix des dames fut gagné par Mlle Armandine Fiola; deuxième prix des dames, gagné par Mlle Albertine Gauthier; prix de consolation, gagné par Mlle Olivine Fiola. Suivit l'heure de cinéma habituelle. On montra à l'écran le couronnement du Roi, des comédies et du cinéma local. Rassurez-vous, amis lecteurs, Sainte-Geneviève n'a nullement l'intention de faire concurrence aux vedettes d'Hollywood, car le principal héros du film, c'est un petit chevreuil du printemps!

La soirée se termina par des "gigues" par des amateurs de Thibaultville, et l'on se quitta en se promettant bien de se rencontrer de nouveau en septembre, car le curé, M. l'abbé Normandin, doit partir pour Québec la semaine prochaine pour y visiter sa famille et y étudier les organisations de jeunesse.

* * *

Mme Auguste Legal et sa fille, Adrienne, sont parties en voyage à la Côte du Pacifique. Elles visiteront la Colombie-Britannique ainsi que les Etats du Washington et de l'Oregon et feront un séjour de quelques semaines à Portland chez leurs nombreux parents.

N.-D. de Lourdes

Mariage

Le Dr et Mme Albert Galliot sont heureux de faire part à leurs amis du mariage de leur second fils, Albert, interne à l'hôpital de Chinon, (France), avec Mlle Jacqueline Cagnard, de Tours. Le mariage aura lieu au Pouliquen, dans la plus stricte intimité, le 12 juillet courant.

* * *

Décès

"Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur."

Notre paroisse vient de perdre un de ses meilleurs pionniers dans la personne de M. François Lesage. Il vint s'y établir en 1891, la même année que Dom Benoit et ses premiers compagnons. Depuis, avec sa chrétienne épouse, il fut la providence de bien des malheureux.

Homme très pieux, ami des prêtres, il sut inculquer à ses nombreux enfants une éducation vraiment chrétienne. Il perdit son épouse en 1926. Depuis cette époque il vint demeurer au village chez sa fille Mme Auguste Bélanger, dont on connait l'affection pour son père et les soins délicats qu'elle sut lui donner jusqu'à sa mort.

Ne pouvant plus se rendre à l'église les dernières années, le Dieu de l'Eucharistie allait le visiter fréquemment. Le dévouement inlassable des Révérends Pères durant sa courte maladie, fut très apprécié de la famille, qui leur garde une profonde reconnaissance.

Il s'est endormi dans la paix de son Divin Maitre le 26 juin à 8 h. 30 du matin, à l'âge de 85 ans. Il eut la consolation de voir à son chevet tous ses enfants réunis.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Beauregard. On remarquait au choeur le R. P. Champagne, curé, les RR. PP. Comte et Bénédict, de Saint-Léon.

Le chant grégorien dirigé par le R. P. Pelletier, et alterné par les Chanoinesses, fut très bien exécuté.

De nombreux témoignages de sympathie furent offerts à la famille.

Le défunt laisse un frère (Gédéon), et neuf enfants: Joseph Théroux (1er mariage), d'Ontario; Noé Lesage, McCreary; Mme Geo. Lavack, Sainte-Anne-des-Chênes; Mme Vic. Gray, Saint-Boniface; MM. Frank, Joseph et Paul, ainsi que Marie et Mme Aug. Bélanger, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Les porteurs étaient: Joseph, Cyprien, Pierre Lesage (neveux), Maurice Lesage, Lewis Lavack et Albert Théroux (petits-fils).

Puisse le Dieu de clémence et de miséricorde lui accorder le repos éternel!

A la famille éplorée nous offrons nos plus sincères condoléances.

* * *

La famille remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de ce grand deuil.

Saint-François-Xavier

Il est bon de temps en temps de lire le nom de Saint-François-Xavier sur notre journal canadien-français.

Tous ont appris avec regret que M. l'abbé J.-V. Fyfe a dû, à cause d'une santé débile, renoncer à sa charge de pasteur des âmes pour prendre un repos bien mérité.

C'est M. l'abbé D.-J. Desjardins qui l'a remplacé à la direction de la paroisse. Depuis son arrivée, le presbytère, qui avait été détruit par un incendie l'hiver dernier, est en bonne voie de construction; à la fin du mois de juillet, il sera à peu près terminé.

* * *

Dimanche prochain, le 11 juillet, aura lieu le pique-nique annuel de notre paroisse. Nous sommes heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue à tous. Nous avons besoin de votre appui afin de faire face aux dépenses que nécessite la reconstruction du presbytère. Venez donc nombreux au pique-nique de Saint-François-Xavier, dimanche prochain.

Ne crétinisons pas notre jeunesse

L'Action Catholique
(Louis-Philippe Roy):

Le meilleur moyen de former des électeurs éclairés, sincères, consciencieux et patriotes, ce n'est pas d'enrégimenter les jeunes dans les clubs politiques, de leur bander les yeux, de leur injecter le fanatisme goutte à goutte et de leur faire prendre du rouge, du bleu ou du national à la suce. Le meilleur moyen de former de bons électeurs, c'est de diriger les jeunes dans des organismes d'Action catholique spécialisée, dans des oeuvres d'apostolat où le jeune ouvrier, le jeune étudiant, le jeune agriculteur apprendront à aimer l'Eglise d'abord et avant tout, apprendront aussi à connaitre ce que pense l'Eglise de nos problèmes économico-sociaux, apprendront enfin comment il importe de servir sa race et sa patrie avant son parti.

Quand nous aurons des citoyens formés à l'école de la J.O.C., de la J.A.C., de la J.E.C., de la J.I.C., de la J.C.P., nous aurons des électeurs assez libres, assez éclairés, assez consciencieux pour épurer nos moeurs électorales et assurer la victoire de la démocratie sur le communisme, la préséance de l'esprit catholique et français sur l'esprit de parti.

De grâce! ne crétinisons pas la jeunesse.

Qu'elle s'épanouisse, au contraire, dans des oeuvres pleinement formatrices et exaltantes. La J.O.C., la J.E.C., la J.I.C., la J.A.C., la J.P.C., c'est du catholicisme, c'est du civisme, c'est du patriotisme en action, incarnés en chacun agissant dans le milieu où il est placé, dans l'accomplissement de sa fonction, de son devoir d'état; ce sont des usines où se trempent les vrais apôtres, les vrais Canadiens Français, avec un C. et un F. majuscules, selon le conseil si opportun donné par M. le juge Ferdinand Roy.

On craint les amis de l'ancien Kaiser Wilhelm

DRESDEN, Allemagne — Le gouverneur de l'ancien royaume de Saxe a ordonné la dissolution de la Société des Amis de la Maison de Doorn pour raison d'état. Doorn est, comme on sait, une petite ville de Hollande où l'ancien Kaiser Wilhelm de Hohenzollern, est actuellement en exil depuis la fin de la grande guerre.

LE CHANGE

à Montréal

L'argent des pays étrangers en sous canadiens
6 juillet

Angleterre	4.95 9/32
Frances	3.85
Etats-Unis	1.00 3/32

LE MARCHÉ

aux Abattoirs de Saint-Boniface

6 juillet

Bouvillons, jusqu'à 1.050 livres—	
De choix	$8.25—$9.00
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Bouvillons, au-dessus de 1.050 liv.	
De choix	$8.25—$9.00
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$5.50—$6.50
Ordinaires	$4.00—$5.00
Génisses—	
De choix	$7.00—$7.50
Bonnes	$5.50—$6.50
Moyennes	$4.00—$5.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
De choix	$8.50—$9.50
Bons	$7.00—$8.00
Moyens	$5.50—$6.50
Vaches—	
Bonnes	$4.00—$5.00
Moyennes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.50
Taureaux—	
Bons	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.75—$4.75
Ordinaires	$2.50—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.75
Vaches alitières	$20.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.50—$6.00
Ordinaires et moyens	$2.50—$4.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$9.25
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.75
Très pesants	$7.50
Légers et maigres	$7.50—$8.75
Truies No 1	$7.00—$7.25
Truies No 2	$7.00—$7.25
Inférieurs	$6.00—$6.50
Verrats	$4.00—$5.00
Agneaux—	
Bons de printemps	$8.00—$8.50
Ordinaires	$4.50—$6.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.50—$2.75
Bons moyens	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.00

PRODUITS

Beurre de Crémerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg	.23
Oeufs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.16
Grade A, moyens, la douz.	.15
Grade B, la douz.	.13
Grades C.	.11
Farine—	
Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$4.55
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$27.00
Moulée. La tonne	$28.00
Pommes de terre	
F.O.B. Winnipeg—	
No 1, Alberta, gros, 90 liv.	$1.80
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$4.00

Discours de S. E. Mgr Yelle

(Suite de la page 3)

Le français à l'école

Ces instituteurs et institutrices enseignent le français à l'école en tenant compte des difficultés locales. En certains endroits où il n'y a à l'école que des enfants de langue anglaise, la situation est plus facile. Les inspecteurs du gouvernement, à quelques rares exceptions près, ont suffisamment d'intelligence pour se contenter de constater que le programme officiel de l'état est rempli. Ailleurs la situation est plus difficile, et en plusieurs endroits on enseigne le français en dehors des heures scolaires avant ou après la classe.

Pour assurer l'efficacité de cet enseignement français, l'Association d'Education a organisé un programme complet pour toutes les années du cours jusqu'à la douzième année. Ce programme est sans cesse tenu sur le métier pour l'adapter aux circonstances et assurer l'efficacité de l'étude de la langue française.

Les Concours de français

Le contrôle de cet enseignement se fait par le concours de français en mai, et par la visite des écoles. L'Association a organisé le concours de français, et en 1936 le nombre des concurrents, de la quatrième année d'études à la douzième, s'élevait à 2,758, représentant 109 écoles et 47 paroisses. Sur ce nombre 338 élèves appartiennent au cours moyen, c'est-à-dire de la neuvième à la douzième année. Le nombre des concurrents a quadruplé depuis 1923. Le rapporteur du comité de fonctionnement scolaire au dernier congrès de l'Association d'Education, pouvait déclarer: "Nous avons à peu près atteint le maximum. Si non nous n'en sommes pas loin." J'ai eu l'occasion de feuilleter quelques copies de concurrents de douzième année, et sans être spécialiste en la matière, je puis affirmer que le concours ne pêche pas par excès de facilité.

Mais le concours n'est qu'un épisode passager dans l'année scolaire. L'association s'est rendu compte qu'il fallait suivre l'enseignement français pendant tout le cours de l'année: deux visiteurs parcourent les écoles en son nom.

Tous ces documents sont conservés aux archives d'un secrétariat permanent où un secrétaire est continuellement au service des commissaires, des instituteurs et de tous ceux qui s'intéressent à la question scolaire.

L'entretien de ce secrétariat, les frais de visiteurs exigent chaque année une somme assez rondelette. Pour subvenir à ces dépenses, l'Association fait chaque année "une perception." Des délégués du bureau central se rendent dans chaque paroisse de langue française; à l'issue de la grand'messe ils rappellent à la population le but et le travail de l'Association et recueillent l'obole de chacun. (Les sommes recueillies ainsi par l'Association de 1916 à 1935 dépassent un peu $60,000).

Le Collège de Saint-Boniface

Au-dessus de l'enseignement primaire et moyen, l'enseignement classique est donné au Collège de Saint-Boniface, qui s'est annexé l'an dernier au collège féminin où les RR. SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie préparent au baccalauréat de l'Université. Le Collège de Saint-Boniface, qui est la plus vieille institution d'éducation du Manitoba, et l'un des trois collèges clasiques de langue française à l'Ouest des grands lacs, fait lui-même partie intégrante de l'Université du Manitoba. Le R. P. Béliveau, S.J., recteur du Collège, dans une causerie à la radio à l'occasion du 60e anniversaire de l'Université du Manitoba, résumait ainsi l'oeuvre du Collège: "Il a préparé un clergé distingué et nombreux, si l'on considère la faible proportion des élèves qui finissent leur cours. Il compte parmi ses anciens élèves deux évêques, un grand nombre de prêtres disséminés dans tout l'Ouest, et même dans tout le Canada et les Etats-Unis. Il a fourni des sujets à de nombreuses communautés religieuses... Cette élite existe aussi chez les laïques. Elle doit à son collège l'instruction religieuse, la philosophie et la mentalité catholique.... Au point de vue français, en même temps que catholique, le Collège a été un facteur essentiel de notre survivance. Sans lui, il n'y aurait pas maintenant de classe instruite française..."

Je n'insiste pas, l'oeuvre du Collège de Saint-Boniface est semblable à celle que remplissent dans la province de Québec les institutions similaires. J'ajoute seulement que pour nous maintenir là-bas, la haute culture traditionnelle est une nécessité pour notre race.

La classe dirigeante

Si vous me demandez la part d'influence sociale qu'exercent les Canadiens français au Manitoba, je dois reconnaitre qu'ils ont subi durement les conséquences de la crise financière, bien des fortunes ont sombré, bien des positions importantes ont été perdues; il y a actuellement très peu d'employeurs de langue française. Dans la classe professionnelle 20 médecins sur environ 600, une dizaine d'avocats; sur 50 juges de différentes juridictions, 4 sont de langue française, parmi lesquels le juge en chef de la Cour d'appel du Manitoba; à Ottawa un sénateur sur 6, un député sur 17; au provincial 2 députés sur 55, avec une influence qui peut facilement être décisive dans 10 ou 12 comtés. On vient de publier pour la population de Winnipeg et de Saint-Boniface un "indicateur-bottin", des professionnels, hommes d'affaires, marchands, employés de magasins et de bureau, on y relève 280 noms. La liste n'est certainement pas complète, ajoutons-y une trentaine de noms, puis une trentaine de noms de personnes employées dans l'enseignement, un petit nombre de rentiers, un bon nombre de chômeurs, le reste de la population est composée d'ouvriers. A la campagne, nous avons déjà vu que la population rurale doit s'élever à environ 22,000. En généralisant les résultats d'une enquête faite il y a deux ans dans le diocèse de Saint-Boniface, on pourrait conclure que les deux tiers de cette population vivent directement de la culture du sol. La mévente du blé a rendu la situation difficile pour un certain nombre de cultivateurs. Cependant le grand nombre, surtout les jeunes, semblent devoir profiter de cette dure expérience pour améliorer les méthodes de culture, et s'orienter plus volontiers vers la coopération sur toutes ses formes.

La "LIBERTE"

Un hebdomadaire fondé il y a vingt-cinq ans, la Liberté, sert pratiquement d'organe à l'Association d'Education, apporte à ses abonnés les nouvelles des différentes paroisses, en fournissant un résumé de ce qui, dans le monde, est de nature à intéresser au point de vue catholique et français. L'élite de la population s'intéresse aux questions artistiques et littéraires, bien que par la force des choses le nombre de ces privilégiés ne puisse être très élevé.

Une Société historique locale, fondée en 1902, a publié quelques ouvrages concernant l'histoire de l'Ouest, par exemple les "Lettres de Mgr Provencher," l'"Itinéraire du voyage de l'abbé Belcourt à la Rivière-Rouge en 1831," le "Rapport de Mgr Taché à la Propagation de la foi en 1888", etc. Elle a découvert en 1908 au Fort Saint-Charles, sur le lac des Bois, les restes du P. Aulneau, S.J., du fils aîné de La Vérendrye et de leurs compagnons massacrés par les Sioux en 1736. Depuis quelques années, faute de ressources, la Société doit limiter son activité.

Nos déficiences

Voilà quelques manifestations de l'esprit français au Manitoba, quelques indications sur la portée de son activité, sur son influence, sur sa volonté de maintenir la langue et les traditions françaises aux foyers des 42,000 personnes de langue française, sur les moyens employés pour atteindre ce but. Je ne m'arrêterai pas à entrer dans des détails plus circonstanciés qui demanderaient des études spéciales. Au titre des faiblesses: la pauvreté du vocabulaire, l'envahissement de la syntaxe par des tournures anglaises, l'absence de goût pour les lectures françaises, la pénétration des "magazines" américains, l'influence déprimante d'une petite minorité anglicisée ou en train de l'être, minorité victime parfois de circonstances presque incontrôlables ou dont le soutien est fait de préjugés, de snobisme et d'ignorance. Toutes ces difficultés ne feraient que mieux ressortir le travail énergique, persévérant, courageux, de la majorité ardente et combative qui entend rester elle-même et qui ne désespère pas de l'avenir. Il est juste d'ailleurs d'ajouter que si la majorité de langue anglaise n'a pas su à un moment donné être généreuse, ni même respecter la justice, nous trouvons parmi nos compatriotes de langue anglaise des sympathies intelligentes et dévouées (5).

Je fais la part des misères quotidiennes. Si je vous disais que les Français du Manitoba sont toujours unis, qu'ils comprennent tous sans exception, comme l'élite dont j'ai tâché de vous résumer les oeuvres, l'importance de notre survivance, qu'ils savent toujours mettre l'intérêt général au-dessous de l'intérêt particulier, que jamais chez eux ne se manifestent l'esprit du parti, la jalousie et la petitesse, l'individualisme outranciers, vous ne les reconnaitriez pas pour vos frères de race française, de génie latin ... et de nature humaine.

(5) Dans une série d'articles publiés dans les journaux au cours des mois derniers sous le titre: "My Discovery of the West," Stephen Leacock remarque: "Early Manitoba was bilingual. Its Parliament... spoke and printed both languagues. Its schools were French and English ... From this joint heritage the course of history dispossessed them ... Can one wonder that the French feel, one must not say a bitterness, but a wistful regret for their lost Northwest. And suppose we had had it and shared it on equal terms, with a bilingual culture to match the older East, it might seem perhaps a more balanced Canada, a more real unity... But the French increase and multiply. Their day may be coming. A distinguished Scottish French Canadian of Montréal told a Vancouver lunch club a few years ago that if immigration remained blocked, the French would come into their own. They would have their "revanche du berceau." Globe and Mail, Toronto.

Deux dangers

A travers et au-dessus de ces faiblesses, attribuables à l'humaine misère ou rançon de qualités sérieuses, je veux en passant signaler deux dangers en plus de ceux que peut laisser soupçonner l'exposé que je viens de faire.

Le premier est l'influence étouffante qui nous vient du sud. A Winnipeg nous sommes à 60 milles des frontières américaines, nous sommes à 500 milles de Saint-Paul, Minnesota; c'est le tiers de la distance qui nous sépare de Québec, et Chicago est à mi-chemin de Montréal. Les émissions radiophoniques viennent bien plus facilement d'une vingtaine de postes américains que d'Ottawa ou de la province de Québec. A part quelques émissions locales nous ne pouvons entendre comme français à la radio que ce qui nous vient par Radio-Canada. Sans nous plaindre admettons que ce n'est pas suffisant pour exposer nos compatriotes à oublier l'anglais. Le monde anglo-saxon de l'Ouest canadien est profondément américanisé. Idées, moeurs, culture, principes ou absence de principes d'éducation, journaux, revues, partout l'influence vient du sud bien plus que de l'Est ou de l'Europe, et cette influence, à tout prendre, est matérialisante. Nulle part en dehors des centres catholiques il ne semble y avoir de réaction profondes. Une certaine ferveur de patriotisme britannique, souvent plus tapageuse et superficielle qu'influente, cache cette pénétration profonde, mais n'empêche pas ses effets déprimants au point de vue spirituel. Au fond je crains que la pénétration matérialiste qui déchristianise l'âme soit un danger plus grave et plus imminent pour nos groupes de l'Ouest que l'anglicisation de la langue.

Pour résister

Nous comptons pour résister à cette influence dangereuse sur l'esprit catholique que nous travaillons à intensifier, sur nos organisations paroissiales, sur des relations plus intimes et plus fréquentes avec la province de Québec. Nous finirons peut-être par pouvoir capter les ondes françaises des postes québécois, dans quelques mois un service d'avions nous apportera en dix heures journaux et revues de Québec et de Montréal. Nous comptons aussi... j'allais dire surtout... sur l'influence générale de culture catholique et française que la province de Québec se doit d'exercer dans tout le Canada.

Le mouvement séparatiste

Et, à ce sujet, il est certaines opinions venues de la vieille province qui émeuvent profondément les minorités des provinces anglaises. Je ne veux pas souligner les propos parfois légers tenus par certains jeunes qui se sentent assez forts dans la Province de Québec pour se désintéresser des 650,000 Canadiens français des autres provinces, ce serait sans doute une erreur de perspective que d'accorder à ces propos une importance qu'il n'ont pas.

Mais quand sérieusement nous entendons parler de séparatisme pour la province de Québec, nous voyons là, non pas des paroles de salut, mais des paroles de découragement et de défaitisme et nous nous disons: si les Canadiens français du Québec ne sont pas capables de rester eux-mêmes et de s'imposer à leurs concitoyens de langue anglaise à l'intérieur d'un même Canada, nous ne voyons pas comment ils pourront résister à l'influence des relations internationales dans une Amérique de langue anglaise et de moeurs américaines. Et d'autres ajoutent, si les Canadiens français du Québec ne peuvent se défendre, quand, organisés, chez eux, ils représentent le quart de la population canadienne, que ferons-nous donc, nous, minorités perdues à raison de un contre 15 ou 20 dans les provinces anglaises: nous demandons à nos frères du Québec de prendre conscience de ce scandale.

L'attitude qui nous édifie et qui nous encourage, au contraire, dans le réveil de la jeune génération, c'est que nous croyons y voir la volonté de s'imposer par sa valeur personnelle, et d'imposer avec soi au respect des autres toutes les richesses catholiques et françaises qui font notre force: la volonté d'accepter ses responsabilités entières dans les cadres historiques où la Providence l'a placée, la volonté de vaincre l'individualisme déprimant, de s'élever au-dessus des coteries, des clans, des critiques stériles, pour s'unir et savoir se sacrifier au besoin dans une action commune, pour une cause qui nous dépasse tous: notre culture catholique et française.

Immigration de nos jeunes

L'autre danger est d'un autre ordre, c'est l'immigration de nos jeunes laïques plus instruits vers l'Est, où ils semblent pouvoir plus facilement s'orienter et trouver leur chemin. Cela pose le problème chez nous de la classe dirigeante et des chefs de demain. Ce fait, ses causes et ses remèdes, demanderait une étude spéciale. La réaction se fera-t-elle? Nous espérons qu'un groupe de nos jeunes étudiants à Laval et à Montréal nous reviendra. Nous avons surtout besoin de jeunes médecins de langue française. Nous croyons qu'il nous faut aussi une élite agricole sérieusement instruite plus nombreuse. Le mouvement est commencé. Quelques-uns ont donné le bon exemple. Nos deux députés à la législature provinciale, dont l'un est ministre dans le cabinet Bracken, et dont l'autre se faisait dire par la Free Press qu'il est un des membres de la chambre qui manient le mieux la langue anglaise, sont deux cultivateurs progressifs, anciens du cours classique du Collège de Saint-Boniface.

Pour l'avenir

Au terme de cette communication je n'éprouve pas le besoin de m'excuser du ton volontairement documentaire que je lui ai donné. Je pense par là m'être fait l'interprète fidèle des Canadiens français du Manitoba et de l'Ouest canadien. Ils ne croient pas que la rhétorique puisse les sauver, ni même l'éloquence. Mais sous la protection de Dieu et avec la coopération des autres groupes de langue française, ils entendent continuer l'examen lucide de leurs ressources et de leurs faiblesses, profiter de tous les moyens de survie que leur fournissent les circonstances où la Providence les fait vivre, entretenir l'union de toutes les bonnes volontés dans la défense de leurs droits, dans la conservation laborieuse de leur langue, dans la préservation de leur foi. Ces dispositions qu'ils tâchent, sans peut-être toujours y réussir parfaitement, d'entretenir dans leur groupe, ils souhaitent que le deuxième Congrès de la Langue francaise ait pour résultat de les stimuler dans tous les groupes français d'Amérique, de les affermir surtout dans la vieille province d'où doivent leur venir l'appui intellectuel, le secours moral, le souffle français, l'inspiration catholique dont ils ont besoin.

Secrétariat permanent de tous les groupes français

Les Manitobains de langue française ont perdu, au cours de l'histoire, l'illusion de mettre une confiance idyllique exclusivement en des textes de loi apparemment très rassurants ou dans la bonne volonté d'une majorité d'un jour; ils ont appris de dure expérience, que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours résolument. Ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont défendu, ils entendent, sans se faire illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage français, et ils forment le voeu, que, pour assurer des effets durables au deuxième Congrès de la Langue française au Canada, il soit formé à Québec, un secrétariat permanent des groupes français d'Amérique.

Ce secrétariat serait chargé, entre autres choses:

1. de recueillir et de conserver tous les renseignements possibles sur les différents groupes;
2. de fournir selon les circonstances des communiqués exacts et opportuns sur la situation de ces groupes, aux journaux de langue française et de langue anglaise;
3. d'assurer à l'élite des différents groupes des contacts plus fréquents avec les centres universitaires et culturels de la province de Québec et de France;
4. de profiter de toutes les occasions pour multiplier les relations sous toutes les formes possibles, entre les différents groupes et surtout avec la province de Québec.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

11 juillet—Sainte Véronique de Giuliani, vierge et abbesse (1660-1727)

On raconte les traits les plus merveilleux sur l'enfance de cette grande sainte qui, née à Mercatello, ville des Etats de l'Eglise, fut baptisée sous le nom d'Ursule. A peine âgée de six mois la mignonne créature célèbre la fête de la sainte Trinité en s'échappant des bras de sa mère pour aller vénérer un tableau qui représentait ce mystère. Et depuis ce jour elle marcha d'un pas ferme. L'année suivante un négociant qui essayait de tromper sur le poids entend la sainte enfant lui dire avec gravité: "Dieu vous voit." Enfin à l'âge de trois ans, Ursule était familièrement visitée par Jésus et Marie dont l'image ornait son petit autel toujours paré de fleurs. Elle s'entretenait avec l'image comme si elle se fut réellement trouvée en présence de la Sainte Vierge et de son divin Enfant, auquel fruits et douceurs étaient joyeusement offerts. Or l'image s'animait parfois et Jésus descendait des bras de sa mère pour se faire caresser par Ursule, ou partager avec elle les dons placés sur l'autel. L'angélique enfant croissait en sagesse et en vertu et la beauté de son visage reflétait la pureté de son âme. Recherchée en mariage par des partis flatteurs elle fit à Dieu le sacrifice de tous les biens terrestres pour revêtir l'habit monastique chez les capucines de Citta di Castello. Elle y reçut le nom de Véronique qu'elle illustra par la pratique des plus héroïques vertus, en participant dès lors aux souffrances de Jésus Crucifié qui lui imprima Lui-même ses stigmates sacrés et la couronne de ses épines.

12 juillet — Saint Jean Gualbert, fondateur de la Congrégation de Vallombreuse (1073).

13 juillet — Saint Eugène, évêque et confesseur (505).

14 juillet—Saint Bonaventure, évêque, confesseur et docteur (1221-1274)

Ce glorieux docteur avait reçu au baptême le nom de Jean lorsqu'un événement miraculeux lui fit donner celui que nous vénérons aujourd'hui. Etant à peine âgé de quatre ans il tomba dangereusement malade et fut redevable de la vie aux prières de saint François. Peu de temps après le Pénitent d'Assise traversait la Toscane et s'arrêtait chez les seigneurs de Fideuza pour saluer l'enfant béni dont Dieu lui révélait la grandeur future. Il le prit entre ses bras et s'écria dans un frémissement d'allégresse: "O buona ventura, oh! la bonne rencontre!" Et dès lors le jeune saint s'appela Bonaventure. En reconnaissance de sa guérison il entra à vingt et un ans dans l'ordre des Frères Mineurs, où son génie et sa ferveur rayonnèrent d'un si vif éclat qu'il fut nommé le Docteur séraphique. La dévotion envers l'adorable Sacrement de nos autels et la méditation des souffrances de Jésus étaient la source de ses lumières surnaturelles: "Mon livre, disait-il un jour à son illustre ami, saint Thomas d'Aquin, c'est le crucifix, c'est là que j'étudie avant de dicter ou d'écrire."

Elu à trente-cinq ans général de son ordre, il fut créé dans la suite cardinal évêque d'Albano par Grégoire X qui l'avait en grande affection.

Saint Bonaventure prit une part active au concile de Lyon qui consomma la réunion de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine, mais épuisé par l'excès de son zèle, il mourut avant les dernières sessions. Il fut canonisé en 1482.

15 juillet — Saint Henri, empereur et confesseur (972-1024).

16 juillet—Notre-Dame du Mont-Carmel

Le mont Carmel, si vanté dans l'Ecriture sainte, avait été favorisé de la nuée fertilisante méritée par la prière d'Elie, après les trois années de sécheresse qui avaient puni les crimes d'Achab et de Jézabel. Lorsque le grand prophète y établit sa demeure avec Elisée et plusieurs autres disciples, Dieu lui révéla la signification de la nuée symbolique qui annonçait le rôle béni de la Très Sainte Vierge, aussi le culte de Marie était-il en honneur parmi ces religieux de l'Ancien Testament, ce qui explique l'antique surnom de cette montagne donnée à la Mère de Dieu. Les disciples d'Elie se perpétuèrent jusqu'à la venue de Jésus-Christ et même jusqu'au XIIIe siècle de notre ère, selon la tradition autorisée par un grand nombre de papes et de saints illustres. C'est pourquoi le prophète Elie est honoré comme le premier fondateur de l'Institut de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les Sarrazins ayant détruit vers l'an 1244 les monastères de la Palestine, les Frères de Notre-Dame du Mont-Carmel rejoignirent en Angleterre les religieux qui les y avaient précédés au commencement du siècle et s'y multiplièrent sous la direction de Simon Stock, général de leur ordre. Le pape Honorius III approuva la règle des Carmes et confirma leur ordre par de nombreux privilèges.

Un jour que saint Simon suppliait la Vierge du Carmel de donner à ses religieux un gage de protection spéciale, Marie lui apparut environnée de chérubins et tenant en main l'habit de l'ordre. "Reçois, mon fils, lui dit-elle, ce scapulaire comme la marque du privilège que j'ai obtenu pour toi et les enfants du Carmel, c'est un signe de salut, une sauvegarde dans les périls et le gage d'une protection spéciale jusqu'à la fin des temps: celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels." De nombreux miracles attestèrent l'efficacité de ce scapulaire enrichi de précieuses indulgences et la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel fut instituée par saint Simon Stock pour perpétuer dans son ordre les bienfaits de son auguste protectrice.

17 juillet — Saint Alexis, confesseur (404).

Le cas des Basques

Ce qu'en pense le grand catholique espagnol, Gil Robles

L'attitude des Basques dans le conflit qui divise actuellement l'Espagne est certainement des plus étrange. Peuple catholique, ils se sont rangés en grande partie du côté des ennemis de l'Eglise, des "rouges." A distance on ne sait trop comment expliquer ce problème. Aussi est-il intéressant de connaitre l'opinion d'un homme du pays, d'un catholique éminent qui fut le chef du parti politique le plus nombreux en Espagne et aurait même gouverné son pays si des adversaires sans scrupule ne l'avaient frustré de ses droits. Gil Robles a été en relations personnelles avec les chefs basques, il a discuté avec eux leur attitude et ce sont ces faits d'un haut intérêt qu'il expose et analyse dans un grand article qui a paru dans l'"Ordre Nouveau" du 10 juillet.

Arrestation du pasteur allemand Niemoeller

BERLIN — La Sûreté a arrêté le pasteur Martin Niemoeller, qui combat depuis longtemps les entreprises nazistes contre le protestantisme. Un communiqué du bureau de presse annonce qu'on l'accuse d'avoir insulté les dirigeants de l'Etat et du mouvement naziste, d'avoir dit des faussetés au sujet de décrets-lois, d'avoir préconisé la désobéissance à des lois de l'Etat.

Le révérend Niemoeller est un ancien commandant de sous-marin qui s'est distingué pendant la Grande Guerre. Ses discours et ses prêches attiraient de très nombreux auditeurs.

102 pasteurs ont été emprisonnés en Allemagne dans les derniers quinze jours.

Premier établissement de la foi (7)

Aux difficultés presque insurmontables d'ordre financier s'ajoutent les difficultés d'ordre spirituel. C'est le père Huet qui est chargé de régler celles-ci, et en 1618 il repasse la mer. Il se présente à Paris, et après quelques jours de repos, il se met au travail.

Tous les supérieurs de la province de Paris se rassemblent pour écouter le missionnaire canadien. Celui-ci commence à parler; il expose les conditions qui prévalent dans la Nouvelle-France, la difficulté de bien convertir les Indiens, les mécomptes successifs que les Récollets ont récoltés jusqu'à ce jour; et à mesure que l'orateur avance dans son pénible récit, les assistants voient "avec douleur la différence des Missions de ce nouveau monde, avec celles que les Recollets avaient commencées, et poursuivaient alors dans l'Amérique, et dans le Pérou, où on convertissait tous les jours des millions d'âmes, au lieu que dans le Canada, on n'y remarquait qu'une terre stérile et inféconde, de l'aveuglement, de l'insensibilité, un prodigieux éloignement de Dieu, et même une oposition à la Foi; que des siècles se passeraient à préparer ces Barbares à l'Evangile".

Ces quelques phrases donnent une idée du découragement des missionnaires après cette expérience des trois premières années; mais, plus loin, s'éparpillent encore des expressions plus énergiques: "ils (les Indiens) consentiraient à se faire baptiser dix fois le jour pour un verre d'eau-de-vie, et pour une pipe de tabac: ils nous offrent leurs enfants, et veulent bien qu'on les baptise, mais tout cela sans le moindre sentiment de religion...; le peu d'adultes à qui ils avaient administré le Sacrement, après même leur avoir donné les instructions, étaient aussitôt retombés dans leur indifférence ordinaire pour les choses du salut, que les enfants baptisés suivaient l'exemple de leurs pères". Enfin l'intelligence sauvage semble réfractaire aux vérités chrétiennes; des vices, des superstitions, des coutumes s'opposent à une régénération.

Dans ces circonstances, les Récollets demandent une direction. Le père Paul Huet doit consulter "les habiles de la Province, et les docteurs de l'université de Paris" sur l'à-propos d'administrer le baptême aux sauvages. Et "le cas fut exposé plus amplement, et discuté à fond: on le porta même en Sorbonne".

Ainsi posée, la question ne peut recevoir qu'une réponse: les pères n'administreront le Sacrement qu'aux adultes et aux enfants à l'article de la mort. Règle d'une grande rigidité, mais qui souffre quelques exceptions. Ainsi les Indiens "qui par un grand usage, et une longue expérience, auraient paru touchés, instruits et détachés de leurs coutumes sauvages, ou ... ceux qu'on aurait habitués parmi les Français, élevés à notre manière de vivre, et humanisés" et leurs enfants, pourront jouir d'un traitement plus favorable, à condition de s'assurer avec prudence de la réalité de la conversion. De cette décision des autorités théologiques, on dresse tout de suite un "Formulaire, et une espèce de canon fondamental, qui servit de règle à nos missionnaires pour s'y conformer absolument". La nouvelle église s'accroîtra donc très lentement.

Toutes ces difficultés ne détruisent pas cependant le zèle des premiers missionnaires canadiens. Car le père Paul Huet est chargé de solliciter en France "les pouvoirs, et les aumônes" nécessaires à l'établissement d'un Couvent régulier à Québec "en titre de Seminaire". Les petits sauvages y recevront l'instruction religieuse; des édifices semblables pourront s'élever plus tard à Tadoussac et aux Trois-Rivières.

Le père Paul Huet obtient rapidement l'autorisation requise. Et il recueille en même temps quelques dons importants: le prince de Condé fournit 1500 livres, Charles des Boves, 600 livres, et d'autres particuliers des sommes assez importantes. De plus Charles des Boves accepte d'être en France le syndic des missions canadiennes, et son précieux concours garantit pendant un temps le succès de l'entreprise; il suscite de vigoureuses espérances. De toute manière, la fondation du monastère de Notre-Dame des Anges est assurée.

Enfin, le père Paul Huet doit s'occuper à Paris de la solution d'un dernier problème. A Tadoussac, aux Trois-Rivières et à Québec, les Récollets ont profité de l'assistance "de jeunes hommes, dévots, et zélés qui s'étaient offerts à nous en France... Ils travaillaient de leur mieux à catéchiser et humaniser les Sauvages dans leur district, vivant avec eux, s'étant même fait adopter des principaux de la nation: procurant ainsi le salut des Sauvages, et le bien de nos petits établissements". Le père Huet est chargé de faire de nouvelles recrues. Assisté du père Denys Jamet qui s'occupe continuellement des missions canadiennes, il trouve trois nouveaux *donnés*. Il embauche aussi deux ouvriers. Et, chance inespérée, il obtient de la Compagnie les frais de déplacement et de subsistance d'un "Religieux Prestre de surcroit".

Son importance et féconde mission ainsi accomplie le père Paul Huet s'embarque pour la Nouvelle-France en 1619 avec le père Guillaume Poullain, trois *donnés* et deux ouvriers. Les résultats qu'il vient d'obtenir sont de tout premier ordre. Une période de grande activité et d'élan suit son retour, malgré la décision sévère des provinciaux de l'ordre et de la Sorbonne; elle s'étendra de l'automne 1619 à 1624. Pendant ces cinq années, les Récollets pourront croire plus d'une fois qu'ils vont triompher et que la pauvreté n'est pas un obstacle insurmontable dans un pays tel que la Nouvelle-France.

Léo-Paul DESROSIERS.

Une grande misère parmi les hommes c'est qu'ils savent si bien ce qui leur est dû et qu'ils sentent si peu ce qu'ils doivent aux autres.

S. François de SALES.

AU SACRÉ-COEUR

Un nouveau prêtre

Depuis mardi dernier, le 29 juin, la paroisse du Sacré-Coeur compte un nouveau prêtre parmi ses enfants. C'est le Père Paul Aubin, O.M.I., fils de M. Ernest Aubin. C'est un grand honneur pour la famille et c'est aussi un grand honneur pour la paroisse. Le Père Aubin est le deuxième enfant, né dans la paroisse, qui est élevé au sacerdoce. Il a fait son école primaire au Sacré-Coeur, son cours classique au Juniorat de la Sainte-Famille, de Saint-Boniface, et ses études philosophiques et théologiques au Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask. Ayant terminé son juniorat en 1930, il se dirigea au noviciat des RR PP. Oblats à Saint-Laurent, où à la fin de l'année il prononça ses premiers voeux de religion. C'est juste au moment où il a fait sa décision d'entrer en communauté, que le bon Dieu est venu lui enlever sa mère. Voilà l'épreuve à laquelle il fut soumis avant son entrée et qui devait lui faire payer ainsi qu'à son père et à la famille la grâce de sa vocation. Aujourd'hui il est prêtre pour l'éternité. Il a déjà reçu une partie de sa récompense pour tous les sacrifices qu'il a dû faire. Il est heureux malgré les sacrifices qu'il voit encore devant lui. Son père, l'un de nos braves pionniers de la paroisse, est aussi au comble de sa joie. Son grand esprit de foi trouve en cet honneur la récompense des nombreux sacrifices que Dieu lui a imposés et à sa famille. La paroisse du Sacré-Coeur est heureuse d'offrir au nouvel élu ses plus sincères félicitations et ses meilleurs voeux pour une longue carrière sacerdotale: et à M. E. Aubin cordiales félicitations ainsi qu'à toute la famille.

Club Sportif

Le pique-nique du Club Sportif s'est tenu à Saint-Adolphe, dimanche dernier, à la ferme des RR. PP. Oblats. Une cinquantaine de membres et d'amis s'étaient donné rendez-vous au Club et de là se sont dirigés vers l'endroit convoité depuis longtemps. La température était idéale. Tous les coeurs étaient à la joie. C'est dire que l'essentiel de la sortie ne faisait pas défaut. Dire combien les membres se sont amusés, c'est ce qui dépasse toute attente du comité et toute expression pour le traduire. Dans l'après-midi les uns se sont baignés, les autres ont joué au bridge, d'autres ont joué une partie de balle, etc., etc. Tout s'est passé dans la gaieté la plus franche et dans l'ordre le plus parfait. Même les joueurs de fer se sont ambitionnés à jouer toute l'après-midi et même après le copieux souper dont tous ont su tirer profit. La journée sera certes inoubliable pour tous ceux qui y étaient. Le comité d'organisation tient à offrir en son nom et au nom de tous les membres du Club un merci bien sincère aux RR. PP. Oblats pour nous avoir accueillis chez eux, et tout spécialement au R. P. Plourde. Que cette sortie soit un événement annuel, c'est tout à fait dans l'ordre et plus souvent ne serait pas désordre.

Feu Hector Germain

Le mardi 29 juin, a eu lieu dans l'église du Sacré-Coeur le service funèbre de M. Hector Germain. Décédé le 26 à sa résidence à Saint-Boniface, où il demeurait depuis cinq ans, il avait habité Winnipeg la majeure partie de sa vie. Agé de 55 ans, il était l'un des pionniers de la paroisse du Sacré-Coeur où il a élevé toute sa famille. M. Germain était aussi membre de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg. Il a joui des bénifices accordés par la Société et le dimanche soir, avant le service, un bon groupe de membres se sont rendus à la demeure de la famille pour y réciter le chapelet.

Né à Saint-Boniface, il s'était marié à Saint-Jean-Baptiste à Arcélia Loiselle. En plus de Mme Germain, il laisse pour pleurer sa mort sept enfants: Mme Charlemagne Courchaine de Winnipeg, Mlle Jeannette et MM. Adhémar, Henri, Pierre, Napoléon et Joseph. De nombreux parents et amis s'étaient rendus au service qui fut très imposant et très pieux. La chorale du Sacré-Coeur a fait le chant et Mme Bélair chanta un touchant morceau à la sortie. Les porteurs étaient les suivants: MM. R. Lapointe, Poirier, Fr. Savoie, J.-A. Rhéaume, Stover et Picard. Le Père P. Dussault, O.M.I., chanta le service. Assistaient au choeur: les RR. PP. J.-O. Plourde et M. Kalmès, O.M.I. Les petits enfants de M. Germain servaient à la messe. Nous offrons à la famille Germain nos plus vives condoléances.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiment doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Place pour homme désirant faire voyage en auto dans l'Est. Départ 12 juillet. Pour renseignements écrivez à M. l'abbé F. Normandin, aux soins de la Liberté, 619, avenue Mc Dermot, Winnipeg. 9p.

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Le mardi 6 juillet, la Fédération avait l'honneur de recevoir Son Excellence lady Tweedsmuir, patronesse d'honneur de la Fédération, chez Mme James Prendergast, qui avait gracieusement mis sa résidence à notre disposition pour cette occasion.

Les invités étaient: Lady Tupper, Mme John Bracken, Mmes J. McLean, H. S. Symes, E. G. Lacey, Mme J. C. Davis, présidente de la Société des Canadiennes françaises au Manitoba; Mmes J. Dumouchel, M. André, J. Desgagné, P. Lévêque, M.-E. Houde, B. Boswell, M.-T. Lévêque, J.-E. Perras, H. Bédard, E.-D. Guilbault, N. Bernier, E. Sumner, G. Provost, W. Hamilton, Mlle S. Bertrand, ainsi que tous les membres de la Fédération.

Servaient les invitées: Mlles J. Bélair, M.-J. Mager, F. Poitras, L. Bouchard.

Mme James Prendergast, assistée de notre présidente Mme H.-R. Baudry, et de Mmes J.-C. Lavoie, J.-D. Léger, J.-B. Poitras, N. Prud'homme, O. Pelleier, J.-A. Rhéaume, A. Farley, E. Trudeau, recevait les invitées.

Une adresse de bienvenue ainsi qu'une gerbe de fleurs furent présentées à Son Excellence qui se déclara charmée de son voyage et de l'aimable réception qu'elle rencontre partout sur son passage.

Lord Tweedsmuir dans l'Arctique

Le gouverneur général du Canada, lord Tweedsmuir et Lady Tweedsmuir étaient de passage à Winipeg hier. Ils accomplissent un voyage de 10,000 milles qui les conduira dans l'Arctique. Ils descendront le fleuve Mackenzie jusqu'à Aklavik, en bateau, puis se rendront à l'île d'Hershel dans la mer de Beaufort en avion. Lord Tweedsmuir visitera ensuite les provinces des prairies et la côte du Pacifique pour revenir à Ottawa au mois de septembre.

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

La seule assemblée de juillet aura lieu le jeudi 8.

Y seront considérées les invitations de Saint-Georges et de Sainte-Geneviève.

Le R. P. F. Kosakiewicz, O. M. I.

Son Excellence Mgr E. Yelle vient de nommer le R. P. F. Kosakiewicz, O.M.I., premier curé de la paroisse Sainte-Trinité de Tolstoi, Man., qu'il desservait depuis trois ans, tout en résidant au presbytère de la paroisse polonaise du Saint-Esprit, à Winnipeg.

PETITES NOTES

Mme J.-A. Rhéaume et son fils, Albert, partiront à la fin de la semaine pour un voyage prolongé dans la province de Québec.

• • •

Mme J.-A. Hébert, avec Marcelle, passent quelques jours à Saint-Lazare chez M. l'abbé Jacques Bertrand.

Décès

Graveline, Cécile, épouse de Roland Graveline, décédée à l'hôpital de Saint-Boniface, le 30 juin, à l'âge de 25 ans. Son époux et deux enfants lui survivent.

Mondor, Jeannette, enfant de M. et Mme Roméo Mondor, 167, rue Notre-Dame, Saint-Boniface, décédée le 5 juillet.

M. Bertrand partira le 9 de New-York

M. Louis Bertrand, représentant de l'Académie française aux fêtes du Deuxième Congrès de la Langue française, s'embarquera à New-York, le 9 juillet à bord de l'Ile-de-France.

Le Pape parlera à la France

PARIS — Le Pape va donner sa bénédiction à la France, fille ainée de l'Eglise, dimanche 11 juillet, à l'occasion de l'inauguration de la basilique de Sainte Thérèse de Lisieux, la bienheureuse Normande. La voix du Souverain Pontife, diffusée par tous les postes d'Etat, retentira sur le sol de France.

M. King à Berlin et à Bruxelles

BERLIN — Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, a manifesté une entière satisfaction au sujet de sa visite à Berlin jeudi. Après avoir réaffirmé que l'unique but de sa visite avait été un accroissement d'entente, d'amitié et de bonnes relations, il a dit que les faits ont dépassé ce à quoi il s'attendait sous ce rapport. Il a déclaré que sa visite a été très agréable, très utile et surtout très "rassurante."

• • •

M. King a aussi eu une interview avec Sa Majesté Léopold III, roi des Belges.

Pendant une demi-heure tous deux ont parlé de questions internationales, de commerce et des relations cordiales qui ont toujours uni le Canada et la Belgique. On a rappelé que l'un des premiers traités de commerce négociés par le Canada, a été précisément avec la Belgique.

La Confédération fêtée en Espagne

MADRID — Les volontaires canadiens de la brigade mixte internationale de l'armée loyaliste ont fêté l'anniversaire de la Confédération, au camp de repos où ils se remettent des fatigues éprouvées pendant leur séjour au front de Jarama.

Ils sont au nombre de trois cents dans le bataillon Mackenzie-Papinetau (ainsi nommé au souvenir des chefs de l'insurrection de 1837-38).

L'ambassadeur d'Allemagne au Vatican

CITE VATICANE — Diegro Bergen, ambassadeur allemand auprès du Saint-Siège, est retourné à son poste après une vacance en Allemagne. Son retour met fin à la rumeur d'une rupture diplomatique entre l'Allemagne et le Vatican.

L'Angleterre résolue à aider la France

PARIS — Le brigadier général Edouard Louis Spears, membre de la Chambre des Communes d'Angleterre et chef d'une délégation parlementaire britannique à Paris, a déclaré dans un interview, que "la Grande-Bretagne est résolue à donner à la France l'appui de son armée dans le cas d'une agression."

Un conseil d'Aberhart

EDMONTON — Avant son départ pour Vancouver, le premier ministre Aberhart a déclaré qu'il espérait que le parti crédit-social ne présenterait pas de candidat à l'élection partielle rendue nécessaire à Edmonton, par la mort du député libéral George-H. Van Allen. M. Aberhart espère que les libéraux pourront en venir à une entente avec les autres partis afin que leur candidat soit élu par acclamation.

Chautemps exerce ses pleins pouvoirs

PARIS — Le nouveau gouvernement Chautemps a exercé ses pleins pouvoirs en interdisant par décret la majoration des prix de gros et des prix de détail de façon à empêcher des profits découlant de la dévaluation. Les violateurs du décret sont menacés d'amendes et d'emprisonnement.

Ces Indiens refusent

FORT-RESOLUTION — Les Indiens de la région du Grand Lac des Esclaves refusent de toucher cette année l'argent que le gouvernement fédéral leur remet annuellement, depuis nombre d'années en vertu d'un traité.

Un délégué de la trésorerie fédéral s'est assis sous une tente et a fait convoquer les Indiens. Aucun ne s'est présenté pour toucher les $5 et les cadeaux de thé, de baçon et de farine.

Ils ont fait savoir qu'ils n'accepteront rien tant que le gouvernement n'aura pas fait enquête sur leurs griefs.

Signaux de détresse de l'avion d'Amelia Earhart

HONOLULU — Deux amateurs de radio de Los-Angeles, Walter McMenamy et Carl Pierson, ont capté des signaux de détresse provenant de l'avion d'Amelia Earhart que l'on recherche dans le Pacifique depuis plusieurs jours. L'aviatrice et son compagnon, qui se rendaient de la Nouvelle-Guinée à l'île Howland, une envolée de 2,570 milles, ont fait savoir qu'il ne leur restait pratiquement plus d'essence.

Un avion de la marine américaine et des vaisseaux de guerre se sont portés à son secours, mais jusqu'à présent n'ont pu localiser l'aviatrice.

La Banque de France avance 600 millions

PARIS — Le gouvernement Chautemps a eu une entente avec la Banque de France pour que cette dernière lui avance, provisoirement, une somme de quinze milliards de francs (600,000,000). Cet argent sera utilisé par le gouvernement pour régler la crise financière actuelle. Le gouvernement a aussi autorisé la réouverture de la Bourse de Paris et des autres marchés, de même que la fin du moratoire sur l'or et la reprise des paiements en monnaie étrangère.

PARIS — Jacques Doriot, récemment défait comme maire de Saint-Denis, sous l'accusation d'avoir toléré des abus administratifs, a été fait maire honoraire de cette ville par les conseillers municipaux qui approuvent sa politique pro-fasciste.

Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Le rôle de la femme en agriculture

A notre époque toutes les questions sociales sont à l'ordre du jour; il est donc plus que jamais nécessaire de se pencher sur les grands problèmes de la production agricole qui, bien souvent, en sont la base.

Les savants, les hommes politiques, les praticiens ont combiné leurs efforts pour trouver une solution aux difficultés multiples qui attendent les travailleurs ruraux; pense-t-on assez au rôle primordial que la femme est appelée à jouer en agriculture?

Sans vouloir entreprendre l'exament approfondi de toutes les causes qui influent sur le développement de la vie agricole et sur la place occupée par l'agriculture dans l'économie nationale, il importe cependant de montrer ce que peuvent, au point de vue social, les femmes qui n'hésitent pas à embrasser le dur métier de l'exploitation du sol.

Plus que jamais, il faut savoir que la bonne volonté ne suffit pas sur ce terrain comme sur d'autres et qu'une science technique et un bon sens averti sont absolument nécessaires, non seulement pour vivre à la campagne, mais surtout pour y faire oeuvre utile et se dévouer aux grandes causes de relèvement moral et social.

Un ministre français a écrit, très justement en ce sens:

"La fermière n'est pas seulement la gardienne du foyer rural, mais elle doit, et c'est là l'essentiel dans son rôle social, s'efforcer de la faire aimer de ses hôtes et prévenir l'exode rural en faisant régner autour d'elle le maximum de confort et de bien être... Elle doit être la bonne fée prévenante et vigilante de la maisonnée."

* * *

Un examen attentif et sérieux de la famille agricole a démontré que la désertion des campagnes a généralement pour raison la situation déficitaire due:

1. A des connaissances professionnelles insuffisantes, routinières et même opiniâtres.
2. Au manque de comptabilité domestique dans les affaires quotidiennes, au manque de coopération et de charité sociale dans la vie courante, au manque d'organisations coopératives dans les relations commerciales.
3. A l'abandon ou à la mauvaise exploitation de nos petites industries annexes, telles que la fabrication textile et alimentaire, l'horticulture, l'aviculture, etc.
4. Aux préjugés créés contre la profession, par l'ignorance des beautés du terroir ou par l'opinion d'ignorants qui attachent à la profession, le trop grand nombre des matérialistes.
5. A l'influence néfaste du progrès industriel des villes, sur la mentalité de l'homme des champs et l'attrait trompeur de la vie urbaine sur notre jeunesse féminine.

* * *

Il s'agit donc de lutter pour rendre à notre population rurale la confiance qu'elle semble avoir perdue en beaucoup de milieux et la victoire n'est possible que par la femme.

Madame la Contesse de Keranflech, apôtre convaincue de la vie rurale, a dit, à un congrès d'action catholique française:

"Ce que l'agriculture demande à la femme? — C'est tout elle-même, c'est à la fois sa présence, son travail, sa fécondité, et son coeur... Sans doute, c'est l'homme qui "fait" la terre, qui la modèle, la façonne selon sa volonté, mais c'est la femme qui entretient ou détruit cette volonté de l'homme, c'est elle qui crée le milieu favorable ou défavorable au maintien et au développement de l'exploitation."

La femme n'a pas la force physique des hommes, mais elle a des qualités d'enthousiasme, de tenacité, d'abnégation, qui lui sont propres. Elle en donne les preuves chaque jour. Quand on possède ces qualités on peut les adapter à toutes les situations. La lutte pour l'existence a changé d'aspect; elle se joue dans le domaine de la production et la femme peut beaucoup pour assurer le succès.

René Bazin, décédé récemment, parlant de la mission de la femme à la campagne, a dit:

"La femme est la maîtresse; ce mot dit bien son autorité. Partout elle commande dans le domaine de sa maison et de sa basse cour. Elle y est reine sans que cela soit toujours apparent. Elle est la mère. La mère, c'est la souveraine de qui tout dépend dans la ferme, qui a la charge de tous les gens et de toutes les choses, par qui le bonheur vient à chacun selon son rang, aux pigeons du colombier, aussi bien qu'au petits enfants."

* * *

Comme on le voit, le rôle que la femme joue en agriculture est grand et complexe, le devoir de tous ceux qui s'intéressent aux questions économiques et sociales est de se tourner vers notre population rurale féminine et lui prouver que c'est autant sur elle que sur nos braves cultivateurs que l'on compte pour le redressement de l'équilibre. Quand cette vérité sera admise par tous, la situation deviendra certainement meilleure.

R.-M. PUCET.

—(La Terre de Chez Nous).

Pour être et pour rester belle

Une femme journaliste donne à un confrère parisien un article fort sensé sur la beauté et le charme de la femme. Pour elle, la femme peut être belle à tout âge, à condition qu'elle accorde encore plus d'attention à son caractère et à ses traits moraux qu'à son physique. Nous citons copieusement:

"Un dermatologiste bien connu a dit un jour: "Il n'y a pas de crémes ou d'astringents aussi profitables à la peau d'une femme que les belles pensées."

Il est impossible de rendre une femme belle si elle a l'âme triste ou mauvaise. Si vous avez bon coeur, si vous êtes pleine de sympathie pour les autres, ces traits de bonté se manifesteront dans l'expression de vos yeux, de votre bouche, de toute votre figure.

En vous efforçant d'avoir un tempérament gai et égal, vous vous formerez une base solide de beauté.

La jalousie, l'envie, la colère et la tristesse se creusent en lignes profondes sur votre visage. Remarquez la pureté des traits des religieuses.

Tâchez de maitriser les muscles de votre visage; ne laissez pas les vilaines pensées tirer les coins de votre bouche, observez si, sans y penser, votre face a une expression de tristesse ou d'ennui et souriez vite pour en contrecarrer l'effet.

Les poètes ont chanté le charme, les peintres l'ont fixé sur des toiles immortelles, les musiciens l'ont laissé dans leurs mélodies. Qu'est-ce donc que le charme, cette chose subtile et indéfinissable?

Le charme est fait de douceur, de tendresse, d'amour de la vie et surtoute de gaieté. Le charme est fait de l'éclat des yeux, du sourire des lèvres, du ton de la voix.

Dites-vous bien que vous êtes charmante et vous le serez.

Au contraire de la France, qui dit que la vraie beauté de la femme ne se développe vraiment qu'après la trentième année, l'Amérique pense que seule la très jeune fille est belle!

Si vous prenez bien soin de votre corps comme de votre esprit, si vous vous donnez la peine d'être charmante, il est bien évident que vous serez plus appréciée et désirée comme compagne à 30 ans qu'à 16 ans.

Cependant, chaque âge a sa beauté. A 16 ans, une femme est belle par sa vivacité, l'éclat de son teint. A 25 ans, elle acquiert une beauté plus profonde, faite de l'éclat des yeux, du charme de la bouche, du reflet des pensées. A 30 ans, elle acquiert sa propre personnalité, son charme bien à elle, fait de compréhension des autres et d'elle-même. Si de 30 à 40 ans, elle sait prendre soin d'elle-même et déployer tout son charme, elle aura le monde à ses pieds."

Donc, mesdames, la beauté n'est pas à fleur de peau: elle est dans le caractère, elle est dans l'âme.

COLLECTION "BIJOU"

Romans qui peuvent être mis entre toutes les mains. Brochures de 200 à 250 pages, couverture illustrée, 25 sous chacun.

La Maison au secret — Bach-Sisley Jean.

Brune sybille, Celle qui a fui, Domina, Infranchissable cercle, La font-cachée, Petite geranium, — Barrière-Affre.

Le Banquet interrompu — Bruyère, André.

Nidike — Catalany, Myriam.

La vengeance de Marise — Ceyrac, A.

Les portes antiques — D'Armagnac, M.-M.

Couronnes voilées, Le vautour des Balkans — D'Aveline, Guy.

Lucile ou le Silence de l'amour, Sylvia et son Maître — De Belcayre, J.

L'arbre aux pièces d'or, Mon beau film — Dodeman, Chs.

De trop, Le salut, Un ménage moderne — Dominique.

Françoise ou l'Etrangère, Miette et son parrain, Petite gazelle des sables, Rayon de soleil aussi — Duverne, René.

La seconde vie du "Maitre" — Féli, Victor.

Cent ans après — Gourdon, P.

Fleur de Rochenoire, Tourment de Pierrik — Gourlez, Paule.

La vie dorée de Solange — Guillemin, J.

Sous le ciel du Texas — Horeau, J.-B.

La Reverdie — Mauclère, Jean.

Le Forçat, Les Abandonnés — Maurice, P.

Saint-Michel au péril de la mer—Meunier, A.

Le démon muet — Saint-Céré.

Le Fiancé de la Jolla, Aventures de Jim Merriman — Vezère, Jean.

Champ de fleur, Nina-Maria, La Souveraine — Wirtha Guy.

Service de librairie du "Devoir", 430, Notre-Dame est, Montréal.

L'esprit de Mark Twain

Le célèbre humoriste était lié d'amitié avec l'évêque de Hartford, aux sermons duquel il assistait souvent.

Un jour, l'évêque, après un sermon particulièrement réussi, sollicite l'appréciation de l'écrivain.

—Bah! répondit Mark Twain, j'ai chez moi un livre où figure, mot pour mot, votre sermon.

L'évêque se voyant accusé de plagiat, protesta énergiquement.

L'humoriste répliqua:

—C'est bien, je vous enverrai le livre...

L'évêque rentra chez lui. Une heure plus tard, on lui apportait le volume. Il l'ouvrit précipitamment. C'était un dictionnaire.

Le grande demande

—...Si vous m'épousez, je contracterai une assurance sur la vie, et si je meurs vous serez à l'abri du besoin.

—Oui, mais si vous ne mourez pas?...

Soin des enfants pendant la période pré-scolaire

Par John-L. RICE, M.D., Commissaire du Service d'Hygiène de la ville de New-York

Les aliments qu'absorbe votre enfant exercent une très grande influence sur sa santé et sur son bien-être futur. La nature et la variété des aliments que vous lui donnez, et les habitudes qu'il prend en ce qui concerne la nourriture, ont une très grande importance. Ces bonnes habitudes contribuent dans une large mesure à le maintenir en bonne santé, surtout pendant l'enfance, qui est la période de croissance active. Dès son jeune âge, l'enfant devra apprendre à manger à des heures régulières, à avoir un régime alimentaire simple mais substantiel, et à manger ce qu'on lui présente. Ces habitudes ne sont pas innées. L'enfant imite les actions des autres enfants et des grandes personnes qui l'entourent. S'il voit son père ou sa mère refuser de manger des légumes verts, ou quelque autre aliment bienfaisant pour la santé, il deviendra, lui aussi, difficile et capricieux.

L'enfant normal n'a pas besoin qu'on le pousse à manger. Il s'assied à table avec un bon appétit, s'il doit apprendre à manger de tout ce qu'on lui donne. Il ne faut pas qu'il mange quoi que ce soit entre les repas, car il n'aura pas d'appétit lorsque viendra le moment de se mettre à table. Si votre enfant manque d'appétit de façon constante, il faut en chercher la raison. Peut-être lui permettez-vous de manger trop de bonbons entre les repas; peut-être ne va-t-il pas assez souvent au grand air, ou bien est-il trop excité lorsqu'arrive l'heure des repas. Si vous croyez qu'il y a autre chose qui ne va pas, consultez votre médecin.

Le meilleur régime pour l'enfant pendant la période pré-scolaire, c'est une forme suffisamment variée, les éléments nutritifs dont son organisme a besoin. Du lait, des fruits, des légumes frais, de la viande, du poisson, des oeufs, du pain, du beurre, du fromage (fromage blanc, fromage canadien, fromage à la crème), voilà des aliments sains et nourrissants pour votre enfant. Mais il faudra éviter de lui donner des aliments trop gras, des fritures et des pâtisseries lourdes.

Pour lui assurer la quantité de vitamines D dont il a besoin pour ses os et ses dents, il faudra donner à l'enfant dans la période pré-scolaire, une ou plusieurs cuillerées à thé d'huile de foie de morue tous les jours, pendant l'hiver. En été, les rayons du soleil lui fournissent toutes les vitamines D qui lui sont nécessaires. Il devra prendre chaque nuit 12 à 14 heures de sommeil, et en outre, faire la sieste pendant l'après-midi.

Le Service de l'Hygiène publique publie plusieurs brochurettes concernant le soin des enfants pendant la période pré-scolaire. Demandez la brocurette "Pre-School Child." Envoyez une enveloppe adressée et timbrée au Department of Health, Room 342-A, 125 Worth Street, New-York City, et vous recevrez la brochurette en question qui sera très utile aux mamans ou aux personnes qui prennent soin des enfants.

Rafraîchissons! Modernisons!

Il y a bien des propriétaires qui voudraient bénéficier du plan d'améliorations aux habitations, mais n'osent s'en prévaloir, car ils pensent aux meubles qu'il leur faudra acheter lorsque leur maison aura été restaurée.

Une ménagère ingénieuse peut détourner la difficulté en rafraîchissant les meubles qu'elle possède déjà. Même les meubles destinés au rancart peuvent retrouver leur fraîcheur des premiers jours, si la ménagère sait mettre son initiative à contribution.

Un propriétaire a récemment modernisé sa demeure, mais il n'avait plus les meubles appropriés à cette restauration. Sa femme prit donc les moyens de détourner la difficulté. Profitant des quelques épargnes qu'elle possédait déjà, elle entreprit de moderniser également tous les meubles qui avaient jusqu'ici garni sa demeure. Ceux-ci étaient très âgés; on le jugeait facilement par le style.

En faisant effectuer les réparations, la ménagère avait eu soin d'aménager une salle à dîner de style impérial. Elle se guida donc sur cette nouvelle pièce pour moderniser tout l'ameublement. Le buffet, la table et les chaises furent peinturés noir, mais comme ces meubles avaient été faits à l'époque où la ciselure dominait dans la fabrication, les moulures et les reliefs se multipliaient. La maîtresse de maison les peintura tous de couleur d'or. Quand le travail fut terminé, l'apparence de la salle et des meubles fut totalement modifiée et les résultats espérés furent surpassés.

Faut-il se servir de savon pour le visage

Aujourd'hui encore, les instituts de beauté et leurs clientes ne semblent pas s'être mis d'accord sur ce fait primordial: doit-on ou ne doit-on pas savonner son visage?

L'invention du savon est attribuée aux Gaulois qui s'en servaient pour donner à leurs cheveux un reflet doré; ce savon était préparé avec une lessive de cendre et de suif; heureusement, nous ne faisons plus au XXe siècle aucun rapprochement entre cet horrible mélange et l'épiderme délicat de nos joues!

La science moderne a mis au point une saponification impeccable et découvert — depuis longtemps — les propriétés du blanc de baleine, de l'huile d'amandes et autres substances lénitives; mélangées aux essences de rose, de géranium, de giroflée, ces produits font de certains savons de toilette des savons "surfins" et "surgras", indispensables — quoi qu'on en dise — à l'entretien de l'épiderme.

De nombreuse lectrices m'ont demandé si elles devaient ou non, employer le savon pour leur visage. La réponse dépend de la qualité de leur peau. Une peau normale ou grasse peut et doit être savonnée deux fois par semaines; j'ajouterai pourtant le conseil suivant pour les peaux plus sensibles. En faisant votre toilette matinale, mettez sur votre visage, avant l'opération du savonnage, une bonne couche de cold-cream, et savonnez à même cette graisse. Vous vous apercevrez ensuite combien votre peau est douce... Il vous suffira alors d'appliquer votre crème de beauté et votre maquillage habituel. J'ajoute que ce nettoyage bi-hebdomadaire est fait à l'aide d'eau tiède et que votre peau doit être soigneusement rincée. Si l'eau vous parait dure, calcaire, ajoutez-y une pincée de bicarbonate de soude (soda).

RECETTES
pour la saison d'été

Crème à la glace — Un aliment bon pour la santé

La crème glacée n'est plus considérée uniquement comme un dessert spécial pour les jours de fête ou les jours de grande chaleur; elle fait partie du régime régulier et elle est servie en guise de dessert à toutes les saisons de l'année.

Comme tous les produits laitiers, la crème glacée est un aliment nutritif, de digestion facile, savoureux et qui contient tous les éléments essentiels au développement du corps et au maintien de la bonne santé—graisse, protéine, hydrates de carbone et vitamines.

Lorsqu'elle est faite de crème fraiche, elle a un goût délicat qui en fait un aliment idéal pour tous, jeunes et vieux. Les recettes suivantes sont recommandées par le Service d'utilisation du lait, de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération, Ministère fédéral de l'Agriculture:

Crème glacée No 1 à la vanille (Dans la sorbetière)

1 tasse de lait
2 c. à t. de farine
½ tasse de sucre
Une pincée de sel
1 oeuf
11 chopines de crème (16-18% de gras
1 c. à s. de vanille.

Faites chauffer ¾ t. de lait. Mélangez le sucre, la farine et le sel avec le quart de la tasse de lait qui reste et ajoutez au lait chaud. Faites chauffer environ 10 minutes au bain-marie. Versez par-dessus l'oeuf battu. Remettez au feu et faites cuire 2 minutes. Coulez et laissez froidir. Ajoutez la vanille et la crème. Congelez. Ceci fait une pinte de crème glacée.

Note: On peut omettre la farine et mettre 2 oeufs au lieu d'un. On peut employer 1½ t. de lait et 1½ t. de crème au lieu de 1 t. de lait et de 1 chopine de crème.

Crème glacée No 2 à la vanille (Réfrigérateur)

1 c. à t. de gélatine granulée
1 c. à s. d'eau froide
1 t. de lait
½ t. de sucre
1 c. à s. de farine
Une pincée de sel
1 oeuf
1½ c. à t. de vanille
1½ t. de crème à fouetter.

Faites tremper la gélatine dans l'eau froide, chauffer ¾ t. de lait. Mélangez le sucre, la farine et le sel dans le quart de tasse de lait qui reste et ajoutez au lait chaud. Faites cuire environ 10 minutes. Versez par-dessus l'oeuf battu. Remettez au feu et faites cuire 2 minutes. Ajoutez la gélatine trempée. Faites bien refroidir. Incorporez la crème qui a été fouettée. Versez dans le tiroir à glace et faites geler.

Note: Le blanc d'oeuf peut être battu séparément et incorporé à la crème.

Sauce à la crème et à l'érable

1 tasse de sirop d'érable
½ tasse de crème.

Faites bouillir le sirop et la crème jusqu'à ce qu'ils forment des petites boules (232 degrés F.) Battez 1 minute. Servez sur crème glacée, seule ou avec ½ tasse de noix hachées.

Crème à la glace aux fraises (Réfrigérateur)

1 chopine de crème
1 c. à t. de vanille
1-3 t. de sucre
¾ t. de fraises écrasées
¼ t. de sucre.

Ecrasez les fruits et saupoudrez-les avec un quart de tasse de sucre. Mélangez les ingrédients qui restent et faites geler. Ajoutez les fruits écrasés lorsque le mélange est presque gelé. On peut employer n'importe quel fruit de cette façon, la quantité de sucre varie, selon que les fruits sont plus ou moins sucrés. Avant d'ajouter le sucre aux fruits graineux comme les framboises, écrasez-les dans une passoire pour enlever les graines.

Salade de légumes et de pommes

2 tasses de pommes rouges ou vertes coupées en cubes, avec la pelure; 2 c. à soupe de vinaigre de cidre pur Heinz; 1 tasse de carottes crues râpées; 3 branches de céleri, hachées; ½ c. à thé de sel; 1 c. à thé de sucre; mayonnaise Heinz.

Arrosez les pommes avec le vinaigre. Ajoutez les autres ingrédients, excepté la mayonnaise, et mélangez bien. Humectez légèrement de mayonnaise, disposez dans des nids de laitue et garnissez de mayonnaise. Le jaune des carottes, avec le rouge ou le vert des pommes, fait une combinaison agréable de couleurs.

Viandes froides panées

6 tranches de viande froide, (porc, jambon, veau ou boeuf), 1 tasse de chapelure fine, 1 tasse de Ketchup aux tomates Heinz, graisse.

Coupez la viande froide en tranches d'environ ¼ de pouce d'épaisseur. Trempez chaque tranche dans le Ketchup puis dans la chapelure, en les recouvrant complètement. Faites frire dans de la graisse chaude jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Salez et poivrez au goût. Servez avec des légumes.

Salade d'ananas et de fraises

1 petit ananas frais, 1½ tasse de fraises, 1 cuillerée à soupe de feuilles de menthe hachées.

Pelez l'ananas et enlevez-en les yeux. Coupez-le en tranches puis en dés. Faites refroidir. Lavez les fraises, enlevez les queues et faites refroidir. Mélangez les fruits et disposez-les sur des feuilles tendres de laitue ou de chicorée. Saupoudrez de menthe hachée et servez avec une sauce pour salade de fruits. Des ananas en conserves peuvent être employés. La menthe indique que la salade a été préparée par une main de maitre.

Sauce pour salade de fruits: à la mayonnaise Heinz, ajoutez ½ tasse de crème fouettée que vous incorporez légèrement.

L'emploi des fruits

Les fruits mûrs, quand on en fait un usage modéré, exercent une favorable influence sur la santé. L'abus des fruits, surtout quand ils ne sont pas mûrs, donne lieu à de graves affections des voies digestives, à la diarrhée, à la dysenterie.

Les fruits crus sont défendus dans l'entérite. Les raisins, les cerises, les groseilles, les oranges, les framboises, sont laxatifs et l'on en fait des traitements, selon la saison, dans les cas de constipation. Les coings en marmelade et gelée s'emploient contre la diarrhée, ainsi que l'airelle. Le citron est recommandé pour les rhumatismes; il faut en consommer cinq à six par jours.

Les fruits cuits, en marmelade, en compotes, sont plus nourrissants et plus salubres, en raison du sucre qu'ils contiennent; ils sont même supportés par les personnes sujettes à l'entérite. Les confitures conviennent admirablement aux enfants et aux personnes délicates ou convalescentes.

On souffre plus souvent de la mort d'une illusion que de la perte d'une réalité.

Emile AUGIER.

Nos Jolis Patrons!

Economiques et Elégants

Des patrons qui améliorent votre figure et ajoutent à votre élégance, voilà ce que vous désirez. Styles dernier cri pour toutes occasions et peu coûteux. Voyez les deux modèles ci-contre.

POUR LES JOURS CHAUDS!

Cette jolie toilette est nouvelle, seyante et fraiche! Pour les grandeurs 40 ou 42, un col froncé (frill) est très flatteur. Attrayante en imprimés, tissus transparents foncés ou crêpes avec jaquette blanche.

Grandeurs: 32, 34, 36, 38, 40, 42.

Robe sans col et jaquette à manches courtes.

Pour grandeur 36, 5 verges ⅝ de tissu de 35 pouces. Robe séparée avec col "frill" grandeur 36, 4 verges de tissu de 39 pouces.

Chatelaine, No 5-C771.

Prix franco 15



ROBE MATELOT

Les petites filles qui porteront ces robes seront ravissantes. Un peu différentes et très chic en cotons sombres ou imprimés. Le style à manche longue conviendra bien pour l'hiver. Les deux styles ont des plis fermés au dos.

Grandeurs: 2, 4, 6, 8.

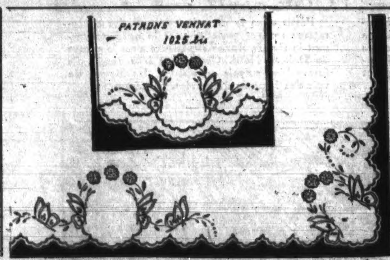
Robe à manches courtes avec culottes pour grandeur 4, 2 verges ⅞ de tissu de 35 pouces, ⅜ verge tissu nuance opposée.

Chatelaine, No 5-C784.

Prix, franco 15

Ces patrons ont été choisis spécialement pour la Liberté, par Mlle Jane Dee, "Styliste", de la COMPAGNIE T. EATON, de Winnipeg. On peut se les procurer en adressant ainsi: THE T. EATON CO., MAIL ORDER DEPARTMENT, WINNIPEG. Ils sont mallés directement par la maison de publication des Patrons.

Patron de Broderie de La "Liberté"



PARURE DE LIT No 1025 BIS

Drap—Patron à tracer, 25 sous; perforé, 75 sous; au fer chaud, 50 sous. Etampé sur coton fini toile deux qualités 1x2¼ verges, $1.25 ou $1.75. Drap complet, 2x2½ verges, $1.98 ou $2.65. Sur pure toile, faux drap, $2.75; drap complet, $5.00. Coton français pour broderie, .75 sous.

Taie à tracer, 18 sous; perforé, 35 sous; au fer chaud, la paire, 25 sous; étampée sur coton fini toile, 2 qualités, 98 sous ou $1.55. Sur pure toile, $2.25. Coton à broder 30 sous.

Abonnez-vous à notre revue mensuelle de broderie et musique, 12 sous par an. Circulaire religieuse, 5 sous; circulaire de nappes, 5 sous; circulaire de baptême, 5 sous.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

JOIE DE VACANCES

Je vous souhaite de bonnes, d'heureuses vacances.

Pour qu'elles réalisent ce double voeu il faut qu'elles soient joyeuses.

La joie dans la vie, c'est comme l'huile dans la lampe, disait-on avant le règne de l'électricité.

Dans les lampes dont se servaient nos grand'mères, quand l'huile commençait à manquer, la mèche se consumait lentement, en répandant une fumée noire et en laissant apparaître une lueur rougeâtre qui n'éclairait pas.

De même, sans un peu de joie, votre jeunesse s'userait sans profit pour vous et elle répandrait sur les autres une dépression contagieuse, dont l'ennui serait la forme la plus redoutable.

L'un de vos premiers soins, au réveil, c'est d'ouvrir vos fenêtres à l'air pur du matin, aux rayons du soleil d'été.

Chaque jour, à cette même heure, ouvrez largement votre coeur à Dieu.

Pour tout le jour il y versera la joie, la joie qui accompagne les consciences sans reproche, la joie aimablement communicative, qui se répand et se traduit en bonté dans les autres âmes.

Quand le ciel est pur, si d'aventure un léger nuage le traverse il ne le salit pas.

Il en est de même du coeur qui s'ouvre chaque matin à la joie de Dieu.

Pour accroître ce sentiment, vous choisirez des amitiés en rapport avec votre âge, avec vos goûts, avec votre éducation.

Veillez donc sur vos affections de vacances. Qu'elles soient de même qualité que vos affections de famille et de pensionnat. Ne vous livrez pas à des amies de rencontre qui n'ont pas les mêmes idées, les mêmes principes, les mêmes traditions que vous. Et si vous avez affaire à des inconnues qui vous paraissent sympathiques, n'entrez pas en relations avec elles sans l'autorisation et le contrôle de vos parents.

La présence de vos amies doublera le plaisir de vos jeux, de vos promenades, de toutes vos distractions.

Que de journées passeraient indifférentes si elles ne s'éclairaient aux joies communicatives de l'amitié!

Déterminées avec le plus grand soin, ces lectures continueront, quand vous serez seule, le rôle bienfaisant de vos amies.

Il n'est pas nécessaire de lire des auteurs comiques pour entretenir des sentiments joyeux; il suffit que vos lectures soient un agrément, il faut surtout que l'impression finale, loin d'être un trouble pour le coeur, le laisse calme, satisfait.

Gardez comme un précieux bijou l'amour de Jésus et de Marie. Vous passerez ainsi d'heureuses vacances.

ILLUSIONS

Lily a cinq ans, Toto en a trois. C'est un gros garçon lourd et pleurnicheur.

Il a la timidité, la douceur, qu'on aimerait trouver chez sa soeur.

Ses yeux, pleins de candeur, expriment un perpétuel étonnement.

Lily a la beauté du diable. Elle est déjà coquette, gourmande et cruelle.

A vingt ans, elle pourra faire souffrir un homme! Pour l'instant, cet homme, c'est Toto.

Tous les matins, la mère les amène dans la cour, vers le carré d'ombre que projette un grand mur.

Elle dispose auprès d'eux, un petit seau, une pelle, traine par la bride le cheval mécanique, fait aux enfants quelques sages recommandations et s'en va.

Lily ne perd pas de temps. Sa belle imagination a tôt fait de transformer les cailloux de la cour en appétissants gâteaux et la voilà qui dispose non sans art et méthode, un étalage de pâtissière.

Toto s'efforce d'enfourcher son cheval mais il a le derrière lourd et cette opération ne va pas sans difficultés.

Sa soeur l'interpelle, aimable, insinuante:

—Monsieur? ne voudriez-vous pas, avant de monter à cheval, m'acheter quelques gâteaux?

Toto s'est retourné. Docilement, il vient vers le "magasin" de sa soeur.

—Voici les éclairs au café et ceux au chocolat. Voici les brioches, les feuilletés, les babas.

Toto ouvre de grands yeux ronds. Il n'a pas les ressources d'imagination de Lily et pour lui, il n'y a là que des cailloux: de gros et petits cailloux qui font très mal aux pieds quand on marche dessus.

La marchande, devant l'hésitation du client, redouble d'amabilité.

—Peut-être préférez-vous les petits fours? Ils sont de ce côté avec les bonbons et les caramels...

Toto ne répond pas, son pauvre petit visage témoigne de la plus cruelle incompréhension.

Et soudain, l'astucieuse pâtissière, de s'étonner.

—Mais alors? vous n'aimez donc plus les meringues? ! !

S'il aime les meringues? ! Pauvre Toto! Devant ce supplice qui se corse, il reste hébété.

—Des meringues! mais où ça, des meringues?

Empressée, la pâtissière continue.

—J'en ai de toutes fraiches à la réserve, je cours vous les chercher.

Des meringues!... A cette image séduisante, l'esprit de Toto s'éveille lentement.

Il attend, avec presque de l'espoir, le retour de Lily qui s'affaire làbas, dans le coin de la cour...

—Voilà, Monsieur, choisissez.

Ce sont deux énormes cailloux crayeux que lui tendent les petites mains de Lily.

Toto pousse un soupir: sa déception est grande! pourtant, résigné, il prend au hasard l'un des cailloux blancs.

Lily l'arrête.

—Mais non, grand bête! prends donc la plus grosse puisque tu les aimes tant!

C'en est trop! Le coeur plein d'amertume, Toto a laissé choir le gros caillou qui vient s'écraser dans les petits fours.

Lily est fâchée. Furieuse, elle s'écrie:

—Eh bien! puisque tu es si bête, tu n'auras plus jamais de gâteaux!

Alors, oh! magie des mots! Le charme opérant enfin dans l'esprit du pauvre Toto, il se mit à hurler de toutes ses forces avec le plus farouche désespoir.

Louise HATTE.

Les Araignées

Caractères externes — Moeurs, habitudes et régime

Les Araignées ont un corps composé de deux parties distinctes: un céphalothorax (tête et thorax ou corselet) pourvu de huit pattes articulées, et un abdomen (ventre) pourvu de filières.

La tête et le thorax

La tête, soudée au thorax, porte généralement huit yeux, parfois six, et très rarement quatre ou deux. Ils sont toujours simples. Les yeux se répartissent sur la face supérieure et sur la partie antérieure de la tête. Dans la classification des Araignées on doit considérer avec soin le nombre d'yeux, leur disposition relative, leur distance, leur direction et leur volume. La forme du corps, son revêtement plus ou moins épais de poils longs, hérissés, ou courts, ainsi que d'autres caractères secondaires, sont peu utilisés dans la classification: car ils sont très inconstants dans une même espèce.

Les chélifères, antennes-pinces, placées au-dessus de la bouche, sont terminées par un crochet percé d'un orifice comme les dents venimeuses des serpents. Les Araignées s'en servent pour paralyser et tuer leur proie, dont elles sucent le sang. Si ce venin est violent pour l'insecte, il ne produit aucun effet sur l'homme.

Les palpes maxillaires, composés de six articles, portent à leur base un talon masticateur. Ces palpes, chez la femelle, se terminent toujours par une griffe dontée ou non; chez le mâle, l'article terminal s'épaissit et ressemble déjà à une massue, avec la dernière mue. Les Araignées ne subissent pas de métamorphoses, mais de simples mues, et naissent avec la forme qu'elles garderont toute leur vie. Leur corps est couvert d'une enveloppe chitineuse.

Les pattes thoraciques servent généralement à la marche ou à la course, parfois au saut et à la nage. Les crochets terminaux de ces pattes présentent des différences de structure en rapport avec la constitution des toiles. Ces griffes ressemblent à des peignes et servent, en effet, à la confection des toiles.

L'abdomen

A la base de l'abdomen relié au céphalothorax par un court et frêle pédicule, on trouve, entre les stigmates aériens, l'orifice des organes génitaux.

A l'extrémité de l'abdomen se trouvent les filières, généralement au nombre de six ou de quatre, disposées par paires. Ces appendices portent à leur extrémité de petits tubes saillants qui sont les conduits excréteurs des glandes séricigènes. Il en existe plusieurs sortes dans un même individu. Chez les Aranea (Epeires), par exemple, il y a seize grandes glandes et environ six cents petites se répartissant en cinq catégories. Les unes sont chargées de secréter les fils des toiles; d'autres servent à entortiller les proies; d'autres encore, à faire les cocons; d'autres enfin, servent à la fuite quand l'animal se sent en danger.

Moeurs des araignées

Peu d'araignées vivent en colonies: c'est d'ailleurs le caractère des animaux de proie. Excepté dans certaines régions tropicales, où certaines espèces se réunissent, probablement pour se défendre contre les animaux qui y sont très abondants, les Araignées non seulement s'isolent, mais souvent se font la guerre. En général elles sont craintives.

"L'Araignée, dit Michelet, par la fatalité de sa vie, de son organisme, a le caractère du chasseur, celui du sauvage qui, vivant de proie incertaine, reste envieux, défiant, exclusif et solitaire. La prudence et la patience sont le caractère de l'Araignée plus que le courage."

Les Araignées filent et tissent d'admirables toiles au moyent desquelles elles capturent les insectes: c'est un excellent moyen d'avoir une nourriture toujours fraiche. Elles confectionnnent aussi des tissus soyeux qui sont destinés à protéger leurs oeufs. Dans un prochain article nous parlerons spécialement des toiles d'Araignées.

Plusieurs espèces ne confectionnent aucun piège, et capturent leurs proies en les guettant dans quelque endroit approprié, ou en se jetant tout simplement sur leurs victimes, d'un bond après les avoir pourchassées (les Attides); cependant leurs femelles filent un tissu protecteur pour envelopper leurs oeufs.

Le nombre d'oeufs varie beaucoup d'une espèce à l'autre: certaines Araignées pondent 60 à 70 oeufs (les Drassides, les Agélènes); d'autres jusqu'à 600 ou 700 oeufs (les Latrodectes).

Les femelles de plusieurs espèces suspendent leurs nids sphériques ou demi-sphériques en lieu sûr et surveillent d'un amour vraiment maternel leur progéniture; quelques rares espèces déposent leurs nids sous les écorces des arbres, sous les pierres ou dans des excavations qu'elles font dans la terre; d'autres (les Pardoses) errent avec leur sac ovigène suspendu à leurs filières.

Les oeufs, ordinairement pondus en été, prennent environ un mois pour éclore: cela dépend de la chaleur et de l'humidité de l'atmosphère. Les oeufs pondus à la fin de l'été passent l'hiver dans leurs petits écrins de soie.

Les Araignées meurent ordinairement à l'entrée de l'hiver; les plus jeunes passent la mauvaise saison à l'état léthargique si elles ont eu soin de se bien cacher.

Le domaine de l'araignée

On trouve les Araignées un peu partout: dans les maisons, où elles font le désespoir des vigilantes ménagères; dans les caves, dans les granges, dans les écuries où leurs toiles se chargent de poussières grises; dans les champs où elles fabriquent de tissus incomparables qui ne semblent étendus sur le gazon vert que pour recevoir la rosée perlée; dans les bois où elles pendent aux branches des arbustes leurs fines dentelles de satin blanc; il y en a même qui vivent dans l'eau: ce sont les repoussantes mais habiles Argyronètes. Elles ont la gloire d'avoir inventé la cloche à plongeur. Elles construisent la cloche sous l'eau, venant de temps en temps chercher à la surface leur provision d'air qu'elles emportent autour de l'abdomen. La maison terminée, elles l'emplissent d'air, afin d'y vivre. Cette maison a deux étages: l'étage inférieur sert de retraite aux Araignées et l'étage supérieur à mettre leurs oeufs. Elles choisissent les eaux stagnantes riches en animalcules et en différentes plantes aquatiques. Là, elles poursuivent leurs proies à la nage et les mangent à la surface de l'eau ou dans leurs maisonnettes.

Nourriture

Les insectes constituent presque exclusivement la nourriture des Araignées. Elles sucent leurs proies; quelques espèces les mâchonnent comme pour en faire une bouillie. Des Araignées gardées en captivité ont supporté un jeûne de deux ou trois mois.

Fr. SERVULE, F. Ch.

—(Le Devoir).

Joyeuse Fête

8 juillet
Michel Soulodre, Saint-Lupicin.
Edouard Boulet, Dunrea.

10 juillet
Maurice Moquin, Saint-Joseph.

12 juillet
Jeanne d'Arc Perron, St-Joseph.
Georgette Brais, Saint-Joseph.

14 juillet
Joseph Dancault, Saint-Joseph.

L'OISEAU VERT

Il y avait une fois un roi malheureux, si malheureux que souvent, la nuit, on le voyait errer seul comme un pauvre vagabond. Enclin à des accès de névrose, le monarque s'entourait de mystère et fuyait la société de ses courtisans.

Le chagrin qui le minait avait également causé la mort de la reine; mais son deuil d'époux ne semblait pas l'affecter. Une âpre rancoeur avait tari en lui la source de ses larmes.

Vainement s'ingéniait-on à le distraire. Il ne prenait plaisir à rien. Jamais aucune allusion en sa présence à la disparition tragique de sa fille; jamais non plus le roi prononçait-il le nom de la princesse Aimée, sauf dans les affres de cauchemars, dont la hantise l'obsédait longtemps après. La cour s'inquiéta de la mélancolie du souverain. Les chambellans et les grands du royaume le déclarèrent dément.

Qu'était devenue la princesse Aimée? Qui donc l'avait enlevée et la retenait prisonnière? Le roi l'eût souhaitée plutôt morte que vive, ignorant en quelles mains scélérates elle était tombée.

Plusieurs princes avaient délégué auprès d'elle des ambassadeurs chargés de missives toutes plus ardentes les unes que les autres; mais la fille du roi ne s'était ouverte à personne du choix de l'élu de son coeur. Rien de suspect, non plus, n'avait été signalé dans les relations entre princes rivaux, ni dans les habitudes de ceux qui, dans l'enceinte du palais, de près ou de loin, frôlaient la princesse Aimée.

Dans ses courses solitaires, le roi fit un jour la rencontre d'un vieillard alerte, dont le visage radieux annonçait le bonheur. Le roi l'arrêta et s'enquit de la cause de son humeur joyeuse.

—C'est, répondit le vieillard, que je reçois à l'instant la nouvelle du retour de mes quatre fils.

—Qui sont vos quatre fils?

—Le premier se nomme Fin Devineur, le second Fin Voleur, le troisième Fin Tireur et enfin le dernier, Fin "Ramancheur."

Le roi, hanté par l'obsession de retrouver la princesse, fut charmé de cette découverte. En vain avait-il attiré auprès de lui les devins, les clairvoyants, les spirites et les astrologues; vainement ceux-ci avaient-ils consulté à son intention les esprits et les astres, sorcelleries et objurgations étaient demeurées sans résultat. Vivement intrigué et croyant enfin toucher à son but, le monarque fit part à l'heureux père de son désir de voir ses quatre fils et de les recevoir à son palais. Il envoya à leur rencontre son propre équipage.

A la stupéfaction de la cour entière, il ordonna un grand festin pour fêter le vieillard et ses fils.

Au jour marqué, les quatre héros furent acclamés à la cour comme des envoyés d'une autre planète, tant était merveilleuse la légende qui les avait précédés.

Après les avoir régalés à sa table, le roi fit passer les quatre jeunes gens à son cabinet particulier et s'adressant à brûle-pourpoint au Fin Devineur, il lui demanda s'il pouvait deviner la cause du chagrin qui l'accablait, promettant un trésor à quiconque l'en délivrerait.

Fin Devineur déclara:

—Vous pleurez l'absence de votre fille bien-aimée. Je sais les circonstances qui entourèrent sa disparition:

Il existe, parmi vos contemporains, un prince cruel qui, en punition de son inconduite, fut métamorphosé en Oiseau Vert par une fée, sa marraine. Après l'avoir chassé de ses états, cette puissante fée lui assigna comme gite une forteresse dans les flancs d'un rocher, en face de l'océan. L'Oiseau Vert, pour se venger de sa disgrâce, conçut alors le dessein infâme de faire servir sa métamorphose à des rapts audacieux.

Or, un soir qu'il survolait votre domaine irradié des feux du couchant, l'oiseau de malheur aperçut votre fille qui se promenait songeuse dans les jardins du palais.

Prompt comme la foudre, il fonça sur elle, l'étreignit dans ses serres, l'enveloppa de ses ailes et s'enfuit avec la précieuse proie vers un lieu inconnu de tous, **sauf de Fin Devineur.**

Et le malin souligna avec emphase: **sauf de Fin Devineur.** Il poursuivit:

—Le repaire du fantasque ravisseur est situé à des milliers de lieues d'ici. La chambre qu'habite la princesse donne sur la mer. Les fenêtres en sont grillagées comme celles d'un cachot; de sorte qu'il lui est impossible de s'évader.

Le roi fut extrêmement bouleversé de cette révélation. Il promit de donner sa fille en mariage à celui des quatre qui lui ramènerait vivant le cher objet de sa pensée. En outre, il s'engagea à leur équiper un navire et à les ravitailler pour toute la durée de l'expédition qui, selon Fin Devineur, pouvait bien être de quelques années, car c'était fort loin.

Les quatre frères partirent donc en mer, à la recherche de la princesse Aimée.

Après bien des mois et bien des tempêtes, qui maintes fois compromirent l'équilibre du bâtiment, ils aperçurent au loin un immense rocher qui se profilait sur l'océan.

Comme il faisait nuit et comme la lune avait peine à percer les nuages, ils longèrent la falaise dans la demi-obscurité, cherchant à découvrir la forteresse de granit maçonnée dans le roc.

Soudain, à une certaine hauteur, brilla une lumière, éclairant une lucarne blindée:

—C'est là que veille la captive, se dirent-ils.

Fin Voleur, léger comme l'ombre, se hissa dans les mâts jusqu'à la hune de vigie et le regard embusqué derrière les lentilles de sa lunette d'approche, il aperçut, en effet, une femme penchée à la fenêtre. Sa figure, éclairée par un reflet lunaire, brillait comme une aurore boréale.

Coutumier des assauts nocturnes, l'intrépide mit pied à terre, il escalada l'échelle de cordage qu'il portait avec lui, et grimpa jusqu'au donjon.

La lueur s'éteignit aussitôt. La belle prisonnière, effarée, venait de chercher refuge dans la nuit de la tour.

Quand, dans l'encadrement de la fenêtre, parut Fin Voleur, la princesse crut s'évanouir. Jamais depuis qu'elle était tombée sous la puissance de l'Oiseau Vert, elle n'avait revu un être humain. Emerveillée d'une telle hardiesse, elle ne sut que répondre par un faible sourire.

L'occasion n'était pas aux propos galants. Fin Voleur s'inclina devant la noble captive et faisant un cornet de sa main, afin de n'être entendu que d'elle seule, il lui fit part de la mission dont l'avait chargé son royal père, la suppliant, de ne pas lui laisser inutilement encourir les risques d'une pareille aventure.

Ce disant, avec l'agilité d'un chat, il bondit dans la pièce et s'avança vers la belle Aimée. Il lui jeta sur les épaules un manteau de toile bise, dont la couleur neutre devait se confondre avec les murailles de la forteresse. Il lui chuchota à l'oreille des mots d'espoir, l'adjurant de s'abandonner entièrement à lui.

Alourdi de son précieux fardeau, Fin Voleur s'engagea alors dans l'échelle. Les échelons de cordage, mal ajustés au mur de granit, rendaient la descente périlleuse. Suffoquée, haletante, ballottée entre la crainte et l'anxiété, la fugitive respirait à peine. Enfin, ils atteignirent le sol, gagnèrent le navire où Fin Voleur déposa la fille du roi.

La princesse était ivre de joie à la pensée de sa délivrance, mais sa liberté reconquise ne l'avait pas affranchie de sa frayeur du terrible Oiseau Vert. Elle prévint les quatre frères que le monstre dormait déjà depuis plus d'une heure, au moment où ils avaient quitté le donjon et, comme il ne sommeillait guère que deux heures chaque nuit, il falllait sans retard lever l'ancre et fuir à pleines voiles.

Mise en confiance par l'honnêteté et la sollicitude dont elle était entourée, elle avisa Fin Tireur de mirer l'Oiseau Vert, dès qu'il serait en vue, sous l'aile, où il était marqué d'une cicatrice, une petite tache blanche visible sous l'aisselle.

Fin Devineur multiplia alors les commandements. S'adressant à Fin "Ramancheur":

—Tandis que Fin Tireur se mettra en pose, sois au guet, prêt à réparer instantanément, s'il y a lieu, les dommages causés au bâtiment, car l'Oiseau Vert est capable de tous les dégâts.

Tout se passa tel que prévu. Le mouvement du navire en partance, le cri de la sirène éveillèrent en sursaut le redoutable vampire. Lorsqu'il constata la ruse des pirates et la disparition de la belle captive, l'Oiseau Vert entra dans une fureur indescriptible.

A peine le navire était-il en marche qu'un bruit formidable éclata.

L'Oiseau Vert accourait à tire d'ailes. La princesse tremblait d'épouvante. Il approchait quand Fin Tireur, alerte, se mit en pose, guettant sous un ciel lourd, le moment d'abattre le terrible ennemi.

Le temps s'obscurcit encore. Des éclairs zigzaguèrent la nue, déchirant les ténèbres bousculées par la foudre. Une lueur fulgurante éclaira le vol de l'oiseau rapace. Sous l'aile gauche éployée, Fin Tireur surprit la tache blanche, la cicatrice signalée par la princesse. Il visa habilement et le monstre chancela, tournoya dans le vide et tomba dans la mer, en poussant un affreux rugissement.

Dans sa chute, le corps de l'Oiseau Vert vint frapper la proue du navire. Le grand mât se brisa, le bâtiment pencha et allait s'effondrer quand Fin "Ramancheur" vivement répara le dégât. Le vaisseau radoubé put reprendre sa route et atteindre heureusement le port.

Les clairons et les tambours annoncèrent à toute la ville le retour de la princesse Aimée. Des réjouissances sans précédent mirent tout le royaume en fête.

Les quatre héros furent invités à faire à la cour assemblée le récit de leurs exploits.

Le roi, ému d'admiration devant une pareille intrépidité, en devint perplexe. Auquel des quatre frères également valeureux donnerait-il sa fille en mariage, comme il l'avait promis? Il est vrai que sans l'héroïque Fin Voleur, la clairvoyance de Fin Devineur fût demeurée sans résultat et sans l'habileté de Fin Tireur, l'Oiseau enchanté aurait repris sa proie et la belle captive serait retombée sous son joug odieux. Que dire également de Fin "Ramancheur", qui les sauva d'un naufrage imminent?

Le monarque résolut donc, en dernier ressort, de s'en rapporter aux inclinations de la princesse, puisqu'avant tout, il désirait assurer son bonheur.

Interrogée par son père, Aimée proclama la vaillance de celui qui, conscient du péril encouru, avait osé escalader la forteresse et affronter la mort pour la sauver. Depuis l'instant où, dans l'embrasure de sa prison, il lui était apparu si grand et si beau, la princesse brûlait de se donner à son sauveur.

Son voeu fut exaucé. Fin Voleur épousa la fille du roi.

Les trois autres frères, qui, au même degré, avaient étonné le monde de leurs prouesses, reçurent chacun en récompense un beau château, de grandes richesses et tous les honneurs militaires.

Marie-Rose TURCOT.

—(Au Pays des géants et des Fées).

Entre deux ménagères

—Y a-t-il encore bien des souris dans votre glacière?

—Parlez-m'en pas. Le soir il faut que j'enlève tout et que j'y enferme le chat pour la nuit.

(Envoi des élèves de l'école du Sacré-Coeur).

✦ ✦ ✦

—Je voudrais bien savoir pourquoi les Simard prennent des leçons d'anglais.

—Ils ont adopté un bébé anglais et ils le comprendront quand il commencera à parler.

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.
Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)



Les Mascoutins n'hésitèrent pas à servir de guides à des étrangers si braves et si généreux. Au printemps de 1659, les canots se mirent en route. Naviguant de rivière en rivière, l'expédition traversa ce qui est aujourd'hui le Wisconsin et finit par déboucher dans le Mississipi.



Les Indiens du Missouri étaient des hommes grands et bien constitués. Leurs flèches n'étaient pas faites de pierres, mais d'arêtes de poisson. Leurs plats étaient en bois. Ils avaient de grands calumets de pierre rouge et verte et une grande réserve de tabac.



Partis dans la direction du sud, les explorateurs avaient remonté vers le nord, traversant la rivière Rouge supérieure vers le centre de Dakota Nord. Continuant leur ronde, ils furent bien surpris en visitant les Sioux, de voir des femmes défigurées. Et comment?



Ces femmes défigurées, on leur avait coupé le bout du nez jusqu'au cartilage, de plus, elles avaient sur le haut de la tête une partie de la peau arrachée en rond. D'où venait ce traitement? Ils apprirent que c'était le supplice de toutes les femmes adultères.

L'hiver de 1659-1660, fut extrêmement rigoureux. La neige était abondante. Les caribous, ne pouvant fuir, se laissaient percer de flèches par les Indiens. Mais plus le froid est intense, plus riche est la fourrure. Radisson songeait à en faire ample provision.

Dans ce but, avec une bande de cent cinquante Cris, il s'avança sur une distance de deux cents milles dans la direction du Manitoba. Ce fut une imposante marche en raquettes. La nuit, on dormait autour d'un grand feu, à la belle étoile.

Autour de la Ferme

Médecine Vétérinaire

Q.—J'ai deux génisses mais le lait fait défaut pour les nourrir. Je possède du gruau, du sarrazin, de la farine d'avoine roulée. Est-ce que la fleur de sarrazin qui a un peu chauffée est quand même recommandable?

R.—N'employez pas d'aliments moisis pour vos veaux. Donnez-leur un peu de lait et ajoutez ½ liv. du mélange suivant selon leur âge.

Moulée d'avoine	35 liv.
Moulée de blé d'Inde ou d'orge	40 liv.
Son de blé	20 liv.
Farine de tourteau de lin	5 liv.

* * *

Q.—Je viens d'acheter un cheval de 5 ans qui me paraît malade il est maigre et souffre de diarrhée. Puis-je le soigner?

R.—Votre bête souffre probablement de parasites et un traitement strongyle (vers) pourrait le guérir. Voyez un médecin vétérinaire compétent à son sujet.

* * *

Q.—J'ai une jument de 14 ans qui s'est mise à boiter cet hiver de la patte de devant, la patte s'est mise à enfler un mois plus tard. Je lui ai appliqué des mouches (Bandor Blister) et ensuite une bouteille de (Bandor Spavin Absorbant) et tout cela sans succès. Voudriez-vous me répondre au plus tôt.

R.—Après un tel traitement sans succès vous devriez faire examiner votre jument par un médecin vétérinaire. Il vous faudra probablement lui faire appliquer les pointes de feu fines et pénétrantes.

* * *

Q.—J'ai acheté un cheval l'hiver dernier qui s'est mis à tousser immédiatement; les remèdes que je lui ai donnés n'ont pas paru le soulager et ce printemps il a une petite attaque du souffle. Mes confrères m'ont recommandé les liqueurs arsénicales. Est-ce réellement bon et comment devrais-je les donner?

R.—Les liqueurs arsénicales constituent un bon tonique dans ce cas. Employez une liqueur arsénicale de Fowler. Donnez-en une cuil. à thé avec sa ration une fois par jour pendant une semaine, puis 1½ cuil. à thé pendant une semaine, pour diminuer jusqu'à 1 cuil. à thé de nouveau pendant une autre semaine. Ne lui donnez pas d'aliments secs et poussiéreux, mais servez des aliments nourrissants légèrement humectés.

* * *

Q.—J'ai une truie qui a des petits, elle est très affectée par les poux, deux de ses porcelets sont morts. Croyez-vous que cela dépend de ce qu'elle est atteinte ou si cela est dû à la nourriture de la mère, car je la nourris seulement qu'au son de blé depuis deux mois. Les petits ont 10 jours.

R.—Une couche légère d'huile de graine de lin détruira les poux sur votre bête. C'est la ration qui est la cause de la perte des porcelets. Donnez-lui un mélange d'orge moulue, 5 parties, avoine moulue, 4 parties de criblures alimentaires, 8 parties, et ajoutez 3 parties de supplément protéique (farine de poisson).

* * *

Q.—Y a-t-il un moyen à prendre pour obtenir plutôt une pouliche qu'un poulain?

R.—Non, il ne sera jamais possible de contrôler les sexes chez les foetus (animaux non nés).

—(Le Bulletin des Agriculteurs).

Causes fondamentales des maladies des plantes

Les maladies des plantes ne sont pas nouvelles; elles sont connues depuis les temps les plus anciens. La Bible parle de nielles, des mildious et des rouilles, et les écrits des Grecs et des Romains montrent que l'on ignorait la vraie cause et la vraie nature de ces maladies. Les idées que l'on entretenait à leur sujet étaient plutôt d'une nature superstitieuse. En fait, l'origine des maladies des végétaux resta à peu près inconnue jusque vers le milieu du dix-neuvième siècle, alors que des chercheurs, s'aidant du microscope, firent de grands progrès dans cette voie en reliant les maladies à leurs causes réelles.

Les maladies des végétaux sont un trouble fonctionnel qui peut affecter une partie de la plante ou toute la plante, mettant ainsi sa vie en danger ou réduisant sa valeur économique. Cette définition implique le fait qu'il y a différentes espèces de maladies végétales. Leur classification, basée sur la nature de l'agent qui les cause, est la suivante:

1. Troubles ou désordres causés par des agents non parasitaires (nutrition, environnement, etc.); 2. Maladies parasitaires résultant de l'attaque par un organisme ou un parasite; 3. Maladies à virus causées par l'infection de la sève qui circule dans la plante (cause inconnue).

Les agents qui causent les maladies non parasitaires ou la mauvaise santé des plantes sont nombreux. Les principaux sont le mauvais état chimique du sol, les mauvaises conditions de climat et les avaries mécaniques. Le mauvais état chimique du sol peut être dû à une insuffisance ou un excès d'un certain élément chimique. Par exemple, un manque de magnesium empêche la production d'amidon et nous avons ainsi la maladie que l'on appelle "insuffisance de magnesium." En ce qui concerne les pommes de terre, il a été démontré que l'on peut corriger cet état en se servant de pierre à chaux magnésienne dans la bouillie bordelaise employée pour prévenir le mildiou. Le coeur brun du navet est une autre maladie non parasitaire qui s'associe à un manque de bore dans le sol, et que l'on peut corriger dans la plupart des sols par l'addition de bore au taux de dix à quinze livres par acre. De même, les plantes peuvent souffrir des conditions défavorables de climat. L'exposition au grand soleil peut provoquer la brûlure du soleil, tandis qu'un excès d'ombrage résulte en une formation insuffisante d'amidon ou de fécule. On sait que le manque de ventilation dans l'entrepôt est la cause de la brûlure des pommes et du coeur noir des pommes de terre. La gelée et le froid abîment beaucoup les feuilles, les fruits, les fleurs, les racines et les tubercules. Les avaries de ce genre sont bien connues de la plupart des jardiniers, des cultivateurs et des pomiculteurs. Ce sont par exemple la destruction des arbres fruitiers en hiver, la mort des rameaux et la nécrose des pommes de terre.

Les maladies parasitaires comprennent en général tous les troubles fonctionnels causés par un organisme vivant, que cet organisme soit lui-même un végétal ou un animal. Les plante fongiques ou champignons sont peut-être les plus importantes de ces parasites. Comme elles ne peuvent fabriquer elles-mêmes leur nourriture, elles la prennent sur les plantes en vie, causant ainsi des troubles que l'on appelle maladies fongiques. Le mildiou et la pourriture des pommes de terre sont un exemple de ce genre de désordres. On peut prévenir ces maladies au moyen de l'application de pulvérisations.

Les maladies à virus résultent de l'infection au moyen d'un virus qui est la "sève" infectée, transmise d'une plante à l'autre, principalement par les pucerons, les cicadelles ou même par contact entre les plantes. Ce groupe comprend certaines maladies importantes comme la frisolés, la mosaïque, l'enroulement des feuilles des pommes de terre, la maladie jaune du pêcher, la mosaïque du haricot, la mosaïque du framboisier, la feuille bigarrée du cerisier et la mosaïque du tabac. Les trois mesures principales à prendre pour prévenir les ravages de ces maladies sont la destruction des végétaux infectés, la répression des insectes et l'emploi de variétés résistantes.

Ne mangez pas trop de pain frais qui donne des lourdeurs d'estomac.

Pour détruire les pissenlits

Les plaintes nombreuses reçues au sujet de l'inefficacité du nitrate de cuivre pour combattre les pissenlits n'ont en aucune manière ébranlé les convictions des agronomes du Département de l'agriculture au sujet de cette méthode.

Malgré les nombreuses plaintes reçues, les agronomes restent convaincus que cette méthode produira de très bons résultats. Le manque de résultats obtenus jusqu'à date prouve seulement que la méthode n'a pas été appliquée tel qu'elle aurait dû l'être.

Tout d'abord, il est essentiel d'appliquer la méthode au moment où les pissenlits ont le moins de résistance. Il faut attendre au moins jusqu'au 15 juillet et en plus choisir une journée ensoleillée et chaude. En ce moment, les pissenlits sont en pleine vigueur et résisteront à toutes méthodes de destruction.

Deuxièmement, la solution doit être faite en proportions exactes, c'est-à-dire, 1½ livre de nitrate de cuivre pour 7½ gallons d'eau. Cette quantité pourra servir à traiter mille pieds carrés; l'application doit être par mode de vaporisation fine.

L'application de cette solution aura peut-être pour effet de décolorer l'herbe temporairement, mais elle détruira les feuilles de pissenlits qui doivent être laissées après les racines pour que la solution pénètre le plus avant possible. Une fois ces feuilles détruites, d'autres pousseront peut-être mais elles seront très peu vivaces et une seconde application de la solution vers le 15 août les détruira complètement. Deux applications suffisent. L'année suivante il n'y aura plus de pissenlits.

Cette méthode produit les meilleurs résultats sur le vieux gazon; elle n'est pas à conseiller sur les nouveaux gazons mais si on l'emploie on doit semer de nouveau après la deuxième application.

Récolte et exportation des pommes de terre

On estime que la quantité de pommes de terre récoltée en 1936 a été de 39,034,000 quintaux. L'étendue plantée est la plus petite qui ait été enregistrée depuis cinq ans, et, cependant, la récolte dépassait celle de 1935 par 364,000 quintaux. La sécheresse a causé une fort diminution de rendement dans les provinces des Prairies, où l'étendue plantée était déjà réduite, mais la récolte plus abondante dans l'Est, spécialement dans les provinces Maritimes et dans le Québec, a fait largement compensation pour cette diminution dans l'Ouest.

Au 31 mars 1937, la quantité de pommes de terre qui se trouvait encore sur les fermes canadiennes se montait à 10,482,000 quintaux contre 11,447,000 quintaux l'année précédente, représentant une diminution d'environ un million de quintaux. C'est la plus petite quantité entreposée depuis 1916; elle n'était cette année là, que de 9,874,000 quintaux. Si l'on prend ces dix dernières années, on n'en trouve qu'une, celle de 1930, où le chiffre (10,832,000 quintaux) se rapproche de la quantité actuelle.

Pendant l'année finissant le 31 mars 1937, les exportations de pommes de terre se sont chiffrées par 678,000 quintaux contre 846,000 quintaux l'année précédente.

Pour empêcher l'exportation du fromage à croûte molle

Aux termes de l'amendement apporté aux règlements de la Loi de l'industrie laitière, tous les fromages canadiens destinés à l'exportation doivent être conservés dans la chambre de maturation au moins huit jours après qu'ils sont sortis de la presse, et avant d'être emboîtés. Voici le texte des nouveaux articles du règlement 13, alinéa (d) sous la partie 2 de la Loi de l'industrie laitière:

(d) 1. Il est interdit d'emboîter du fromage d'exportation dans les huit jours qui suivent la date de fabrication. 2. Le classificateur refusera de classer du fromage qu'il juge n'être pas suffisamment mûr pour que la qualité puisse en être déterminée exactement.

Il y a 308 cercles de fermières dans 66 comtés de la province de Québec. En ces vingt dernières années, les membres se sont entièrement conformées au principe fondamental du mouvement qui est "de stimuler l'amour de la vie agricole, tout en s'efforçant de l'améliorer." Les cercles de fermières remplissent un rôle important dans la vie sociale de la province et aident à vulgariser les principes de l'économie domestique.

Au 31 mars 1937, la quantité de blé qui restait sur les fermes canadiennes était de 46,981,000 boisseaux, soit 20 pour cent de la récolte totale de blé de 1936, qui se montait à 229,218,00 boisseaux. Au 31 mars 1936, il restait 17 pour cent, soit 48,754,000 boisseaux de la récolte de 1935, qui était de 281,935,000 boisseaux.

Pour aider les cultivateurs des régions arides à vendre leurs boeufs

Comme mesure d'urgence, afin d'aider les cultivateurs des régions arides de la Saskatchewan à vendre leurs boeufs aux cultivateurs des autres parties du pays qui ont des pâturages disponibles, l'hon. James G. Gardiner, le ministre fédéral de l'Agriculture, vient de publier une édition d'été de "l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais," qui est en vigueur du 15 juin au 1er septembre 1937. Ce régime pourvoit au paiement par le Gouvernement fédéral de la moitié des frais de transport sur les expéditions par charges de wagon, achetées aux points de campagne dans la zone prescrite et expédiées directement de ces endroits à des points de campagne en dehors de cette zone.

Pour avoir droit à ce remboursement, l'acheteur doit conserver les boeufs pendant une période de trois mois à partir de la date de l'expédition.

La zone prescrite comprend toute l'étendue du coin sud-ouest de la province, bornée au nord par la rivière Saskatchewan Sud en allant vers l'est jusqu'à Elbow, et sur l'est par une diagonale suivant la vallée Qu'Appelle à partir du voisinage d'Elbow jusqu'à Moose Jaw Creek, et par la voie du Soo à partir de Moose Jaw jusqu'à North Portal sur la frontière internationale.

En ce qui concerne les expéditions sur les points des provinces des Prairies, faites conformément aux termes de ce régime, le remboursement s'applique à toutes les catégories de boeufs. Sur les expéditions allant en Colombie-Britannique et aux points à l'est de la frontière du Manitoba, le remboursement sera limité aux boeufs nés après le 1er janvier 1934, aux génisses nées après le 1er janvier 1935 et aux vaches allaitant leurs veaux. On a pourvu au transport de ces dernières afin de faciliter l'écoulement des veaux du type à boucherie nés cette saison.

Les cultivateurs de l'Est du Canada qui vont personnellement dans l'Ouest afin de choisir des boeufs dans la zone prescrite, entre le 15 juin et le 1er septembre, peuvent profiter de l'Offre d'aide à l'achat des boeufs d'engrais. En vertu de ce régime, le ministère fédéral de l'Agriculture remboursera une partie des frais de voyage encourus pour cette fin. Cette aide est limitée à un billet simple de chemin de fer, en classe touriste, à une couchette et aux repas en route vers le district où les boeufs doivent être achetés. Ce remboursement ne s'applique pas aux frais de louage de voiture ou d'automobile, de pension ou autres déboursés après l'arrivée à destination, ni aux frais d'arrêt en cours de route, sauf pour une journée à Régina ou à Moose Jaw ou à ces deux endroits, afin de consulter les représentants des ministères provinciaux ou fédéral de l'agriculture au sujet des boeufs offerts en vente et qui paraissent sur la liste officielle.

Le ministère fédéral de l'Agriculture engage les cultivateurs de l'Est du Canada, qui songent à profiter de l'Offre d'aide à l'achat des boeufs d'engrais ainsi que de l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais, à consulter soigneusement les rapports sur les conditions de température dans le Sud de la Saskatchewan avant d'entreprendre le voyage. Bien que l'herbe n'ait guère poussé cette année dans une grande partie de la zone prescrite, de fortes pluies amélioreraient beaucoup la situation, et ce qui est à l'heure actuelle un marché favorable aux acheteurs pourrait rapidement devenir un marché favorable aux vendeurs dans cette partie de la province.

D'autre part, on recommande aux cultivateurs de l'Est, qui se proposent de profiter de l'Offre d'aide au transport des boeufs d'engrais, en plaçant des commandes par l'intermédiaire d'agents dans l'Ouest, et aux cultivateurs des Prairies qui ont suffisamment de pâturage pour engraisser des boeufs de surplus, d'agir promptement. Ils trouveront avantageux de le faire et ils aideront à soulager l'étendue affectée. Il se peut que les cultivateurs des étendues arides soient forcés de compter principalement sur ces débouchés au commencement de l'été, lorsqu'ils ne savent pas encore s'ils seront obligés de vendre la majorité de leurs boeufs.

La couleur ne règle pas la valeur alimentaire du miel

Le miel s'emploie de plus en plus comme nourriture, comme producteur d'énergie ainsi que dans la préparation des mets pour la famille, et cependant il existe encore beaucoup d'idées erronées au sujet de ce produit. Beaucoup de gens s'imaginent par exemple, que la valeur alimentaire du miel varie avec sa couleur, ce qui est faux. La couleur n'a rien à voir avec la valeur nutritive. Cette couleur, qui varie depuis blanc comme de l'eau à brun foncé, dépend de l'espèce de fleurs sur lesquelles le miel est recueilli. Elle est causée par certaines substances trouvées dans le nectar de différentes fleurs, qui absorbent à différents degrés les rayons de lumière.

Le goût du miel varie tout autant que sa couleur, et l'on trouve aisément un goût qui plaît au palais le plus délicat. En général, plus la couleur du miel est claire, plus le goût est délicat. Quand le miel doit être employé à la place du sucre dans la cuisine, on donne la préférence au miel clair. Quand il doit remplacer les confitures et les marmelades, on peut prendre n'importe quelle couleur.

La granulation, ou le durcissement du miel, n'est pas, comme beaucoup de gens l'imaginent, un symptôme de détérioration. C'est plutôt un indice de pureté. Tous les miels canadiens se durcissent tôt ou tard, principalement suivant la proportion des deux sucres invertis qu'ils contiennent. Plus il y a de lévulose par rapport à la dextrose, plus longtemps le miel reste liquide. La lévulose, ou sucre de fruits, ne se granule pas; c'est le sucre le plus doux que l'on connaisse. C'est généralement le sucre qui domine dans le miel. La dextrose, ou sucre de raisins, est un sucre qui se granule rapidement, et il domine dans les sirops commerciaux. La granulation du miel est accélérée par les basses températures et retardée par les températures élevées.

Quand le miel est mis dans des pots de verre, on le chauffe généralement au moment de la mise en pots, pour qu'il reste liquide aussi longtemps que possible. La granulation rapide produit généralement une texture fine et la granulation lente une texture grossière. On peut ramener le miel granulé à sa forme liquide en mettant le contenant dans l'eau et en chauffant à 150° F. Une température plus élevée peut rendre la couleur plus foncée et réduire l'arôme et le goût. Pour plus amples renseignements sur le miel, consulter le bulletin "Le miel et les moyens de l'utiliser," que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'agriculture, Ottawa.

Au 31 mars 1937 les stocks totaux de blé au Canada étaient de 118,005,450 boisseaux, contre 246,797,301 boisseaux il y a un an. Le chiffre de 1937 est le plus bas que l'on ait enregistré depuis 1922; il était alors de 114,986,086 boisseaux. De même, les stocks totaux d'avoine, d'orge et de seigle étaient beaucoup plus bas qu'au 31 mars 1936. Les stocks de graine de lin (888,074 boisseaux) accusaient une augmentation par comparaison aux 604,957 boisseaux signalés au 31 mars 1936.

En raison de la grève récente dans les ports du Pacifique aux Etats-Unis, pendant la saison d'expédition des fruits, de grandes quantités de pommes et de poires provenant des Etats-Unis ont été orientés sur les ports de mer de la Colombie-Britannique. Environ 1,870,000 caisses de pommes américaines et 380,000 caisses de poires américaines ont été expédiées par voie de Vancouver et de New Westminster.

La substance grasse de la crème à la glace doit être la matière grasse du lait

Qu'est-ce que la crème à la glace? On a longtemps entretenu des opinions différentes sur les ingrédients qui entrent dans sa composition, mais aujourd'hui, la question est réglée une fois pour toutes. La crème à la glace, sa fabrication, son emballage, sa vente et sa conservation sont maintenant définis par de nouveaux règlements, édictés en application de la loi de l'industrie laitière par l'arrêté en conseil du 20 mai 1937.

Il est interdit de fabriquer ou de vendre au Canada de la crème à la glace ou "crème glacée" des pains de crème à la glace, des tablettes de crème à la glace enduites de chocolat, de la crème à la glace moulée, en des formes spéciales, ou toute autre spécialité ou nouveauté dont la crème glacée forme partie, à moins que cette crème glacée ne soit conforme aux types modèles établis par la Loi. Naturellement, toute la crème glacée fabriquée au Canada peut être inspectée par les agents de la Division de l'industrie laitière et de la réfrigération du Ministère fédéral de l'agriculture, et tous les emballages de crème glacée doivent porter, clairement marquée, une déclaration fidèle et exacte du contenu net, ainsi que le nom du fabricant.

Aux termes de la Loi, la crème glacée est le produit gelé fait de produits du lait, avec ou sans l'un ou l'autre des ingrédients suivants oeufs, eau, sucre, essence aromatisante, sans danger, substance colorante sans danger, et elle doit contenir un épaississant ajouté composé de matériaux comestibles dans une proportion ne dépassant pas une moitié de un pour cent (0.5) par poids du corps épaississant.

On exige que la crème glacée contienne au moins trente-cinq pour cent par poids d'aliments solides, et au moins un et neuf dixièmes (1.9) de livre d'aliments solides par gallon, et au moins de treize pour cent par poids de gras de lait. Cependant, lorsque l'on se sert de fruits, d'amandes, de gâteaux ou de confiseries pour l'aromatiser, la proportion de matière grasse du lait peut être proportionellement inférieure à treize pour cent, mais elle ne doit, dans aucun cas, être inférieure à onze pour cent, et aucune substance grasse que le gras de lait ne doit entrer dans sa fabrication.



Comment prévenir les maladies à virus des pommes de terre

Il y a trois maladies importantes de la pomme de terre, causées par des virus; ce sont la mosaïque, l'enroulement des feuilles et la filosité. Ces maladies ne manifestent pas leur présence par la production de pourritures ou par le flétrissage de la plante, et elles peuvent ainsi aisément échapper à l'attention de l'observateur superficiel. Elles sont très graves cependant car elles peuvent réduire le rendement de la récolte d'au moins 25 pour cent, et il est généralement admis aujourd'hui que ce sont celles qui causent l'épuisement ou la dégénérescence des variétés ou des espèces de pommes de terre.

Les mosaïques se caractérisent par les bigarrures ou marbrures qu'elles produisent dans le feuillage. L'enroulement des feuilles cause un jaunissement léger et général du feuillage et un enroulement des feuilles vers le haut. La filosité intensifie la couleur verte normale des feuilles, elle donne à la plante un aspect dressé, hérissé, et cause la production de tubercules fuselés ou portant des yeux qui font saillie. Les agents infectieux de ces trois maladies se rencontrent dans toutes les parties de la plante malade, y compris les tubercules. Toutes ces maladies sont infectieuses et peuvent être transmises aux plantes saines de plusieurs façons, spécialement par les insectes et la greffe.

Le laboratoire fédéral de pathologie végétale de Fredericton, N.-B., fait actuellement des recherches approfondies sur ces maladies à virus afin de trouver le moyen de les prévenir. Ces recherches ont démontré jusqu'ici qu'il est nécessaire de planter de la semence certifiée, d'enlever du champ les pieds malades, de combattre les insectes, et spécialement les pucerons ou les poux des plantes, et de détruire toutes les plantes cultivées ou les mauvaises herbes qui donnent asile à ces maladies à virus. On recommande aux planteurs d'adopter le système de plantation par tubercule séparé dans des parcelles isolées de semence. Ces parcelles doivent être nettoyées parfaitement, peu après la levée des plants, et ce nettoiement doit être répété chaque semaine pendant toute la saison de végétation. Si l'on élimine la semence qui porte la mosaïque, la transmission de la maladie par les pucerons est grandement réduite. En nettoyant les parcelles de semence ou les grandes plantations, il faut enlever aussi doucement que possible toutes les plantes infectées de virus ou infestées de pucerons. On déposera ces plantes dans un contenant fermé pour les enlever du champ dans ce contenant et les détruire, de préférence par le feu. N'empilez jamais les plantes arrachées à une extrémité du champ de pommes de terre.

Pour plus amples renseignements écrivez au Laboratoire de pathologie végétale le plus proche de chez vous.

L'évaluation préliminaire de la quantité de blé distribué aux bestiaux et aux volailles pendant la saison de récolte 1936-37 est de 12,744,000 boisseaux, contre 20,939,000 boisseaux pendant la saison de 1935-36.

Ne portez jamais de chaussures trop petites qui déforment le pied, gênent la marche et risquent de vous blesser. Une femme, un homme, doivent avoir une démarche libre et aisée que seules peuvent procurer des chaussures allant bien aux pieds.

Mettez toujours vos chaussures à l'aide d'un chausse-pied. Faute de cette précaution vous vous fatiguez et vous déformez le quartier de votre chaussure.

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. 92 [illegible]

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mai	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi	Vendredi 2	Samedi 3
BLE						
Nord No 1	136	141%	139%		145½	150%
Nord No 2	134%	139%	137%		142%	147%
Nord No 3	130½	135%	134%		139%	143%
No 4	127½	132½	130%		135%	139%
No 5	117%	122%	119%		124%	120%
No 6	113%	118%	115%		120%	123%
Fourrage	97%	102%	99%		104%	107%
Sur voie net	134%	139%	137%		142%	147%
No 1 Durum	127%	131%	128%		130%	134%
No 2 Durum	122%	126%	123%		125%	129%
No 3 Durum	120%	124%	121%		122%	125%
Inférieur Nord 1	134½	140½	138%		143%	148%
Inférieur Nord 2	132%	137%	136½		141%	146%
Inférieur Nord 3	128%	134½	132%		137%	142%
Charbonneux 1	130%	135%	133%		138%	143%
Charbonneux 2	127%	132%	130%		135%	138%
Charbonneux 3	1125%	130%	128%		133%	138%
Rej. Nord 1	129½	134½	132%		137%	142%
Rej. Nord 2	126%	131%	129%		134%	130%
Rej. Nord 3	124%	129%	127%		132%	137%
Printemps 1	128%	133%	131%		136%	141%
Printemps 2	126%	131%	129%		134%	139%
Printemps 3	123%	128%	126%		131%	136%
AVOINE						
C.W. No 2	59%	64½	60%		65½	64½
C.W. No 3	58 %	63½	59%		64%	63½
Fourrage No 1	57½	61%	58½		62%	62
Fourrage No 2	54%	59½	55%		60%	59
Fourrage No 3	51½	55¼	52½		56%	55
Sur voie net	58½	63½	59½		64	63%
ORGE						
C.W. No 3	67½	72½	67½		72%	73
C.W. No 4	63½	68½	63½		68%	69
C.W. No 5	61½	67½	62½		67%	68
C.W. No 6	61½	66½	61½		66%	67
Sur voie net	65½	70½	65½		70%	71
LIN						
C.W. No 1	173½	177%	174½		179½	182½
C.W. No 2	169½	173%	170½		175½	178½
C.W. No 3	153½	158	154½		159½	162½
C.W. No 4	148½	153	149½		154½	157½
Sur voie net	172½	177	173½		178½	181½
SEIGLE						
C.W. o 2	129½	133%	132%		137%	142%
C.W. No 3	124½	128%	127%		132%	137%
C.W. 2 rej.	119½	123%	122%		127%	132%
C.W. No 4	116½	120%	119%		124 %	129%
Ergot rej. X	114½	118%	117%		122%	127%
Sur voie net	128½	132%	131%		136%	141%

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
BLE						
Juillet	135%	140%	138%		143%	148%
Oct.	131½	135½	130%a131		135%	139%
Déc.	129%	133½	128%		130%	136%a%
AVOINE						
Juillet	59½	63%	60½		64%	64
Oct.	49%a½	53%a%	50%		55%	55½
Déc.	47	52	48%		53½a%	53
ORGE						
Juillet	66½	71½	66½		71%	72
Oct.	64½	68½	63%a½		68%	69%
Déc.	64%	68	63%		68%	68%
LIN						
Juillet	173½	178	174½		179½	182½
Oct.	175%	180%	176%		181%	184%
Déc.	175	180	176		180	183
SEIGLE						
Juillet	129½	133%	132%		137%	142%
Oct.	94½	99%	96½		101½	105%
Déc.	92½	97½	94		99	103%

Feuilleton de la "Liberté"

Quand on aime...

par H. A. DOURLIAC

NUMERO 1

Sur la route basse

La pluie tombait, tombait, fouettant les vitres de la voiture avec une sorte d'âpreté méchante. Le vent chassait devant lui de gros nuages bas, avec des grondements furieux de molosse irrité; et c'était comme une ruée de noirs bataillons mitraillant la vieille guimbarde qui, cahin-caha, trainée par un cheval étique, roulait, avec un bruit de ferrailles grinçantes, sur la route de Theil à Vauxmort.

Le nom, le décor, le ciel, tout était lugubre Et, blottie au fond de la voiture, perdue dans ses voiles de crêpe, comme une pauvre petite chose fragile, ballottée et meurtrie, Sonia sentait ses larmes ruisseler sur ses joues, comme l'eau sur les carreaux!

Le deuil était partout, en elle, sur elle, autour d'elle, dans son coeur, sur ses habits, dans ce pays morose, aux arbres gémissant sous la rafale comme des pleureuses escortant un cadavre... Et elle frissonnait à la pensée de l'accueil redouté, dans la maison inconnue, près d'une femme inconnue, dont elle portait cependant le nom! — qui était la mère de son époux, la grand'mère du petit être attendu comme un rameau d'olivier... Mais une grand'mère dont elle devinait l'hostilité latente.

Pauvre Sonia! Qu'elle était bien loin de la petite maison de Capri, brasillant au soleil, du jardinet embaumé, des citronniers en fleurs, de la lumière, de la joie, du sourire de la nature, et surtout de l'infinie tendresse qui l'avait bercée délicieusement, pendant quelques heureux jours... trop courts, dont le souvenir réchauffait encore son âme endolorie.

Capri, Bernard. Dans ces deux mots tenait tout le bonheur de sa vie.

Capri, Bernard. Des fleurs, des oiseaux, des mots caressants, des fruits savoureux: le bras fort sur lequel s'appuyait sa main fine quand ils excursionnaient ensemble dans la montagne, grisés d'espace, d'infini! Les rêveries au clair de lune, en face de la mer argentée où se reflétaient les étoiles, le rythme des flots répondant à quelque mélopée lointaine...

Capri! Vauxmort!

Quel contraste dans ces deux mots!

Le jour! La nuit!

Mais non!

Il ne fallait pas se décourager d'avance! Elle n'était pas sur une terre étrangère, dans un pays étranger. Elle n'allait pas vers une maison étrangère! Elle était dans la patrie de Bernard, sur le sol où il avait grandi; elle allait vers la demeure témoin de ses premiers pas; vers la "maman" qui avait eu son dernier mot, sa dernière pensée...

Elle n'en était pas jalouse, aimant tout ce qu'il aimait, et toute prête à répéter ce doux nom qu'elle n'avait jamais prononcé, orpheline dès sa naissance...

Pendant tout le trajet, elle regardait souvent son portrait au crayon, doublement cher, puisque c'était un dessin de Bernard. Elle cherchait une ressemblance entre eux; mais il tenait plutôt de son père, et rien ne lui rappelait le cher disparu, sauf les yeux très profonds... où il fallait savoir lire!... Et elle lisait si bien dans ceux de son mari!

Qui sait?

Tout à l'heure, en descendant du train, elle avait cherché sa belle-mère à la gare, toute prête à tomber dans ses bras...

Elle n'avait pu venir, à cause de ses rhumatismes, avait expliqué le cocher qui attendait "Madame Bernard."

C'était naturel, avec un pareil temps! Elle n'était plus jeune! Et, pour Sonia qui n'avait eu ni mère ni grand'mère à dorloter un peu, ce serait une douceur... si elle voulait accepter ses soins!

On entrait dans le village. Une croix de pierre marquait l'intersection de la route basse et d'une autre parallèle, remontant, vers Theil par la colline.

A travers le réseau de pluie, Sonia ne fit qu'entrevoir l'image divine, mais elle n'en sentit pas moins le réconfort. Au seuil de sa nouvelle vie, le grand Consolateur semblait dire:

—Moi, je suis toujours là!

Et pieusement elle murmura un Pater.

On s'arrêta devant une grille à l'extrémité de Vauxmort. Au coup de sonnette du cocher, un domestique arriva, sous un grand parapluie, pour conduire la voyageuse au perron sur lequel attendait une servante, puis il revint prendre les malles.

La cour traversée, les marches gravies, Sonia se trouva dans un grand vestibule dallé.

—Madame Bernard veut-elle se débarrasser dans sa chambre, ou préfère-t-elle voir Madame tout de suite?

—Oh! tout de suite! dit-elle le coeur battant...

Au fond d'un petit salon Empire, une dame était assise près de la cheminée, les jambes enveloppées d'une couverture.

Elle avait les traits sévères que n'adoucissaient pas encore les premiers cheveux blancs; son buste était droit, son attitude rigide; elle avait déposé son livre, mais gardé ses lunettes voilant son regard... Et, malgré le deuil commun, les vêtements noirs ne pouvaient suffire à établir le contact.

Malgré ses appréhensions, Sonia avait rêvé d'un grand élan qui les jetterait l'une vers l'autre, les ferait communier dans l'évolution de l'absent qui eut tant voulu les réunir sur son coeur.

Que n'eût-elle donné pour voir s'ouvrir ces bras qui avaient bercé son Bernard! pour pleurer sur l'épaule de cette maman qui avait consolé ses chagrins d'enfant! confondre leurs baisers et leurs larmes...

—Vous avez fait bon voyage? demanda une voix glacée.

Devant la main tendue, la phrase banale, la jeune veuve eut la sensation brutale de la porte refermée à l'intruse.

Sa belle-mère voulait bien la recevoir, non l'embrasser! Elle lui ouvrait sa maison, non ses bras...

Sonia eût moins souffert d'être repoussée tout à fait!

Cette impression fut si poignante qu'elle eut la tentation folle de repartir, de se sauver. Où? Elle ne savait pas! De s'en aller loin... loin... sous l'averse, les rafales, moins hostiles encore que ce visage austère, ce ton froid, cette main indifférente...

Mais, au-dessus du fauteuil, dans un cadre d'or, elle reconnut le portrait d'un bel officier, parti pour ne plus revenir, dont elle avait pris le coeur à cette vieille femme... et qui était mort loin d'elle en implorant:

—Maman!

Si, un jour, le tout petit qu'elle portait dans son sein devait ainsi l'abandonner!

Une grande vague de tendresse, de pitié, de remords emplit l'âme de la maman du lendemain, et, se courbant presque aux genoux de celle de la veille, elle colla ses lèvres brûlantes sur la main inerte en murmurant:

—Pardon!

Un rayon dans la brume

Orpheline dès sa naissance, Sonia était de celles dont le berceau, marqué d'une croix noire, projette son ombre sur toute une existence.

Fille d'une institutrice polonaise et d'un Italien, maitre de chapelle à la petite cour de Naples et mort avant qu'elle eût atteint l'âge de raison, elle avait dû son éducation à la protection royale, qui l'avait placée dans un couvent de Gaëte, quitté seulement pour entrer dans une famille anglaise comme demoiselle de compagnie d'une jeune héritière, Miss Osborne. Celle-ci joignait une insolente beauté à une opulente fortune, mais ne se les faisait pas pardonner par un aimable caractère.

Pendant plusieurs années, Sonia fut son souffre-douleur. Elle le supportait patiemment, d'abord parce qu'elle n'avait jamais été gâtée, puis elle était de ces natures tendres qui s'attachent à ceux qui le méritent parfois le moins. Elle aimait et admirait la splendide créature, qui n'avait pour elle que rebuffades et mépris... mais qu'elle plaignait un peu tout bas d'avoir le coeur vide!

Un jour, un sentiment plus doux parut s'y glisser.

On était à l'époque de la guerre de l'indépendance italienne, au lendemain de Magenta. Un jeune officier français, Bernard Lepreux, blessé et fait prisonnier, était soigné à l'hôpital de Venise (encore territoire autrichien), visité quelquefois par les dames de la ville et de la colonie étrangère, qui apportaient des douceurs aux malades.

Le lieutenant Lepreux, déjà convalescent, fit une certaine impression sur l'altière jeune fille. Le prestige de l'uniforme et du courage malheureux était doublé de qualités physiques très séduisantes, et, libre sur parole, il était accueilli dans la meilleure compagnie où elle s'arrangea pour le rencontrer souvent.

Bien que d'une grande réserve, il ne semblait pas la fuir, et la conquête de prix, à tous égards, ne devait que flatter sa vanité masculine...

Miss Osborne avait tout pour elle: belle, riche, adulée, l'amour lui donnait le charme qui lui manquait, et son caractère s'en ressentait aussi, moins déplaisant à ceux qui l'entouraient.

La superbe rose perdait ses épines!

Hélas! parfois le parfum discret de l'humble violette l'emporte sur les plus capiteux!

Comment le jeune officier avait-il remarqué celle qui restait toujours à l'écart? Comment avait-il été plus sensible à sa grâce modeste qu'à tous les artifices de la coquetterie? Elle n'eût pu le dire, ne s'en doutant même pas; et il fallut une scène violente de son orgueilleuse rivale, dont les yeux s'étaient ouverts, pour dessiller les siens. Sa stupéfaction, nullement feinte, ne put désarmer la vindicative Anglaise, qui l'accusait d'une odieuse duplicité et de pire encore, et, sans vouloir rien écouter, la chassa brutalement, en lui jetant ses gages pour ne plus la revoir.

Sans amis, sans ressources, sans protecteurs, le roi et la reine de Naples étant assiégés dans Gaëte par les Garibaldiens, la pauvrette n'avait d'une famille qu'un oncle inconnu, prêtre en Pologne, au village de Liwna, à qui elle écrivit néanmoins pour lui exposer sa détresse et lui demander un appui ou un conseil.

Mais Bernard avait l'âme d'un vrai chevalier! Révolté de cet indigne traitement absolument injustifié, l'intérêt naissant éprouvé, peut-être à son insu, pour la victime innocente, se révéla soudain plus impérieux qu'il ne le croyait lui-même, et froidement il répondit à Miss Osborne, qui se vantait de son "exécution":

—Sur mon honneur, je ne croyais avoir rien à me reprocher vis-à-vis de Mlle Sonia; mais puisqu'un esprit aussi supérieur que le vôtre en juge autrement, je m'incline. Et, pour réparer le tort involotaire que j'ai pu lui causer, je solliciterai immédiatement sa main, si elle veut bien m'accepter pour époux.

Ainsi fut fait, et l'oncle Ladislas reçut presque en même temps la lettre de sa nièce et celle de celui qui aspirait à devenir son neveu.

La démarche était trop loyale pour être repoussée.

Sonia opposa bien quelques objections. Mais quand le coeur dit "oui", comment répondre "non" à une telle marque d'amour que ne pourrait payer toute une vie de dévouement.

Elle était libre, Bernard disait l'être aussi.

C'était strictement exact, en ce sens qu'il était majeur; mais se serait-il passé du consentement de sa mère?

Elle ne voulut pas le mettre dans cette cruelle obligation. Sa réponse le lui accordait sans plus, et, la fortune étant de son côté, elle ajoutait même généreusement:

"Mes convenances personnelles ne sauraient me faire oublier le soin de ton avenir. Ta femme n'apportant pas la dot réglementaire, tu pourras la lui assurer, pour ne pas briser ta carrière aussi facilement que mon coeur et je te continuerai ta pension, comme auparavant."

Mais la bénédiction de l'oncle Ladislas valait mieux, et, respectueusement, fermement, le jeune officier refusa un bienfait purement matériel, renonçant à la double épaulette qui lui était déjà promise, pour rentrer dans la vie civile et reprendre son indépendance de toutes les manières. Un emploi modeste, chez un industriel de Capri, permit au jeune ménage d'accrocher son doux nid au rocher de Tibère; et, heureuse comme elle ne l'avait jamais été, Sonia ne put se douter de ce que ce bonheur coûtait à son époux. Jamais, il ne lui avait laissé deviner son double sacrifice. Il avait donné une raison de santé à sa démission et à son établissement en Italie. Sans ambition et sans famille, Sonia ne pouvait mesurer la force du lien détaché d'une main discrète. Au reste, il n'était pas absolument rompu. On échangeait des lettres correctes aux fêtes, aux anniversaires; mais aucune invitation n'avait jamais appelé le jeune ménage à Vauxmort.

Un jour viendrait peut-être, quand descendrait du ciel un tout petit allié, si puissant sur le coeur des vieillards!

Quand il s'annonça, une tombe s'ouvrait à côté du berceau. A la suite d'un chaud et froid, Bernard était emporté en trois jours... sans avoir vu son enfant! sans avoir revu sa mère!

Une petite soeur de l'aiglon

Pour la première fois, la belle-mère et la belle-fille reposaient sous le même toit.

Tandis que l'une, accablée de fatigue et d'émotion, s'endormait d'un lourd sommeil, plein de songes décevants, l'autre, ne pouvant parvenir à vaincre l'insomnie, repassait tour à tour les étapes de sa vie d'enfant, d'épouse, de mère...

L'Aiglon avait eu plus d'une petite soeur: Hortense Bernard était une de celles-là.

Jeune colonel de l'Empire, en passe de devenir maréchal de France tout comme un autre, son père avait épousé, entre deux campagnes, Elodie Ducloux, fille de paisibles commerçants du Sentier, éblouis par le prestige de l'uniforme et l'avenir promis aux satellites de César.

Jugeant les choses et les hommes d'après le "Doit et Avoir" et la balance des profits et pertes, ils avaient cru le placement avantageux, escomptant le futur bâton préférable au simple mètre en bois du premier commis, également sur les rangs.

Celui-ci eût continué la série des "gendre et successeur" sur la devanture; mais celui-là conduirait leur fille à la cour... et dame!...

A la mère plus timorée, qui défendait la tradition familiale, M. Ducloux répondait victorieusement:

—Il ne faut pas avoir des préjugés, ma bonne! Le colonel Bernard est un glorieux parvenu, comme son maitre, et l'empereur d'Autriche a bien donné sa fille à l'ancien lieutenant d'artillerie!

Ce rapprochement flattait sa vanité. Ce n'était pas déchoir que d'imiter les Habsbourg!

En épouse déférente, Mme Ducloux s'inclinait devant ces bonnes raisons; quant à Elodie, elle était surtout grisée par la satisfaction de l'emporter sur ses jeunes amies en se montrant à côté d'un colonel de hussards!

Ce n'était pas une méchante créature, mais une créature médiocre; capable d'être fidèle à son mari, si la fortune lui fût restée fidèle, mais incapable de le soutenir dans l'adversité. Mariée à un commerçant qui eût fait de mauvaises affaires, elle eût songé d'abord à sauvegarder sa dot! Aussi, la faillite de l'Empire ayant entrainé celle de son mari, elle trouva tout naturel de se retirer chez son père "pour assurer au moins l'avenir de sa fille"; et, privé de sa femme et de son enfant, comme le prisonnier de Saint-Hélène, le colonel Bernard, compromis pendant les Cent Jours, s'en alla mourir misérablement en Suisse.

Sa veuve le pleura très raisonnablement. Il ne l'avait pas rendue malheureuse, mais évidemment il eût encombré sa vie! Son départ pour l'autre monde rendait sa situation beaucoup plus nette dans celuici, et elle put épouser le premier commis, évincé jadis, devenu associé de la maison, qui serait un protecteur plus utile pour la petite.

—Je dois songer à ma fille! déclarait-elle avec conviction.

Ses parents étaient de cet avis; quand à la petite, on ne l'avait pas consultée!

Un peu plus jeune que le pauvre Aiglon, elle grandissait, comme lui, "en cage", et Schoenbrunn n'était pas plus triste que le magasin de la rue du Sentier, où elle se meurtrissait les ailes.

Personne n'était dur ni méchant pour elle; ses grands-parents, sa mère l'aimaient à leur manière; son beau-père ne lui était pas hostile, et bien qu'elle eût des frères et des soeurs, elle avait toujours sa part de soins, de bien-être, de plaisir même.

Mais elle n'était pas vraiment l'enfant de la maison!

Elevée, comme sa mère, dans un milieu de braves gens, prosaïques et vulgaires, sans grands vices ni grandes vertus, avec des idées étroites, des appétits robustes, des goûts mesquins, elle y respirait mal, sans savoir pourquoi.

A Saint-Denis, où le grade de son père lui donnait droit d'être élevée, l'atmosphère n'était guère plus favorable; mais, si l'élément royaliste dominait, il y avait tout de même des filles de soldats de l'Empire, et, ensemble, par petits groupes, on évoquait tout bas les souvenirs de "l'autre," comme disaient les grognards.

Là, Hortense avait compris ce qui lui manquait.

Elle n'en parlait pas davantage, quand elle venait aux vacances; mais elle était encore plus loin de la rue du Sentier, du salon prétentieux ou des bois de Romainville, où l'on faisait de plantureux déjeuners sur l'herbe, à la mode de l'époque...

—Elle a toujours l'air ailleurs! disait la mère impatientée.

—Elle ne doit pourtant pas regretter l'ordinaire de la Légion d'Honneur! disait le beau-père, gourmet et gourmand.

Dans sa chambre étroite, où à l'ombre des grands bois, la jeune fille suivait son rêve, comme le prisonnier de Schoenbrunn, "évoquant les combats fameux, la Grande Armée!", parcourant le monde, entrant dans les capitales à la suite d'un bel officier dont on ne lui parlait jamais, dont elle ne connaissait ni les traits ni la tombe, et qui ne lui avait rien laissé... que son âme.

Il était son seul roman, mais elle le relisait sans cesse; et, ses études terminées, elle resta toujours, avant tout, la fille du colonel Bernard. Autour d'elle, personne ne s'en doutait; on la trouvait seulement un peu singulière, "pas comme les autres," mais on attribuait cela un peu à son éducation différente et aussi à un regrettable atavisme.

—Son père était un peu braque! disait-on en confidence.

Et l'on évitait ce sujet dangereux et déplaisant.

Dans une famille, quand quelqu'un a mal tourné, le mieux n'est-il pas de le passer sous silence?

L'empereur, les parades, le panache, les conquêtes, tout cela était bien loin de la rue du Sentier, où l'on se bornait à faire fortune. Qui pouvait bien y penser encore, sauf quelques têtes brûlées.

Aussi, grand fut l'ahurissement général lorsqu'au lendemain des "Trois Glorieuses", le "gendre et successeur" annonçant avec inquiétude le départ de Charles X, Hortense s'écria toute émue:

—Alors, le roi de Rome va revenir!

Ce prince exilé, et malheureux comme elle, dont elle pouvait mieux que personne comprendre les souffrances cachées, lui était cher, tel un lointain compagnon d'infortune; et tout ce qu'il devait éprouver, et lui semblait le ressentir elle-même.

Maladroitement, bien que sans méchanceté, on la plaisantait à-dessus.

—Mademoiselle est à Vienne! disait l'un.

L'autre fredonnait:

—"Partant pour la Syrie!..."

Mais avec le roi-citoyen, les idées avaient évolué et les souvenirs napoléoniens redevenaient à la mode.

La fille du colonel Bernard y gagnait un certain prestige et l'on s'en fût volontiers paré.

Généreusement, son beau-père lui attribuait une dot fort convenable, "digne de la fille d'un colonel de la Grande Armée, qui n'aurait pu en faire autant"; mais, naturellement, en lui cherchant un bon établissement et un bon mari, il les considérait à sa mesure, et dame!

Malgré le romantisme, l'Algérie, les jeunes princes héroïques, la légende de l'Aigle, c'étaient les qualités bourgeoises qui semblaient les plus essentielles au bonheur d'un ménage. Aussi, Hortense voyait-elle défiler devant elle des prétendants jeunes, vieux, gras, maigres, aimables, taciturnes, mais tous bien établis, bien posés, avec pignon sur rue ou Grand-Livre bien à jour.

Et l'on s'indignait de refus successifs que rien ne semblait justifier!

—Elle ne sait pas ce qu'elle veut! disait sa mère.

En tous cas, elle savait très bien ce qu'elle ne voulait pas, et une seconde édition de son beau-père lui eût semblé une nouvelle offense à celui dont le nom était effacé partout, sauf dans le coeur de sa fille.

—Si tu continues, tu finiras par coiffer Sainte-Catherine! Ou faute de grives, par dénicher un méchant merle!

M. Lepreux, rencontré chez des amis communs, qui devait réussir où d'autres avaient échoué, n'était pas un héros de roman, mais il était capable de les comprendre et incapable de les railler. Percepteur des finances, il n'était plus de la première jeunesse; il avait même connu le colonel Bernard en garnison à Sens, quand il débutait dans l'administration, et ce ne fut pas sans influence sur la jeune fille, qui, tout naturellement, prit plaisir à sa conversation, riche en souvenirs de l'époque impériale. Il était de cette génération romantique qui, sans avoir vécu l'Epopée, en avait encore le reflet. Délicat et lettré, il goûtait les fumées de la gloire dont s'inspiraient poètes historiens, romanciers: Lamartine, Hugo, Le Mémorial voisinaient dans sa bibliothèque, et il était l'ami de l'ancien mameluk Ali, retiré à Sens depuis 1827 et qui fut témoin à son mariage.

Dans l'atmosphère paisible de la petite ville aux rues calmes, sur lesquelles la cathédrale versait l'ombre grandiose du passé, les pas de César retentissaient encore; il s'y était arrêté à son retour de l'Ile d'Elbe, d'anciens officiers y avaient pris leur retraite, le colonel Bernard y avait commandé un régiment et sa fille l'évoquait à la parade...

La rue du Sentier, les préoccupations mercantiles s'effaçaient de sa mémoire; son âme contractée se détendait; le milieu de fonctionnaires civils et militaires que lui imposait la situation de son mari, avait bien ses petits travers: rivalité, préséances, avancement y tenaient leur place; mais l'argent n'y était pas au premier plan, et Hortense avait l'impression très douce qué son père se fût volontiers assis à son foyer, entre ses compagnons d'armes, le capitaine Dufeu et le mameluk Ali, qui fréquentaient régulièrement son salon.

Hélas! après quelques années d'union parfaite, son mari la laissa veuve, avec un petit garçon qui essayait ses premiers pas...

Le berceau devait la consoler de la tombe.

Si l'Aiglon avait eu un fils

Mme Lepreux avait été une excellente épouse, mais c'était une mère passionnée!

Chez elle, l'amour maternel était le reflet de l'amour filial. Bernard avait reçu, comme prénom, le nom de son grand-père, qu'elle se flattait de faire revivre en lui; et, indulgent à sa chimère, l'heureux père fredonnait parfois, en la regardant emmailloter leur tout petit:

> Sur mes genoux,
> Sur mes genoux,
> Bel officier, endormez-vous!

Lui parti, elle n'eût plus qu'un objectif: son fils.

Entre son père et son mari, elle ne faisait pas beaucoup de différence. Ils s'étaient connus, et la distance de l'âge n'était pas assez grande pour creuser un fossé entre les deux générations. L'un était mort avant la quarantaine; elle n'avait connu l'autre qu'avec des cheveux grisonnants; peut-être le premier lui semblait-il encore le plus jeune? Et c'était vers lui peut-être qu'elle tendait le plus souvent les regards de l'enfantelet. S'il pouvait être à sa ressemblance! Elle n'avait pas de portraits de lui, mais c'était le moment où la fièvre napoléonienne recommençait à faire battre les artères de la France; et le crayon, la plume, le pain d'épice et les images d'Epinal, tout évoquait sans cesse les héros de l'Epopée. Leur légende remplaçait les "Contes de Fées", pour le petit Bernard.

Au lendemain de son veuvage, sa mère avait décidé de se retirer avec lui à Vauxmort, dans une propriété de son mari, où ils passaient généralement leurs étés.

Le Sentier avait jeté les hauts cris.

Sens n'était déjà pas bien gai... mais Vauxmort!

Pourquoi rester dans ce coin de Bourgogne, où elle n'avait plus aucune attache, où l'existence peu folâtre de la jeune femme allait devenir plus que morne pour la jeune veuve! Ses relations officielles ne la suivraient pas dans sa retraite. A Paris, elle profiterait au moins de celles de sa famille, pour laquelle Sens était déjà passablement loin! A Vauxmort, on se verrait encore moins!

Ces objections n'ébranlèrent nullement la résolution de Mme Lepreux.

Sans qu'il y ait eu le moindre désaccord apparent, l'intimité réelle n'avait jamais existé entre elle et sa mère. Encore moins avec ses demi-frères et soeurs, tous mariés dans le monde des affaires et sans aucun rapport d'idées et de sentiments. On était très bien ensemble, à condition de ne pas vivre trop ensemble, et les occasions de rapprochement: mariages, enterrements, baptêmes, premières Communions, étaient très suffisantes pour la bonne entente. On ne l'avouait pas tout haut, mais on le constatait tout bas.

Alors?

—Cette pauvre Hortense a toujours été romanesque! disait sa mère dans le train qui la ramenait vers Paris. S'enterrer toute vive et se murer dans son deuil, à son âge! Je vous demande un peu!

Evidemment, la veuve du colonel Bernard, remariée et mère de cinq enfants, ne pouvait comprendre cette mentalité!

"Les Ronces," c'était le nom de la propriété de famille où la jeune veuve comptait désormais abriter sa vie. C'était une demeure simple, commode, spacieuse, sans aucune prétention à l'élégance ni même à un grand confort; mais elle était entourée de plusieurs arpents de terre, bois, prairies, où paissaient un âne, une vache, agrémentant le paysage; le potager, bien entreteau, fournissait légumes et fruits; la basse-cour, volailles et oeufs frais, et, avec quelques petites améliorations intérieures, tout serait dans les meilleures conditions d'hygiène et de santé pour le petit garçon, grandissant sous l'oeil maternel.

—Sans doute, il se porte bien, concédait la grand'mère à ses rares visites; seulement, il manque de distractions, ce petit! Il n'a pas de compagnons de son âge... sauf des paysans!

—Et les petits enfants de la baronne Wétheuil, quand ils sont au château.

—A Paris, il aurait ses cousins. Ce serait plus gai et pour toi aussi.

—Nous nous suffisons, répondait simplement la jeune mère.

En effet, on ne s'ennuyait jamais, les deux... ou plutôt les trois, car le colonel Bernard jouait un grand rôle dans cette existence un peu close, sur laquelle il ouvrait des échappées lumineuses; et le petit garçon grandissait dans le culte de son grand-père, entretenu par l'ancien mameluk, son parrain, et par les récits homériques qui remplaçaient les "Contes de Fées."

Si l'Aiglon avait eu un fils, ne l'eût-il pas élevé ainsi?

Et la fille du colonel Bernard ne rêvait pas, pour le sien, un autre modèle que son père.

Son époux ayant encouragé ce sentiment, elle n'en éprouvait aucun scrupule, et la croix de l'un faisait pendant au portrait de l'autre.

De son côté, l'ancien mameluk n'apportait jamais à son filleul, d'autres jouets que tambour, cheval, sabre, soldats de plomb; et s'il n'avait pas la vocation militaire, ce ne serait pas de sa faute!

L'époque s'y prêtait! On ne fut peut-être jamais plus belliqueux, au moins en paroles, que sous le roi pacifique dont on raillait volontiers la prudence; et le triomphal "Retour des Cendres" fut la suprême manifestation de cet état d'esprit.

Mme Lepreux fit tout exprès le voyage de Paris pour y mener son fils, qui atteignait seulement l'âge de raison, mais qui pourrait dire plus tard: "J'étais là!"

On se parait ostensiblement d'Hortense et de son fils; on évoquait le colonel de la Grande Armée, qui n'avait jamais été à pareille fête! Pour un peu, on l'aurait fait peindre sur l'enseigne en grand uniforme! Et son petit-fils remporta toutes sortes de présents flattant le sentiment maternel: mouchoirs, statuettes, gravures, bonbonnières, et même une douzaine d'assiettes représentant toute l'odyssée de la "Belle-Poule."

Mais ce qui devait le plus frapper son imagination enfantine, c'était une lithographie romantique, admirée chez son parrain, où un beau jeune homme vêtu de deuil, l'air mélancolique, tenait un journal sur lequel on lisait: "Cinq Mai."

—Le roi de Rome, qui est mort duc de Reichstadt! disait le vétéran avec amertume.

Il avait, chez lui, toutes sortes de reliques napoléonniennes qui, avant de faire l'ornement du musée de Sens, faisaient le bonheur du jeune collégien.

Redingote, cheveux, cocarde, plan de Sainte-Hélène, tabatière, portrait, tout évoquait l'empereur, thème ordinaire des récits du vieux soldat.

(A suivre)